

RECENSEMENT DU CANADA DE 1976

**DOCUMENTATION À L'INTENTION DES UTILISATEURS DES
BANDES-ÉCHANTILLON À GRANDE DIFFUSION**

Novembre 1979

STATISTIQUE CANADA

8-1200-610

**This publication is available in English
upon request.**

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE	PAGE
I. INTRODUCTION	
– Objet des bandes-échantillon à grande diffusion	7
– Description de l'échantillon	7
– Conception et contenu du fichier.....	8
– Liste des variables des trois fichiers.....	9
– Résumé des limites:	
Échantillon.....	12
Détails sommaires sur les régions géographiques.....	12
Procédures relatives à la confidentialité.....	12
– Guide de Manuel de documentation à l'intention des utilisateurs:	
Présentation et contenu	13
Documents supplémentaires annexés au manuel	13
II. PROPRIÉTÉS STATISTIQUES, FIABILITÉ ET LIMITES	
– Conception de l'échantillon du recensement pour un tiers:	
Choix de l'échantillon d'un tiers	15
Méthode d'estimation du ratio des données publiées.....	16
Choix de l'échantillon d'un centième:	
Méthode générale.....	17
Échantillon des particuliers.....	18
Échantillon des ménages.....	19
Échantillon des familles	20
Choix par l'utilisateur d'un échantillon plus petit.....	21
– Évaluation de l'échantillon:	
– Généralités.....	22
– Validité de l'échantillon à grande diffusion	22
– Variabilité de l'échantillonnage:	
Introduction	24
Tableaux des estimations de variabilité de l'échantillonnage	25
Utilisation des tableaux pour les estimations de variabilité de l'échantillonnage.....	42

TABLE DES MATIÈRES – suite

CHAPITRE	PAGE
Estimation de la variabilité de l'échantillonnage des chiffres totaux.....	44
Estimation de la variabilité de l'échantillonnage d'un pourcentage.....	46
Comparaison de deux régions ou populations différentes.....	47
Comparaison de plus de deux régions ou populations différentes.....	48
Estimation d'autres quantités statistiques	50
Comparaison des données de l'échantillon à grande diffusion avec les données des publications du recensement	50
Estimation de la variabilité de l'échantillonnage pour d'autres quantités dérivées.....	51
Formules utilisées pour le calcul des tableaux.....	52
– Les erreurs autres que l'échantillonnage.....	56
III. TECHNIQUES DE PROGRAMMATION	
– Exigences concernant le logiciel aux fins d'exploitation	57
IV. STRUCTURE DES ENREGISTREMENTS ET VARIABLES DU FICHIER DES PARTICULIERS	
– Structure des enregistrements	59
– Cliché d'enregistrement	59
– Définitions et codes.....	61
– Chiffres de contrôle.....	95
V. STRUCTURE DES ENREGISTREMENTS ET VARIABLES DU FICHIER DES MÉNAGES	
– Structure des enregistrements	96
– Cliché d'enregistrement	97
– Définitions et codes.....	99
– Chiffres de contrôle.....	126
VI. STRUCTURE DES ENREGISTREMENTS ET VARIABLES DU FICHIER DES FAMILLES	
– Structure des enregistrements	127
– Cliché d'enregistrement	128
– Définitions et codes.....	130
– Chiffres de contrôle.....	169

TABLE DES MATIÈRES — fin

CHAPITRE	PAGE
VII. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES ET PROCÉDURES DE COMMANDE	
— Généralités	171
— Taille du fichier	171
— Choix des bandes	172
— Explication des étiquettes	174
— Procédures de commande	176
— Vente de bande de microdonnées	177
— Bandes-échantillon à grande diffusion — Spécifications	181
— Réception de la commande	182
VIII. DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	
— Une copie brève du “Dictionnaire des termes du recensement de 1976”	184
— Questionnaire 2B du recensement de 1976	194

CHAPITRE I

INTRODUCTION

Objet des bandes-échantillon à grande diffusion

La plupart des données publiées par le Secteur du recensement et des enquêtes ménages de Statistique Canada sont des données sommaires, notamment des comptes de personnes, de familles ou de ménages pour le Canada ou pour une région géographique donnée. Ces données sont diffusées sous de nombreuses formes: totalisations publiées et inédites, disponibles sur papier, sur microfilm ou sur bande magnétique.

Cependant, les utilisateurs demandent de plus en plus fréquemment des microdonnées, c'est-à-dire des données redévisées pour présenter l'unité déclarante initiale, ce qui permet à l'utilisateur de récapituler à nouveau les données selon une présentation qui répond à un besoin particulier.

Pour répondre à cette demande, on procède actuellement à l'élaboration de la deuxième série de bandes-échantillon à grande diffusion. Les microdonnées présentées sur ces bandes-échantillon à grande diffusion se rapportent à chaque recensé du recensement de 1976. Comme Statistique Canada est tenu par la loi de garantir la confidentialité des renseignements, la présentation des données a été conçue de manière à empêcher d'identifier un enregistrement en particulier.

Description de l'échantillon

L'échantillon à grande diffusion est un échantillon représentatif de chaque enregistrement des données prélevées provenant du recensement de 1976. La taille de l'échantillon primaire est d'un centième. L'échantillon est autopondéré du fait que chaque enregistrement a un poids de 100. Ainsi, pour évaluer la fréquence d'une variable quelconque pour la population totale, l'utilisateur n'a qu'à multiplier le total de ses variables par 100.

On s'est servi des données provenant du questionnaire complet ou échantillon de 1/3 pour produire les bandes-échantillon à grande diffusion. Les utilisateurs trouveront un exemplaire du questionnaire du recensement de 1976 au chapitre VIII.

La technique d'échantillonnage utilisée aux fins de l'échantillon à grande diffusion est exposée au chapitre II, Conception de l'échantillon.

Conception et contenu du fichier

Les données de bandes-échantillon à grande diffusion sont présentées dans trois fichiers distincts: particuliers, ménages et familles. Pour chacun de ces fichiers de base, on a prélevé un échantillon stratifié indépendant des données prélevées au cours du recensement de 1976, empêchant ainsi toute possibilité d'établir des liens quelconques entre les données des trois fichiers, ce qui aurait pu permettre l'identification d'un enregistrement en particulier.

Le fichier des particuliers renferme des données démographiques et économiques détaillées, ainsi que certaines caractéristiques concernant la famille et le logement, sur chaque particulier faisant partie de l'échantillon. Dans le cas du fichier des particuliers, un enregistrement se rapporte aux données sur un particulier.

Le fichier des ménages renferme des données détaillées sur les données démographiques, sur les membres du ménage ainsi que des renseignements sur le logement. Dans le cas du fichier des ménages, un enregistrement se rapporte aux données sur un ménage.

Le fichier des familles renferme des renseignements détaillés sur l'époux ou le parent seul masculin et sur l'épouse ou le parent seul féminin de la famille de recensement et ainsi que des données regroupées sur les autres membres de la famille. Dans le cas du fichier des familles, un enregistrement se rapporte aux données sur une famille.

Liste des variables des trois fichiers

Vous trouverez ci-après une liste alphabétique de toutes les variables codées dans les trois fichiers de bandes-échantillon à grande diffusion. Le nombre entre parenthèses paraissant sous le nom du fichier indique le nombre de codes que porte la variable dans ce fichier. Un tiret indique que la variable ne figure pas dans le fichier.

Exemple:

	Fichier des particuliers	Fichier des ménages	Fichier des familles
Nombre de personnes de moins de 6 ans	—	7	—

D'après cet exemple, la variable "Nombre de personnes de moins de 6 ans" ne figure pas dans le fichier des particuliers ou dans le fichier des familles et elle porte 7 codes (répartition des codes: 0 à 6 et plus) dans le fichier des ménages. La définition et les codes des variables des fichiers des particuliers, des ménages et des familles se trouvent aux chapitres IV, V et VI respectivement.

Nom de la variable	Fichier des particuliers	Fichier des ménages	Fichier des familles
Activité	9	—	—
Activité (définition de 1971)	8	—	—
Activité de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin	—	—	4
Activité de l'époux ou du parent seul de sexe masculin	—	—	4
Activité du chef de ménage	—	3	—
Âge	96	—	—
Âge de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin	—	—	61
Âge de l'époux ou du parent seul de sexe masculin	—	—	61
Âge du chef de ménage	—	80	—
Classification des ménages	3	—	—
Degré d'éducation de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin	—	—	9
Degré d'éducation de l'époux ou du parent seul de sexe masculin	—	—	9
Diplôme d'éducation	9	—	—
Éducation postsecondaire non universitaire de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin	—	—	5
Éducation postsecondaire non universitaire de l'époux ou du parent seul de sexe masculin	—	—	5
Éducation postsecondaire universitaire de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin	—	—	8
Éducation postsecondaire universitaire de l'époux ou du parent seul de sexe masculin	—	—	8

Nom de la variable	Fichier des particuliers	Fichier des ménages	Fichier des familles
État matrimonial	5	—	—
État matrimonial du chef de ménage	—	5	—
État matrimonial du parent seul	—	—	6
Études postsecondaires non universitaires	5	—	—
Études postsecondaires universitaires	8	—	—
Familles par genre	—	—	7
Fréquentation scolaire	4	—	—
Genre de fréquentation scolaire	5	—	—
Genre de logement	—	—	9
Genre de ménage privé	—	18	—
Groupe de taille de la population, 1971	14	—	—
Groupe de taille de la population, 1976	12	—	—
Groupe de taille de la population du lieu de résidence du chef de ménage, 1976	—	12	—
Groupe de taille de la population du lieu de résidence de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin le 1er juin, 1971	—	—	14
Groupe de taille de la population du lieu de résidence de l'époux, 1976	—	—	13
Groupe de taille de la population du lieu de résidence de l'époux ou du parent seul de sexe masculin le 1er juin, 1971	—	—	14
Groupe de taille de la population du lieu de résidence du parent seul, 1976	—	—	13
La dernière année d'études primaires ou secondaires	16	—	—
Langue maternelle	11	—	—
Langue maternelle de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin	12	—	8
Langue maternelle de l'époux ou du parent seul de sexe masculin	12	—	8
Langue maternelle du chef de ménage	—	7	—
Mode d'occupation des logements privés occupés	—	2	3
Niveau de scolarité	26	—	—
Niveau de scolarité de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin	26	—	11
Niveau de scolarité de l'époux ou du parent seul de sexe masculin	26	—	11
Niveau de scolarité du chef de ménage	—	10	—
Nombre de chambreurs	—	5	—
Nombre d'enfants de moins de 6 ans	—	—	5
Nombre d'enfants de 6-14 ans	—	—	6
Nombre d'enfants de 15-17 ans	—	—	4
Nombre d'enfants de 18-24 ans fréquentant l'école	—	—	4

Nom de la variable	Fichier des particuliers	Fichier des ménages	Fichier des familles
Nombre d'enfants de 18-24 ans ne fréquentant pas l'école	—	—	4
Nombre d'enfants de 25 ans et plus	—	—	4
Nombre de personnes	—	9	9
Nombre de personnes dans la famille	11	—	—
Nombre de personnes de moins de 6 ans	—	7	—
Nombre de personnes de moins de 14 ans	—	8	—
Nombre de personnes de moins de 16 ans	—	10	—
Nombre de personnes de moins de 18 ans	—	10	—
Nombre de personnes de 60-64 ans	—	4	—
Nombre de personnes de 65-69 ans	—	4	—
Nombre de personnes de 70 ans et plus	—	5	—
Nombre de personnes faisant partie d'une famille	—	9	—
Nombre de personnes hors famille	—	6	—
Rural/Urbain, 1971	4	—	—
Rural/Urbain, 1976	9	—	—
Sexe	2	—	—
Sexe du chef de ménage	—	2	—
Situation des particuliers au sein des familles	7	—	—
Situation des particuliers au sein des ménages	12	—	—
Statut de mobilité	9	—	—
Statut de mobilité de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin	—	—	9
Statut de mobilité de l'époux ou du parent seul de sexe masculin	—	—	9
Structure de la famille	—	—	3
Type de construction des logements privés	—	8	—

Résumé des limites

Échantillon

Les bandes-échantillon à grande diffusion ne sont que des échantillons et doivent être considérées comme tels. On ne peut s'attendre à une concordance parfaite entre les données du recensement et les estimations des utilisateurs qui sont basées sur les résultats obtenus pour un échantillon d'un centième. Ces données différeront inévitablement dans une certaine mesure en raison du caractère aléatoire du choix des cas réels prélevés aux fins de l'échantillon à grande diffusion. Le chapitre II, Évaluation de l'échantillon, traite de la variabilité d'échantillonnage et de sa mesure.

Détails sommaires sur les régions géographiques

Pour assurer la confidentialité, les régions géographiques de l'échantillon ont été limitées aux régions dont la population se chiffre à 250,000 habitants et plus. Par conséquent, on a fait un échantillonnage dans neuf provinces seulement: Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique. Les régions de l'Île-du-Prince-Édouard, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest n'ont pas été échantillonnées car elles ne répondraient pas aux critères d'inclusion.

Les trois principales régions métropolitaines de recensement, Toronto, Montréal et Vancouver sont identifiés dans les échantillons provinciaux appropriés à l'aide d'un code RMR. Il n'y a pas d'échantillon indépendant pour les régions métropolitaines de recensement dans cette production et publication des fichier de microdonnées.

Procédures relatives à la confidentialité

Étant donné que Statistique Canada est tenu par la loi d'assurer la confidentialité des renseignements fournis par les recensés, les mesures suivantes ont été prises pour empêcher la divulgation de renseignements sur des particuliers.

1. Seules ont été identifiées les régions géographiques comptant 250,000 habitants et plus.
2. Les noms, adresses et renseignements géographiques détaillés ont été retranchés des enregistrements.
3. On a effectué les regroupements nécessaires de caractéristiques particulières, notamment celles qui avaient été codées au début à un niveau détaillé, par exemple, la langue maternelle.
4. Afin d'éviter la possibilité d'identifier les petites régions par suite de l'ordre systématique dans lequel les enregistrements de l'échantillon ont été choisis, les enregistrements de chaque région géographique seront présentés dans un ordre aléatoire dans les bandes-échantillon à grande diffusion.

Guide de Manuel de documentation à l'intention des utilisateurs

Présentation et contenu

La description des postes et les clichés d'enregistrement des trois bandes-échantillon à grande diffusion, soit les fichiers des particuliers, des ménages et des familles sont présentés dans ce manuel.

Pour en faciliter l'utilisation et la reproduction, ils sont présentés dans trois chapitres distincts.

Fichier des particuliers	Chapitre IV
Fichier des ménages	Chapitre V
Fichier des familles	Chapitre VI

On trouvera une liste alphabétique de toutes les variables contenues dans les trois fichiers au chapitre I, Conception et contenu du fichier.

À mesure que les bandes-échantillon à grande diffusion sont élaborées, les chiffres relatifs aux personnes, aux ménages et aux familles sont totalisés pour chaque région géographique donnée. Ces comptes de contrôle sont indiqués avec la description des postes de chaque fichier.

Si les chiffres établis par l'utilisateur ne correspondent pas à ces comptes précis, c'est qu'il aura peut-être fait une erreur dans l'exploitation des données.

On ne peut, bien sûr, s'attendre à une concordance parfaite entre les données du recensement et les estimations des utilisateurs qui sont basées sur les résultats obtenus pour un échantillon d'un centième. Ces données différeront inévitablement dans une certaine mesure, en raison du caractère aléatoire du choix des cas réels prélevés aux fins de bandes-échantillon à grande diffusion. Étant donné qu'on peut mesurer la probabilité de variation d'une statistique donnée, toute différence au-delà d'une certaine limite peut vraisemblablement être imputée à une erreur de programmation. Le chapitre II, Évaluation de l'échantillon, traite de la variabilité d'échantillonnage et de sa mesure.

Les numéros de page du Manuel de documentation à l'intention des utilisateurs indiquent respectivement le chapitre et la page. Lorsqu'il faut apporter des corrections au manuel ou y ajouter des pages, une mise à jour parviendra systématiquement à tous ceux qui auront acheté le Manuel de documentation, avec ou sans les bandes.

Documents supplémentaires annexés au manuel

Le manuel renferme des documents supplémentaires dont pourra se servir l'utilisateur.

Un exemplaire de l'entente contractuelle concernant la vente des microdonnées, ainsi que la description des spécifications techniques disponibles pour la reproduction des bandes se trouvent au chapitre VII, Spécifications techniques et procédures de commande. Il convient de noter qu'il faut disposer de ces deux documents pour acheter les bandes-échantillon à grande diffusion.

Pour faciliter la compréhension des termes du recensement, nous avons annexé au chapitre VIII, Documents de référence, un bref exemplaire du Dictionnaire des termes du recensement de 1976 ainsi qu'un questionnaire du recensement de 1976.

CHAPITRE II

PROPRIÉTÉS STATISTIQUES, FIABILITÉ ET LIMITES

Conception de l'échantillon du recensement pour un tiers

Choix de l'échantillon d'un tiers

Pour les données de l'échantillon d'un tiers recueillies lors du recensement de 1976, le ménage, tous ses membres compris, constituait l'unité d'échantillonnage. L'échantillon était choisi, dans chaque secteur de dénombrement, selon certaines méthodes décrites ci-dessous. L'agent recenseur devait numérotter les ménages avant ou pendant la livraison des questionnaires. L'ordre dans lequel les ménages devaient être visités, ou du moins numérotés, était déterminé par des procédures normalisées. Les ménages étaient numérotés à partir d'un numéro d'origine choisi au hasard, soit 1, 2 ou 3. Le numéro d'origine choisi au hasard était assigné d'avance à chaque agent recenseur. Chaque ménage dont le numéro était un multiple de trois était inclus dans l'échantillon, ce qui signifie qu'on lui envoyait un questionnaire complet (2B). Il y a cependant des exceptions à cette règle.

- a) Les ménages collectifs, groupes de personnes habitant des logements collectifs tels que hôtels, orphelinats, camps militaires, prisons, etc. ont tous été compris dans l'échantillon, ce qui veut dire que chaque ménage collectif n'a reçu que le questionnaire 2B.
- b) Les ménages privés dans les secteurs de recensement par représentant, c'est-à-dire les secteurs éloignés où toutes les étapes du recensement ont été effectuées simultanément, ont tous été inclus dans l'échantillon.
- c) Tous les ménages au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest ont été inclus dans l'échantillon. Ces territoires ne sont, cependant, pas compris dans les bandes-échantillon à grande diffusion.

Selon certaines hypothèses fragiles, la méthode d'échantillonnage ne comporte pas de biais dans le cas des ménages privés des secteurs de reprise et de retour par la poste. Étant donné l'addition des ménages collectifs et des ménages privés des secteurs de recensement par représentant, la taille de l'échantillon sera sûrement un peu plus grande que prévue (un tiers des ménages). Les biais qui pourraient en résulter seront, cependant, neutralisés par les méthodes de pondération décrites dans la section suivante.

Méthode d'estimation du ratio des données publiées

Les statistiques basées sur les données de l'échantillon de 1976 sont des estimations établies d'après une méthode d'estimation du ratio qu'on a appliquée pour l'échantillon d'un tiers⁽¹⁾. Cette méthode s'appelle "Méthode itérative d'estimation des quotients" et consiste à attribuer un poids à chaque élément échantillon distinct (particulier ou ménage) en se fondant sur les chiffres relatifs à la population totale et à l'échantillon pour les caractéristiques fondamentales de la population et des ménages. Le principal avantage de cette méthode est qu'elle permet de supprimer, ou du moins de réduire, les biais d'échantillonnage et de limiter également la variance d'échantillonnage des estimations faites à partir des données.

La première étape de cette méthode consiste à identifier les régions dans lesquelles des ratios distincts seront établis. Ces régions sont appelées "régions de pondération" qui comptent environ 4,000 habitants et six ou sept secteurs de dénombrement. Les régions de pondération sont déterminées au moyen d'une opération mécanique sur ordinateur. Dans chaque région de pondération, le point de départ du calcul des poids est le classement recoupé de certaines caractéristiques de base. Ce classement recoupé renferme tant les chiffres relatifs à la population que les chiffres relatifs à l'échantillon.

Pour le calcul des poids relatifs aux particuliers des ménages privés, les rangées du classement recoupé correspondent aux combinaisons des variables suivantes: âge, sexe et état matrimonial.

Les colonnes sont basées sur certaines caractéristiques du ménage et de la famille comme la composition de la famille, la situation des particuliers au sein des familles, l'âge et la présence d'enfants. Il existe trois classements distincts selon la langue maternelle, soit un pour l'anglais, un pour le français et un pour la catégorie "Autre". Cependant, on se sert des trois classements simultanément pour le calcul des poids. Dans le cas des poids relatifs aux ménages, les rangées correspondent aux combinaisons des variables suivantes: genre de ménage, sexe du chef de ménage, âge du chef de ménage et nombre de personnes dans le ménage.

Les colonnes correspondent à des combinaisons de caractéristiques du logement comme mode d'occupation (possédé ou loué) et type de construction de logement (par exemple, appartements).

Le calcul des poids se fait selon une méthode répétée où les poids initiaux sont calculés à partir des totaux marginaux et ces poids sont rectifiés par la suite selon les valeurs dans chaque cellule et les totaux de la rangée et de la colonne correspondantes.

Afin de relever le niveau de fiabilité, on ne calculait pas de poids distinct lorsque dans un groupe certaines conditions relatives au compte exhaustif des personnes et à la taille du poids n'étaient pas remplies. Dans ce cas, les groupes étaient combinés selon une méthode de regroupement précise, déterminée d'avance, jusqu'à ce que les conditions soient remplies.

(1) Pour plus de détails, voir "Qualité des données, Série 1: Source d'erreurs – Échantillonnage et pondération", Statistique Canada, 1979.

Choix de l'échantillon d'un centième

Méthode générale

On a prélevé pour chacun des fichiers des particuliers, des ménages et des familles, des échantillons d'un centième en tirant systématiquement des sous-échantillons, à l'intérieur de strates définies au préalable, à partir de questionnaires 2B. Le rapport d'un centième est le résultat de la sélection de trois dossiers sur cent à partir de données fragmentaires d'un tiers. Les strates, décrites dans la section ci-après, ont été définies selon les termes des données du recensement de 1976 et utilisent en partie les mêmes caractéristiques que celles retenues pour déterminer les cellules à partir desquelles on a calculé les poids pour la méthode de l'estimation du ratio.

La méthode de la sélection a été conçue pour échantillonner respectivement les particuliers, les ménages et les familles dans chaque région géographique et strate proportionnellement à leur fréquence approximative dans la population réelle.

Pour choisir l'échantillon, un ensemble de comteuses, soit une pour chacune des strates appropriées, est retenu. On assigne une valeur initiale à chaque comteuse, qui consiste en un numéro d'origine choisi au hasard entre 0 et 99 inclusivement. Toutes les unités échantillon, pour l'échantillon à grande diffusion, sont étudiées à tour de rôle. L'ordinateur scrute les données contenues dans l'enregistrement et classe l'unité dans la strate appropriée. Le poids de l'échantillon d'un tiers est ajouté à la valeur se trouvant dans la comteuse pour cette strate. L'unité échantillon est choisie dans l'échantillon de 1 % si, après l'addition de son poids, la somme des poids pour la strate est égale ou supérieure au multiple de 100 qui vient immédiatement après.

Pour éviter que les petites régions géographiques soient identifiées par suite de l'ordre systématique dans lequel les unités échantillon ont été choisies, les unités échantillon de chaque région géographique sont présentées dans un ordre aléatoire.

Pour chacune des trois bandes-échantillon à grande diffusion, la population du Canada a été subdivisée en régions géographiques qui sont identifiées sur les bandes. Ces régions dans lesquelles toutes les personnes sont classées sont:

1. Terre-Neuve
2. Nouvelle-Écosse
3. Nouveau-Brunswick
4. Région métropolitaine de recensement de Montréal
5. Québec, Montréal excepté
6. Région métropolitaine de recensement de Toronto
7. Ontario, Toronto excepté
8. Manitoba
9. Saskatchewan
10. Alberta
11. Région métropolitaine de recensement de Vancouver
12. Colombie-Britannique, Vancouver excepté

L'Île-du-Prince-Édouard, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest sont exclus des bandes-échantillon à grande diffusion. Ces régions étaient de trop faible dimension pour en permettre la distribution sous forme de microdonnées sans risquer de manquer à la promesse de confidentialité faite par Statistique Canada. Le regroupement des données de ces régions avec celles des provinces adjacentes aurait eu pour effet de "contaminer" les données provinciales.

Échantillon des particuliers

Pour le choix de la bande-échantillon à grande diffusion des particuliers, les poids des particuliers correspondants ont été cumulés dans les strates appropriées.

L'échantillon des particuliers comprend les membres des ménages privés et des ménages collectifs.

Les variables de la stratification qui se donnent à toutes les personnes à l'intérieur de chaque région géographique sont:

1. Âge

- a) Moins de 15 ans
- b) De 15 à 64 ans
- c) Plus de 64 ans

2. Sexe

- a) Masculin
- b) Féminin

3. Langue maternelle

- a) Anglais
- b) Français
- c) Autre

Les strates actuelles sont composées de toutes les associations possibles des groupes de codes énoncés ci-dessus. Les particuliers des ménages privés ont aussi été stratifiés pour chaque région géographique selon:

4. Le lien avec le chef de ménage

- a) Chef
- b) Personne apparentée
- c) Personne non apparentée

De plus, les personnes faisant partie des ménages privés, qui ne sont pas situés dans les régions métropolitaines de recensement de Montréal, de Toronto ou de Vancouver sont stratifiées par:

5. Le secteur de résidence

- a) Urbain — 30,000 habitants et plus
- b) Urbain — moins de 30,000 habitants
- c) Rural

Les strates sont formées par toutes les combinaisons possibles des valeurs des variables décrites ci-dessus. Le nombre de strates par région géographique figure dans le tableau suivant.

	Logements privés	Logements collectifs	Total
Régions métropolitaines de recensement	54	18	72
Autres régions géographiques	162	18	180

Par conséquent, le nombre total des différentes strates, y compris les 12 régions géographiques, est

Échantillon des ménages

La bande-échantillon à grande diffusion des ménages ne concerne que les ménages privés. Les ménages collectifs, temporaires, et les ménages outre-mer ont donc été exclus.

Pour le choix de cet échantillon, les poids des ménages ont été cumulés dans les strates appropriées.

À l'intérieur de chaque région géographique, les variables de la stratification pour la bande des ménages sont:

1. Genre de ménage

- a) Ménage unifamilial, famille du chef, père et mère, sans autres personnes
- b) Ménage unifamilial, famille du chef, père et mère, avec d'autres personnes
- c) Ménage unifamilial, famille du chef, père ou mère seulement, sans autres personnes
- d) Ménage unifamilial, famille du chef, père ou mère seulement, avec d'autres personnes
- e) Ménage unifamilial, chef hors famille, apparenté au chef
- f) Ménage unifamilial, chef hors famille, non apparenté au chef
- g) Ménage multifamilial, y compris la famille du chef
- h) Ménage multifamilial, sans la famille du chef
- i) Ménage non familial, une seule personne
- j) Ménage non familial, deux personnes ou plus

2. Mode d'occupation

- a) Logement occupé par le propriétaire
- b) Logement occupé par un locataire
- c) Sans objet ou non déclaré

Pour les ménages non compris dans les territoires géographiques des régions métropolitaines de recensement, il y a aussi la variable de stratification suivante:

3. Secteur de résidence

- a) Urbain — 30,000 habitants et plus
- b) Urbain — moins de 30,000 habitants
- c) Rural

Par conséquent, le nombre total des différentes strates, y compris les 12 régions géographiques, s'élève à 900.

Échantillon des familles

La bande-échantillon à grande diffusion des familles touche les familles habitant des logements privés.

Pour le choix de l'échantillon des familles, les poids d'un membre de famille approprié ont été cumulés dans les strates appropriées. Ce membre est soit un parent seul, ou bien le mari ou la femme, choisi arbitrairement.

Les variables de la stratification pour les bandes-échantillon à grande diffusion des familles selon chaque région géographique sont:

1. **Sexe du membre (mari, femme ou parent seul)**

- a) Masculin
- b) Féminin

2. **Taille de la famille**

- a) Deux personnes
- b) Trois personnes
- c) Quatre personnes
- d) Cinq personnes
- e) Six personnes ou plus

3. **Langue maternelle du membre (mari, femme ou parent seul)**

- a) Anglais
- b) Français
- c) Autre

Dans le cas des familles habitant des logements privés à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement, il y a aussi la variable de stratification suivante:

4. **Secteur de résidence**

- a) Urbain — 30,000 habitants et plus
- b) Urbain — moins de 30,000 habitants
- c) Rural

Le nombre de strates par région géographique est présenté dans le tableau suivant.

	Logements privés	Logements collectifs	Total
Régions métropolitaines de recensement	30	30	60
Autres régions géographiques	90	30	120

Par conséquent, le nombre total des différentes strates, y compris les 12 régions géographiques, est de 1512.

Choix par l'utilisateur d'un échantillon plus petit

S'il le désire, l'utilisateur peut choisir des échantillons plus petits à partir des bandes-échantillon à grande diffusion.

Par exemple, pour choisir un échantillon d'un millième de la population totale, l'utilisateur devrait procéder comme suit:

- a) Choisir au hasard un chiffre de 1 à 10 inclusivement, soit le numéro 6.
- b) Choisir le 6^e enregistrement de la bande dans le sous-échantillon.
- c) Choisir ensuite le 10^e enregistrement dans le sous-échantillon et procéder ainsi jusqu'à la fin (c'est-à-dire le 16^e, le 26^e et ainsi de suite).

Si l'utilisateur désire choisir un sous-échantillon stratifié de la bande, il doit:

- a) déterminer les variables et les valeurs selon lesquelles la bande-échantillon à grande diffusion doit être stratifiée. Le meilleur choix serait les variables (ou des sous-ensembles de ces dernières) qui ont été utilisées comme variables de stratification dans le choix de la bande-échantillon à grande diffusion;
- b) définir les strates en combinant les valeurs des variables choisies pour la stratification. Si, par exemple, les variables de stratification pour un sous-échantillon des particuliers sont le sexe et la langue maternelle, il y aura six strates, c'est-à-dire:
 1. Masculin anglais
 2. Masculin français
 3. Masculin autre
 4. Féminin anglais
 5. Féminin français
 6. Féminin autre
- c) choisir au hasard un chiffre entre 1 et 10 pour chaque strate, qui à l'intérieur de celle-ci, désigne le premier enregistrement qui suit celui qui a été choisi au hasard comme premier enregistrement de sous-échantillon.

Puisque les enregistrements des bandes-échantillon à grande diffusion ont été disposés dans un ordre aléatoire, les méthodes décrites ci-dessus sont considérées valables pour choisir des sous-échantillons exempts de biais.

Évaluation de l'échantillon

Généralités

L'échantillon à grande diffusion est un échantillon d'un tiers de la population du Questionnaire 2B: autrement dit, c'est un échantillon d'un centième de la population totale du Canada lors du recensement de 1976. L'utilisateur voudra la plupart du temps établir des estimations de certaines caractéristiques pour une population, c'est-à-dire estimer combien de personnes dans une région géographique possèdent une certaine combinaison de caractéristiques. Pour ce faire, il n'a qu'à déterminer dans l'échantillon à grande diffusion le nombre de personnes possédant cette caractéristique et à le multiplier par 100. Ainsi, pour savoir combien d'Ontariens ont comme langue maternelle le polonais, il suffit de chercher à la 6^e catégorie de la zone 10 de l'échantillon à grande diffusion des particuliers pour l'Ontario; on trouve que 585 Ontariens possèdent cette caractéristique. L'estimation du nombre total d'Ontariens ayant comme langue maternelle le polonais serait donc de 58500, nombre qui diffère de 3 % de celui qui est donné dans les totalisations du recensement.

On ne peut s'attendre à une concordance parfaite entre les données du recensement (basées sur le recensement complet ou sur l'échantillon d'un tiers appelé population du Questionnaire 2B) et les estimations des utilisateurs, fondées sur les résultats obtenus à l'aide de l'échantillon d'un centième de l'échantillon à grande diffusion. Ces données différeront inévitablement dans une certaine mesure en raison du caractère aléatoire du choix des cas réels prélevés aux fins de l'échantillon à grande diffusion. On peut mesurer le degré de variation probable dû au hasard pour une statistique donnée: nous examinerons la question dans l'une des sections suivantes. Afin de s'assurer que les différences entre les estimations obtenues de l'échantillon à grande diffusion d'une part et les données du recensement de 1976 d'autre part ne sont dues qu'à la seule variabilité d'échantillonnage, on a procédé à une évaluation des bandes-échantillon à grande diffusion. Celle-ci s'est effectuée en deux étapes: d'abord un test de la validité de l'échantillon puis une estimation de la variabilité d'échantillonnage.

Le test de la validité de l'échantillon visait surtout à vérifier que l'échantillon à grande diffusion était représentatif de la population du Canada à l'époque du recensement de 1976. En fait, comme l'échantillon à grande diffusion a été tiré de la population du Questionnaire 2B, le test vérifie si l'échantillon est représentatif de cette population qui, comme nous l'avons déjà signalé, est elle-même un échantillon d'un tiers de la population totale.

La deuxième étape, l'estimation de la variabilité d'échantillonnage, a été incluse comme aide aux utilisateurs des données de l'échantillon à grande diffusion pour déterminer le degré d'exactitude des estimations obtenues à l'aide de l'échantillon à grande diffusion.

Validité de l'échantillon à grande diffusion

On emploie fréquemment le test X^2 pour établir si un échantillon donné est représentatif de la population dont il a été tiré. Il se définit ainsi:

$$X^2 = \frac{1}{1-f} \sum_{i=1}^k \frac{(n_i - v_i)^2}{v_i} \quad (1)$$

où:

k = le nombre (effectif) de catégories dans la distribution de l'échantillon,

n_i = le nombre d'unités de l'échantillon qui appartiennent à la catégorie i ($i = 1, 2, \dots, k$), c'est-à-dire le nombre d'éléments qu'on a réellement trouvé dans l'échantillon de cette catégorie,

v_i = le nombre d'unités appartenant à la catégorie i qu'on pense retrouver dans l'échantillon. Pour l'échantillon à grande diffusion, on a:

$$v_i = \frac{nX_i}{N}$$

où:

n = la taille de l'échantillon,

N = la taille de la population de laquelle on a tiré l'échantillon,

X_i = le nombre d'éléments de la population entrant dans la catégorie i ,

f = la fraction de sondage (dans le cas de l'échantillon à grande diffusion, f est de 0.03 puisqu'elle est tirée de la population du Questionnaire 2B).

Lorsque la distribution de fréquences est unidimensionnelle (en d'autres mots, qu'on étudie une seule caractéristique), la quantité (1) équivaut approximativement à une distribution chi-carré avec $k-1$ degrés de liberté. On trouvera les tableaux des valeurs (en pourcentages) de la distribution chi-carré (en fonction du nombre de degrés de liberté) dans la plupart des manuels classiques de statistique.

En pratique, la quantité k de (1) n'est pas nécessairement égale au nombre de catégories dans la distribution. Toute catégorie pour laquelle v_i est < 5 est, en règle générale, regroupée avec une catégorie voisine. C'est pourquoi on appelle parfois la quantité k le nombre effectif de catégories ou classes.

On peut effectuer un test semblable pour le classement recoupé de deux caractéristiques ou plus. Le calcul du nombre de degrés de liberté et la méthode de regroupement, lorsqu'une ou plusieurs cellules ont une espérance de fréquence inférieure à cinq, sont cependant plus complexes.

Le test que nous avons décrit a été appliqué à chacune des trois bandes-échantillon à grande diffusion (particuliers, ménages et familles). On a testé chaque caractéristique séparément, pour chacune des régions géographiques. Les classements recoupés de caractéristiques n'ont pas été testés en tant que tels. Le niveau choisi étant de 5 %, on pouvait s'attendre qu'en moyenne 1 test sur 20 aurait des résultats significatifs dus à la variabilité d'échantillonnage.

Les résultats ont été conformes aux prévisions, tant pour les échantillons à grande diffusion eux-mêmes que pour les combinaisons de régions géographiques, sous-échantillons et caractéristiques; moins de 5 % des statistiques calculées étaient significatives. On peut donc supposer que les variations entre les estimations obtenues de l'échantillon à grande diffusion et les valeurs réelles (la population) tirées des données du recensement sont dues à la variabilité d'échantillonnage.

Variabilité de l'échantillonnage

Introduction

L'estimation d'une caractéristique faite à l'aide d'un échantillon est fatalement moins exacte que la valeur réelle, qui, dans le cas de l'échantillon à grande diffusion, est le chiffre de l'ensemble de la population. La précision décroîtra avec la taille de l'échantillon. Le hasard, c'est-à-dire la probabilité qu'un ensemble d'unités soit tiré dans l'échantillon plutôt qu'un autre, est un facteur de variation entre l'estimation calculée à partir de l'échantillon et la valeur réelle.

On peut décrire ce phénomène de façon mathématique. Pour toute caractéristique, on a:

$$X' = X + e \quad (2)$$

où:

X = la valeur réelle ou le chiffre du recensement,

X' = la valeur de l'estimation obtenue de l'échantillon.

e = l'erreur due au hasard (c'est-à-dire à la variabilité d'échantillonnage), de signe positif ou négatif.

En réalité, on suppose que toutes les sources d'erreur à part la variabilité d'échantillonnage, dans ce modèle simplifié, sont négligeables. La formule (2) permet de conclure que la précision de l'estimation dépend de la variabilité de l'échantillonnage. On peut espérer obtenir des résultats assez exacts si la variabilité est faible.

Les erreurs d'échantillonnage obéissent à certaines lois; en d'autres mots, elles suivent une certaine courbe dont la nature dépend en général de la méthode d'échantillonnage employée, du type de population, de la façon dont les catégories (ou valeurs) de la caractéristique sont distribuées dans la population et même parfois, de la valeur de l'estimation elle-même. On peut très souvent exprimer cette courbe de façon approximative par la courbe en forme de cloche bien connue appelée distribution "normale" ou "de Gauss". Dans ce cas, les erreurs dues à la variabilité d'échantillonnage possèdent deux propriétés de base. Les erreurs qui augmentent la valeur de l'estimation sont aussi fréquentes que celles qui la diminuent et les petites erreurs sont plus fréquentes que les grandes.

L'unité de mesure des erreurs pour une distribution normale est l'erreur type (e.t.) de l'estimation. Dans 68 % des cas, la valeur absolue de l'erreur est inférieure à la valeur de l'erreur type. Dans 95 % des cas, elle sera inférieure à deux e.t. Soit X la valeur réelle d'une caractéristique, et X' son estimation tirée d'un échantillon, alors dans 95 % des cas, on a:

$$X - 2(e.t.) \leq X' \leq X + 2(e.t.). \quad (3)$$

On peut renverser l'équation. Comme la valeur de X est en général inconnue, cela peut être fort utile. Soit X' l'estimation, alors dans 95 % des cas, X sera dans l'intervalle de longueur deux (e.t.) centré en X' , ce qui s'écrit:

$$X' - 2(e.t.) \leq X \leq X' + 2(e.t.). \quad (4)$$

L'équation (4) définit ce qu'on appelle l'intervalle de confiance et on l'utilise généralement pour indiquer la précision d'une évaluation.

Exemple 1: D'après la bande-échantillon à grande diffusion pour les particuliers, le nombre d'Ontariens ayant comme langue maternelle le polonais est d'environ 58500. L'erreur type de cette estimation est de 2502. Donc un intervalle de confiance de 95 % pour le nombre réel de personnes ayant comme langue maternelle le polonais demeurant en Ontario est:

$$58500 - 2(2502) \leq X \leq 58500 + 2(2502)$$

ou

$$53896 \leq X \leq 63904.$$

La valeur juste de X — le nombre d'Ontariens ayant comme langue maternelle le polonais — a donc 95 % de chances de se trouver dans l'intervalle. En fait, d'après les publications du recensement de 1976, la valeur réelle de X est de 57,050, ce qui est bien dans les limites de l'intervalle de confiance. En fait, la valeur réelle se situe bien dans l'intervalle de confiance, avec une marge de seulement deux erreurs types. Il arrive qu'on ne puisse calculer l'intervalle de confiance à l'aide de l'erreur type parce que la distribution de probabilité ne peut être évaluée assez convenablement par une courbe normale. Il faut alors trouver d'autres moyens de calculer ou au moins de s'approcher de l'intervalle de confiance.

Exemple 2: De l'estimation obtenue à l'aide de la bande-échantillon à grande diffusion des familles, on trouve qu'en Saskatchewan, le nombre de familles chambreuses est approximativement 400. L'erreur type de cette estimation est de 213. L'intervalle de confiance de 95 % pour le nombre exact de familles chambreuses, calculé à l'aide de l'erreur type, serait:

$$26 \leq X \leq 826.$$

On peut, cependant, obtenir un bien meilleur intervalle de confiance de 95 %:

$$100 \leq X \leq 952$$

ce dernier a presque la même longueur que l'autre, mais n'est pas centré autour de l'estimation de 400. Le nombre exact de familles chambreuses selon le recensement de 1976 est 290, ce qui est bien à l'intérieur des deux intervalles de confiance.

Tableaux des estimations de variabilité de l'échantillonnage

Les tableaux de cette section permettent de faciliter l'évaluation de la variabilité d'échantillonnage. On en compte trois genres:

A. Tableaux présentant des intervalles de confiance approximatifs (Tableaux 1-4)

Ces tableaux donnent les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance approximatif pour la valeur juste du paramètre de population qu'on a estimé à l'aide de l'échantillon à grande diffusion. Ces limites ont été calculées pour diverses combinaisons de la valeur estimée et de la taille estimée de la population à laquelle s'applique la valeur estimée. Deux tableaux (1-2) présentent les estimations en valeur absolue et deux autres, en pourcentages (3-4). Dans chaque groupe, un tableau (1,3) donne des intervalles de confiance de 95 % et les deux autres (2,4), des intervalles de 99 %.

Pour calculer les intervalles de confiance, on suppose que l'échantillon à grande diffusion représente, pour chaque région géographique, un échantillon aléatoire simple d'un centième tiré de la population totale. Comme cette hypothèse n'est pas parfaitement valide, il faut modifier les intervalles de confiance par un certain facteur, donné dans les tableaux 7-9. Ce facteur est fonction de la caractéristique individuelle ou de la combinaison de caractéristiques pour laquelle une estimation a été calculée et pour laquelle on cherche un intervalle de confiance.

B. Tableaux présentant des erreurs types approximatives (Tableaux 5-6)

Ces tableaux doivent être utilisés s'il est impossible de se servir des tableaux donnant l'intervalle de confiance dont nous avons déjà parlé. Les tableaux 3 ou 4 seraient inutilisables si l'on veut, par exemple, calculer un intervalle de confiance pour la caractéristique suivante: la différence entre le pourcentage d'habitants du Québec et de l'Ontario ayant comme langue maternelle le polonais. On peut cependant calculer un intervalle de confiance approximatif à l'aide de l'erreur type. Dans la section suivante, nous examinerons divers cas où il faut employer cette méthode.

On compte, cette fois encore, deux genres d'erreurs type, l'une pour les estimations de population en valeur absolue (Tableau 5) et l'autre pour les estimations en pourcentage (Tableau 6). Les deux tableaux donnent les erreurs types pour diverses combinaisons d'estimation et d'effectif de population dont on a tiré l'estimation. Les erreurs types se fondent, comme les intervalles de confiance dans les tableaux 1-4, sur l'hypothèse selon laquelle l'échantillon à grande diffusion est un échantillon aléatoire simple d'un centième de la population totale. Les erreurs causées par cette hypothèse peuvent être corrigées à l'aide des facteurs des tableaux 7-9.

C. Tableaux présentant des facteurs de correction pour chacune des caractéristiques (Tableaux 7-9)

Le calcul des intervalles de confiance et des erreurs types donné dans les tableaux suppose, comme nous l'avons déjà signalé, que l'échantillon à grande diffusion est un échantillon aléatoire simple de la population totale. En fait, le procédé de sélection de l'échantillon est beaucoup plus complexe.

Tout d'abord, l'échantillon est tiré de la population du Questionnaire 2B, qui comprend:

1. Un ménage privé sur trois
2. Tous les ménages collectifs
3. Tous les ménages privés des secteurs de recensement par représentant, y compris la plupart de ceux du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Ces derniers territoires ne sont cependant pas compris dans les bandes-échantillon à grande diffusion.

La population du Questionnaire 2B est donc un échantillon systématique stratifié en grappes de particuliers, qui comprend aussi toutes les personnes appartenant à un ménage collectif ou vivant

dans un secteur de recensement par représentant. De plus, on a attribué à chaque particulier et à chaque ménage de la population du Questionnaire 2B un poids entier, conformément à la méthode itérative d'estimation des quotients. L'échantillon à grande diffusion résulte donc d'une sélection systématique de particuliers, de ménages et de familles dont le poids est proportionnel à la probabilité d'être choisi.

La méthode de sélection de la population du Questionnaire 2B introduit une composante de regroupement qui augmente la variabilité d'échantillonnage de certaines caractéristiques. La pondération a été conçue de façon à éliminer une partie du biais d'échantillonnage et de la variabilité, en d'autres mots de façon à éliminer la composante de regroupement. Le succès de la correction dépend de la corrélation à l'intérieur d'une grappe pour une caractéristique donnée et de la corrélation entre cette caractéristique et les variables utilisées pour calculer les poids dans la méthode d'estimation.

Les facteurs de correction donnés aux tableaux 7-9 mesurent, pour chaque caractéristique, la dispersion par rapport à l'erreur type d'un échantillon aléatoire simple de même taille, sans remplacement de cette population. Afin de calculer l'erreur type pour une caractéristique donnée, il suffit de multiplier l'erreur type obtenue à l'aide d'un des tableaux 5-6 par le facteur approprié, c'est-à-dire:

$$s_i = a_i s \quad (5)$$

où:

s_i = l'erreur type pour la caractéristique i .

a_i = le facteur de correction pour la caractéristique i .

s = l'erreur type pour la combinaison appropriée d'estimation et de population donnée dans le tableau 5 ou 6.

La méthode utilisée pour rectifier les limites des intervalles de confiance des tableaux 1-4 est un peu plus compliquée, quoique très semblable.

Soit

\hat{X} = la valeur de l'estimation obtenue de l'échantillon à grande diffusion (en chiffres absolus ou en pourcentage),

L = la limite inférieure appropriée obtenue d'un des tableaux 1-4,

U = la limite supérieure appropriée obtenue du même tableau, et

a_i = le facteur de correction pour la caractéristique i .

Alors, les limites inférieure et supérieure rectifiées pour la caractéristique i seront:

$$\begin{aligned} L_i &= (1-a_i) \hat{X} + a_i L \\ U_i &= (1-a_i) \hat{X} + a_i U \end{aligned} \quad (6)$$

Il arrive que cette méthode fournit des résultats dépassant les limites naturelles de la statistique étudiée. Ainsi, la limite inférieure de la statistique sur le chiffre d'une population ne peut être moindre que le chiffre donné par l'échantillon. Les limites naturelles sont fonction de la statistique choisie.

Il y a un tableau de facteurs pour chacune des trois bandes-échantillon à grande diffusion, c'est-à-dire une pour les particuliers, une pour les ménages et une pour les familles.

TABLEAU 1. Intervalles de confiance de 95 % pour les comptes totaux

Estima- tion de la popu- lation	Tai- lle	Comptes totaux														
		5000	10000	25000	50000	100000	250000	500000	1000000	2500000	5000000	10000000	25000000	10000000	25000000	
0	I	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	S	288	293	296	297	298	298	298	298	298	298	298	298	298	298	298
100	I	12	14	15	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
	S	529	542	551	554	555	556	556	556	557	557	557	557	557	557	557
200	I	26	28	29	29	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
	S	681	701	713	717	719	720	721	721	721	721	721	721	721	721	721
300	I	62	64	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65
	S	823	848	864	869	872	874	874	874	875	875	875	875	875	875	875
400	I	110	111	111	112	112	112	112	112	112	112	112	112	112	112	112
	S	957	989	1008	1015	1018	1020	1021	1021	1022	1022	1022	1022	1022	1022	1022
500	I	165	165	165	165	165	165	165	165	165	165	165	165	165	165	165
	S	1086	1124	1148	1156	1160	1162	1163	1164	1164	1164	1164	1164	1164	1164	1164
600	I	225	224	223	223	223	223	223	223	223	223	223	223	223	223	223
	S	1211	1256	1284	1293	1298	1301	1302	1302	1303	1303	1303	1303	1303	1303	1303
700	I	289	286	285	284	284	284	284	284	284	284	284	284	284	284	284
	S	1332	1385	1417	1428	1433	1437	1438	1438	1439	1439	1439	1439	1439	1439	1439
800	I	357	352	349	348	348	348	348	348	348	348	348	348	348	348	348
	S	1451	1511	1548	1560	1566	1570	1571	1572	1572	1573	1573	1573	1573	1573	1573
900	I	427	420	416	415	414	414	414	414	414	414	414	414	414	414	414
	S	1567	1635	1677	1691	1698	1702	1703	1704	1704	1705	1705	1705	1705	1705	1705
1000	I	500	490	485	484	483	482	482	482	482	482	482	482	482	482	482
	S	1681	1757	1804	1819	1827	1832	1833	1834	1835	1835	1835	1835	1835	1835	1835
1500	I	893	865	851	847	844	843	843	842	842	842	842	842	842	842	842
	S	2226	2348	2421	2445	2457	2464	2467	2468	2469	2469	2469	2469	2469	2469	2469
2000	I	1321	1268	1241	1233	1229	1226	1226	1225	1225	1225	1225	1225	1225	1225	1225
	S	2738	2913	3016	3050	3066	3077	3080	3082	3083	3083	3083	3083	3083	3083	3083
2500	I	1778	1690	1647	1634	1628	1624	1623	1622	1622	1622	1622	1621	1621	1621	1621
	S	3221	3460	3596	3640	3662	3676	3680	3682	3684	3684	3684	3684	3684	3684	3684
5000	I	4712	3987	3810	3762	3739	3725	3721	3719	3717	3717	3717	3717	3717	3717	3717
	S	5000	6012	6368	6478	6531	6563	6573	6579	6582	6583	6583	6583	6583	6583	6584
10000	I	9707	8476	8297	8218	8173	8159	8152	8147	8146	8145	8145	8145	8145	8145	8145
	S	10000	11583	11880	12019	12099	12126	12139	12147	12149	12151	12151	12151	12151	12151	12151
25000	I		24704	22774	22355	22141	22075	22042	22023	22017	22013	22011				
	S		25000	27225	27791	28093	28189	28236	28264	28273	28278	28281				
50000	I			49703	46869	46137	45928	45829	45771	45751	45742	45736				
	S			50000	53130	54037	54304	54433	54508	54534	54546	54554				
100000	I				99702	95203	94521	94214	94039	93982	93954	93937				
	S				100000	104854	105653	106017	106227	106296	106330	106350				
250000	I					249702	243055	241576	240813	240573	240456	240387				
	S					250000	256944	258567	259418	259686	259818	259896				

TABLEAU 1. Intervalles de confiance de 95 % pour les comptes totaux — fin

Estima- tion de la popu- lation	Tai- lle	5000	10000	25000	50000	100000	250000	500000	1000000	2500000	5000000	10000000	25000000
500000	I						499702	490197	487699	486979	486635	486433	
	S						500000	509801	512472	513249	513623	513842	
1000000	I						999702	984869	982589	981559	980969		
	S						1000000	1015186	1017581	1018669	1019293		
2500000	I							2499702	2478141	2473312	2470804		
	S							2500000	2521856	2526831	2529422		
5000000	I							4999702	4969110	4961023			
	S							5000000	5030892	5039147			
10000000	I								9999702	9952176			
	S								10000000	10047840			

TABLEAU 2. Intervalles de confiance de 99 % pour les comptes totaux

Estimation de la population	Taille	Comptes totaux													
		5000	10000	25000	50000	100000	250000	500000	1000000	2500000	5000000	10000000	25000000	10000000	25000000
0	I	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	S	439	452	461	463	465	466	466	466	466	466	466	466	466	466
100	I	20	26	30	31	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32
	S	692	718	735	741	744	745	746	746	747	747	747	747	747	747
200	I	13	19	23	24	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
	S	856	890	913	920	924	927	928	928	928	928	928	928	928	928
300	I	32	38	41	42	43	43	43	43	43	43	43	43	43	43
	S	1006	1050	1078	1087	1092	1095	1096	1097	1097	1097	1097	1097	1097	1097
400	I	64	69	72	74	74	74	74	75	75	75	75	75	75	75
	S	1148	1200	1234	1246	1252	1256	1257	1257	1258	1258	1258	1258	1258	1258
500	I	106	110	112	113	113	114	114	114	114	114	114	114	114	114
	S	1283	1345	1385	1399	1406	1410	1411	1412	1413	1413	1413	1413	1413	1413
600	I	153	156	158	158	159	159	159	159	159	159	159	159	159	159
	S	1413	1485	1531	1547	1555	1560	1562	1562	1563	1563	1563	1563	1563	1563
700	I	206	207	208	208	209	209	209	209	209	209	209	209	209	209
	S	1538	1621	1674	1692	1701	1706	1708	1709	1710	1710	1710	1710	1710	1710
800	I	263	262	262	262	262	262	262	262	262	262	262	262	262	262
	S	1661	1754	1813	1833	1844	1850	1852	1853	1854	1854	1854	1854	1854	1854
900	I	323	320	318	318	318	318	318	318	318	318	318	318	318	318
	S	1780	1884	1950	1973	1984	1991	1993	1995	1995	1996	1996	1996	1996	1996
1000	I	387	381	378	377	377	376	376	376	376	376	376	376	376	376
	S	1896	2012	2085	2110	2123	2130	2133	2134	2135	2135	2135	2135	2135	2135
1500	I	741	714	701	698	696	695	694	694	694	694	694	694	694	694
	S	2446	2625	2735	2773	2792	2803	2807	2809	2810	2810	2810	2810	2810	2811
2000	I	1140	1084	1056	1048	1044	1042	1041	1041	1040	1040	1040	1040	1040	1040
	S	2952	3205	3357	3408	3434	3450	3455	3457	3459	3460	3460	3460	3460	3460
2500	I	1577	1478	1432	1418	1411	1407	1406	1405	1405	1405	1405	1405	1405	1405
	S	3422	3761	3960	4026	4059	4079	4086	4089	4091	4092	4092	4092	4092	4092
5000	I	4561	3693	3483	3426	3399	3384	3379	3376	3375	3374	3374	3374	3374	3374
	S	5000	6306	6806	6963	7040	7086	7101	7109	7113	7115	7115	7115	7115	7116
10000	I	9548	8027	7808	7712	7658	7640	7631	7626	7625	7624	7623	7623	7623	7623
	S	10000	12068	12480	12674	12787	12825	12843	12854	12858	12860	12861	12861	12861	12861
25000	I		24539	22095	21565	21297	21214	21173	21149	21141	21137	21135			
	S		25000	27904	28674	29086	29218	29283	29321	29341	29344				
50000	I			49537	45904	44969	44703	44577	44503	44478	44466	44459			
	S			50000	54095	55317	55678	55853	55956	55989	56006	56017			
100000	I				99535	93723	92844	92450	92226	92152	92116	92094			
	S				100000	106371	107441	107930	108212	108304	108350	108378			
250000	I					249534	240890	238970	237981	237671	237519	237429			
	S					250000	259109	261266	262399	262756	262932	263036			

TABLEAU 2. Intervalles de confiance de 95 % pour les comptes totaux – fin

Estima- tion de la popu- lation	Tai- lle	5000	10000	25000	50000	100000	250000	500000	1000000	2500000	5000000	10000000	25000000
500000	I						499534	487135	483880	482943	482496	482233	
	S						500000	512863	516403	517434	517930	518221	
1000000	I						999534	980142	977164	975821	975051		
	S						1000000	1019950	1023117	1024556	1025383		
2500000	I						2499534	2471290	2464968	2461687			
	S						2500000	2528707	2535267	2538688			
5000000	I						4999534	4959422	4948824				
	S						5000000	5040580	5051458				
10000000	I						9999534	9937192					
	S						10000000	10062864					

TABLEAU 3. Intervalles de confiance de 95 % pour les pourcentages

Base de l'estimation procentuelle (%)	I	5000 10000 25000 50000 100000 250000 500000 1000000 2500000 5000000 10000000 25000000											
		S	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0	I	0.57	0.15	0.18	0.33	0.48	0.65	0.74	0.82	0.88	0.92	0.94	0.96
	S	8.92	5.43	3.16	2.31	1.83	1.47	1.31	1.21	1.13	1.09	1.06	1.04
2	I	0.25	0.28	0.66	0.97	1.23	1.49	1.63	1.74	1.83	1.88	1.91	1.95
	S	10.58	7.01	4.59	3.64	3.07	2.63	2.43	2.29	2.18	2.13	2.09	2.06
3	I	0.30	0.64	1.27	1.69	2.04	2.37	2.55	2.68	2.79	2.85	2.90	2.93
	S	12.15	8.49	5.93	4.89	4.25	3.74	3.51	3.35	3.22	3.15	3.11	3.07
4	I	0.53	1.11	1.94	2.47	2.88	3.27	3.48	3.63	3.76	3.83	3.88	3.92
	S	13.64	9.89	7.22	6.10	5.40	4.84	4.58	4.40	4.25	4.17	4.12	4.08
5	I	0.85	1.65	2.66	3.27	3.74	4.18	4.42	4.58	4.73	4.81	4.87	4.92
	S	15.07	11.25	8.46	7.28	6.53	5.92	5.64	5.44	5.28	5.19	5.14	5.09
6	I	1.26	2.24	3.41	4.09	4.62	5.11	5.36	5.54	5.71	5.79	5.85	5.91
	S	16.47	12.56	9.68	8.44	7.65	7.00	6.69	6.48	6.30	6.21	6.15	6.09
7	I	1.71	2.87	4.18	4.93	5.50	6.04	6.31	6.51	6.69	6.78	6.84	6.90
	S	17.82	13.85	10.88	9.59	8.75	8.07	7.74	7.52	7.32	7.23	7.16	7.10
8	I	2.21	3.52	4.97	5.79	6.40	6.97	7.27	7.48	7.67	7.76	7.83	7.89
	S	19.15	15.11	12.06	10.72	9.85	9.13	8.78	8.55	8.34	8.24	8.17	8.11
9	I	2.74	4.21	5.77	6.65	7.31	7.91	8.22	8.45	8.65	8.75	8.82	8.89
	S	20.45	16.35	13.23	11.84	10.94	10.18	9.82	9.58	9.36	9.25	9.18	9.11
10	I	3.31	4.91	6.59	7.52	8.22	8.86	9.19	9.42	9.63	9.74	9.82	9.88
	S	21.73	17.58	14.39	12.96	12.02	11.24	10.86	10.60	10.38	10.26	10.19	10.12
15	I	6.47	8.66	10.83	12.00	12.85	13.63	14.03	14.31	14.56	14.69	14.78	14.86
	S	27.85	23.48	20.01	18.42	17.35	16.45	16.02	15.71	15.45	15.31	15.22	15.14
20	I	10.02	12.68	15.24	16.60	17.57	18.46	18.90	19.22	19.51	19.65	19.75	19.84
	S	33.64	29.14	25.48	23.76	22.60	21.61	21.13	20.79	20.50	20.35	20.25	20.16
25	I	13.84	16.90	19.78	21.28	22.36	23.32	23.81	24.16	24.47	24.62	24.73	24.83
	S	39.18	34.61	30.82	29.02	27.79	26.74	26.22	25.86	25.54	25.38	25.27	25.17
30	I	17.87	21.27	24.41	26.03	27.19	28.22	28.74	29.11	29.43	29.60	29.72	29.82
	S	44.54	39.93	36.07	34.21	32.93	31.83	31.29	30.90	30.57	30.40	30.28	30.18
35	I	22.07	25.76	29.12	30.84	32.06	33.14	33.68	34.07	34.41	34.58	34.71	34.81
	S	49.73	45.14	41.23	39.34	38.03	36.90	36.33	35.94	35.59	35.42	35.30	35.19
40	I	26.43	30.36	33.91	35.70	36.96	38.08	38.64	39.04	39.39	39.57	39.70	39.81
	S	54.77	50.23	46.33	44.42	43.10	41.94	41.37	40.96	40.61	40.43	40.30	40.19
45	I	30.93	35.07	38.75	40.60	41.90	43.05	43.62	44.03	44.38	44.57	44.69	44.81
	S	59.67	55.23	51.37	49.46	48.13	46.97	46.38	45.98	45.62	45.44	45.31	45.19
50	I	35.57	39.87	43.66	45.55	46.87	48.03	48.61	49.02	49.38	49.56	49.69	49.80
	S	64.43	60.13	56.34	54.45	53.13	51.97	51.39	50.98	50.62	50.44	50.31	50.20
55	I	40.33	44.77	48.63	50.54	51.87	53.03	53.62	54.02	54.38	54.56	54.69	54.81
	S	69.07	64.93	61.25	59.40	58.10	56.95	56.38	55.97	55.62	55.43	55.31	55.19
60	I	45.23	49.77	53.67	55.58	56.90	58.06	58.63	59.04	59.39	59.57	59.70	59.81
	S	73.57	69.64	66.09	64.30	63.04	61.92	61.36	60.96	60.61	60.43	60.30	60.19

TABLEAU 3. Intervalles de confiance de 95 % pour les pourcentages — fin

Base de l'estimation procentuelle (%)		5000	10000	25000	50000	100000	250000	500000	1000000	2500000	5000000	10000000	25000000
65	I	50.27	54.86	58.77	60.66	61.97	63.10	63.67	64.06	64.41	64.58	64.70	64.81
	S	77.93	74.24	70.88	69.16	67.94	66.86	66.32	65.93	65.59	65.42	65.29	65.19
70	I	55.46	60.07	63.93	65.79	67.07	68.17	68.71	69.10	69.43	69.60	69.72	69.82
	S	82.13	78.73	75.59	73.97	72.81	71.78	71.26	70.89	70.57	70.40	70.28	70.18
75	I	60.82	65.39	69.18	70.98	72.21	73.26	73.78	74.14	74.46	74.62	74.73	74.83
	S	86.16	83.10	80.22	78.72	77.64	76.68	76.19	75.84	75.53	75.38	75.27	75.17
80	I	66.36	70.86	74.52	76.24	77.40	78.39	78.87	79.21	79.50	79.65	79.75	79.84
	S	89.98	87.32	84.76	83.40	82.43	81.54	81.10	80.78	80.49	80.35	80.25	80.16
85	I	72.15	76.52	79.99	81.58	82.65	83.55	83.98	84.29	84.55	84.69	84.78	84.86
	S	93.53	91.34	89.17	88.00	87.15	86.37	85.97	85.69	85.44	85.31	85.22	85.14
90	I	78.27	82.42	85.61	87.04	87.98	88.76	89.14	89.40	89.62	89.73	89.81	89.88
	S	96.69	95.09	93.41	92.48	91.78	91.14	90.81	90.58	90.37	90.26	90.18	90.12
95	I	84.93	88.75	91.54	92.72	93.47	94.08	94.36	94.56	94.72	94.81	94.86	94.91
	S	99.15	98.35	97.34	96.73	96.26	95.82	95.58	95.42	95.27	95.19	95.13	95.08

TABLEAU 4. Intervalles de confiance de 99 % pour les pourcentages

Base de l'estimation procentuelle (%)		5000	10000	25000	50000	100000	250000	500000	1000000	2500000	5000000	10000000	25000000
0	I	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	S	8.78	4.52	1.84	0.93	0.47	0.19	0.09	0.05	0.02	0.01	0.00	0.00
1	I	0.93	0.27	0.12	0.23	0.38	0.56	0.68	0.76	0.85	0.89	0.92	0.95
	S	12.04	7.18	3.99	2.80	2.12	1.63	1.42	1.28	1.17	1.12	1.08	1.05
2	I	0.41	0.20	0.45	0.75	1.04	1.35	1.53	1.66	1.78	1.84	1.89	1.93
	S	13.84	8.91	5.54	4.22	3.43	2.83	2.57	2.39	2.24	2.17	2.12	2.07
3	I	0.25	0.38	0.94	1.40	1.79	2.20	2.42	2.58	2.73	2.81	2.86	2.91
	S	15.52	10.50	6.98	5.55	4.67	3.99	3.67	3.47	3.29	3.20	3.14	3.09
4	I	0.28	0.70	1.51	2.10	2.58	3.06	3.32	3.51	3.69	3.78	3.84	3.90
	S	17.12	12.01	8.34	6.82	5.87	5.12	4.77	4.53	4.33	4.23	4.16	4.10
5	I	0.42	1.10	2.14	2.84	3.40	3.95	4.24	4.46	4.65	4.75	4.82	4.89
	S	18.65	13.45	9.66	8.05	7.04	6.23	5.84	5.59	5.36	5.26	5.18	5.11
6	I	0.65	1.56	2.81	3.60	4.24	4.85	5.17	5.41	5.62	5.73	5.81	5.88
	S	20.13	14.85	10.94	9.26	8.19	7.32	6.91	6.63	6.40	6.28	6.20	6.12
7	I	0.95	2.07	3.51	4.39	5.09	5.75	6.11	6.36	6.59	6.71	6.79	6.87
	S	21.56	16.21	12.20	10.45	9.33	8.41	7.98	7.68	7.42	7.30	7.21	7.13
8	I	1.30	2.62	4.23	5.20	5.95	6.67	7.05	7.32	7.57	7.69	7.78	7.86
	S	22.96	17.54	13.43	11.62	10.45	9.49	9.03	8.72	8.45	8.32	8.22	8.14
9	I	1.69	3.20	4.97	6.02	6.83	7.59	7.99	8.28	8.54	8.67	8.77	8.85
	S	24.33	18.85	14.64	12.78	11.57	10.57	10.09	9.76	9.47	9.33	9.23	9.15
10	I	2.12	3.81	5.73	6.85	7.71	8.52	8.94	9.25	9.52	9.66	9.76	9.85
	S	25.66	20.12	15.84	13.93	12.67	11.63	11.14	10.79	10.50	10.35	10.25	10.15
15	I	4.69	7.15	9.72	11.15	12.23	13.22	13.73	14.10	14.43	14.59	14.71	14.82
	S	32.01	26.25	21.64	19.52	18.11	16.92	16.34	15.94	15.59	15.41	15.29	15.18
20	I	7.75	10.84	13.93	15.62	16.86	17.99	18.57	18.98	19.36	19.54	19.68	19.80
	S	37.93	32.05	27.23	24.96	23.43	22.13	21.49	21.04	20.66	20.46	20.33	20.21
25	I	11.16	14.78	18.31	20.19	21.57	22.81	23.44	23.90	24.30	24.50	24.65	24.78
	S	43.55	37.62	32.66	30.29	28.67	27.29	26.60	26.13	25.71	25.50	25.35	25.22
30	I	14.83	18.92	22.81	24.86	26.34	27.67	28.35	28.83	29.26	29.48	29.63	29.77
	S	48.92	43.00	37.96	35.53	33.85	32.41	31.69	31.19	30.75	30.53	30.37	30.24
35	I	18.72	23.22	27.41	29.60	31.16	32.57	33.28	33.78	34.23	34.45	34.61	34.76
	S	54.08	48.22	43.16	40.69	38.98	37.49	36.75	36.23	35.78	35.55	35.39	35.24
40	I	22.82	27.66	32.11	34.40	36.03	37.49	38.22	38.74	39.21	39.44	39.60	39.75
	S	59.05	53.30	48.27	45.79	44.06	42.55	41.79	41.27	40.80	40.56	40.40	40.25
45	I	27.09	32.23	36.89	39.27	40.95	42.44	43.19	43.72	44.19	44.43	44.60	44.74
	S	63.84	58.25	53.30	50.83	49.10	47.58	46.82	46.28	45.81	45.57	45.40	45.26
50	I	31.54	36.93	41.76	44.19	45.90	47.42	48.18	48.71	49.19	49.43	49.59	49.74
	S	68.46	63.07	58.24	55.81	54.10	52.58	51.82	51.29	50.81	50.57	50.41	50.26
55	I	36.16	41.75	46.70	49.17	50.90	52.42	53.18	53.72	54.19	54.43	54.60	54.74
	S	72.91	67.77	63.11	60.73	59.05	57.56	56.81	56.28	55.81	55.57	55.40	55.26
60	I	40.95	46.70	51.73	54.21	55.94	57.45	58.21	58.73	59.20	59.44	59.60	59.75
	S	77.18	72.34	67.89	65.60	63.97	62.51	61.78	61.26	60.79	60.56	60.40	60.25

TABLEAU 4. Intervalles de confiance de 99 % pour les pourcentages — fin

Base de l'estimation procentuelle (%)		5000	10000	25000	50000	100000	250000	500000	1000000	2500000	5000000	10000000	25000000
		I	S										
65	I	45.92	51.78	56.84	59.31	61.02	62.51	63.25	63.77	64.22	64.45	64.61	64.76
	S	81.28	76.78	72.59	70.40	68.84	67.43	66.72	66.22	65.77	65.55	65.39	65.24
70	I	51.08	57.00	62.04	64.47	66.15	67.59	68.31	68.81	69.25	69.47	69.63	69.76
	S	85.17	81.08	77.19	75.14	73.66	72.33	71.65	71.17	70.74	70.52	70.37	70.23
75	I	56.45	62.38	67.34	69.71	71.33	72.71	73.40	73.87	74.29	74.50	74.65	74.78
	S	88.84	85.22	81.69	79.81	78.43	77.19	76.56	76.10	75.70	75.49	75.35	75.22
80	I	62.07	67.95	72.77	75.04	76.57	77.87	78.51	78.96	79.34	79.54	79.67	79.79
	S	92.25	89.16	86.07	84.38	83.14	82.01	81.43	81.02	80.64	80.46	80.32	80.20
85	I	67.99	73.75	78.36	80.48	81.89	83.08	83.66	84.06	84.41	84.59	84.71	84.82
	S	95.31	92.85	90.28	88.85	87.77	86.78	86.27	85.90	85.57	85.41	85.29	85.18
90	I	74.34	79.88	84.16	86.07	87.33	88.37	88.86	89.21	89.50	89.65	89.75	89.85
	S	97.88	96.19	94.27	93.15	92.29	91.48	91.06	90.75	90.48	90.34	90.24	90.15
95	I	81.35	86.55	90.34	91.95	92.96	93.77	94.16	94.41	94.64	94.74	94.82	94.89
	S	99.58	98.90	97.86	97.16	96.60	96.05	95.76	95.54	95.35	95.25	95.18	95.11

TABLEAU 5. Erreurs types pour les comptes totaux

TABLEAU 6. Erreurs types pour les pourcentages

Base de l'estimation procentuelle (%)	5000	10000	25000	50000	100000	250000	500000	1000000	2500000	5000000	10000000	25000000
1 ou 99	1.41	0.99	0.63	0.44	0.31	0.20	0.14	0.10	0.06	0.04	0.03	0.02
2 ou 98	1.99	1.40	0.88	0.62	0.44	0.28	0.20	0.14	0.09	0.06	0.04	0.03
3 ou 97	2.42	1.71	1.08	0.76	0.54	0.34	0.24	0.17	0.11	0.08	0.05	0.03
4 ou 96	2.79	1.96	1.24	0.87	0.62	0.39	0.28	0.19	0.12	0.09	0.06	0.04
5 ou 95	3.10	2.18	1.37	0.97	0.69	0.43	0.31	0.22	0.14	0.10	0.07	0.04
6 ou 94	3.38	2.37	1.50	1.06	0.75	0.47	0.33	0.24	0.15	0.11	0.07	0.05
7 ou 93	3.63	2.55	1.61	1.14	0.80	0.51	0.36	0.25	0.16	0.11	0.08	0.05
8 ou 92	3.86	2.71	1.71	1.21	0.85	0.54	0.38	0.27	0.17	0.12	0.09	0.05
9 ou 91	4.07	2.86	1.80	1.27	0.90	0.57	0.40	0.28	0.18	0.13	0.09	0.06
10 ou 90	4.26	3.00	1.89	1.34	0.94	0.60	0.42	0.30	0.19	0.13	0.09	0.06
15 ou 85	5.08	3.57	2.25	1.59	1.12	0.71	0.50	0.36	0.22	0.16	0.11	0.07
20 ou 80	5.69	4.00	2.52	1.78	1.26	0.80	0.56	0.40	0.25	0.18	0.13	0.08
25 ou 75	6.15	4.33	2.73	1.93	1.36	0.86	0.61	0.43	0.27	0.19	0.14	0.09
30 ou 70	6.51	4.58	2.89	2.04	1.44	0.91	0.64	0.46	0.29	0.20	0.14	0.09
35 ou 65	6.78	4.77	3.01	2.12	1.50	0.95	0.67	0.47	0.30	0.21	0.15	0.09
40 ou 60	6.96	4.90	3.09	2.18	1.54	0.98	0.69	0.49	0.31	0.22	0.15	0.10
45 ou 55	7.07	4.97	3.14	2.22	1.57	0.99	0.70	0.50	0.31	0.22	0.16	0.10
50	7.11	5.00	3.15	2.23	1.57	1.00	0.70	0.50	0.31	0.22	0.16	0.10

TABLEAU 7. Facteurs à être utilisés pour les caractéristiques des particuliers

Zone	Description	Facteur
4	Classification des ménages	1.04
5	Situation des particuliers au sein des ménages	0.84
6	Situation des particuliers au sein des familles	0.56
7	Nombre de personnes dans la famille	0.97
8	Sexe	0.16
9	État matrimonial	0.69
10	Langue maternelle	0.71
13	Âge	1.01
15	Niveau de scolarité de l'époux ou du parent seul de sexe masculin	1.00
16	Niveau de scolarité de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin	0.16
17	Fréquentation scolaire	1.04
22	La dernière année d'études primaires ou secondaires	1.16
23	Activité	0.95
25	Statut de mobilité	1.53
28	Rural/Urbain, 1976	0.42
29	Rural/Urbain, 1971	0.84

TABLEAU 8. Facteurs à être utilisés pour les caractéristiques des ménages

Zone	Description	Facteur
4	Genre de ménage privé	1.10
5	Nombre de personnes dans le ménage	0.64
6	Nombre de personnes faisant partie d'une famille dans le ménage	0.89
7	Nombre de personnes hors famille dans le ménage	0.88
8	Nombre de chambreurs dans le ménage	0.56
9	Nombre de personnes de moins de 6 ans dans le ménage	0.86
10	Nombre de personnes de moins de 14 ans dans le ménage	0.86
11	Nombre de personnes de moins de 16 ans dans le ménage	0.85
12	Nombre de personnes de moins de 18 ans dans le ménage	0.71
13	Nombre de personnes de 60-64 ans dans le ménage	0.64
14	Nombre de personnes de 65-69 ans dans le ménage	1.34
15	Nombre de personnes de 70 ans et plus dans le ménage	1.08
16	Sexe du chef de ménage	0.89
17	État matrimonial du chef de ménage	0.93
19	Âge du chef de ménage	1.01
20	Niveau de scolarité du chef de ménage	0.95
21	Activité du chef de ménage	1.16
23	Mode d'occupation des logements privés occupés	0.67
24	Type de construction des logements privés	0.92

TABLEAU 9. Facteurs à être utilisés pour les caractéristiques des familles

Zone	Description	Facteur
4	Genre de famille	1.07
5	Structure de la famille	0.15
6	Nombre de personnes dans la famille	0.57
7	Nombre d'enfants présents de moins de 6 ans dans la famille	1.25
8	Nombre d'enfants présents de 6-14 ans dans la famille	1.03
14	Langue maternelle de l'époux ou du parent seul de sexe masculin	1.04
15	Langue maternelle de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin	0.78
16	Âge de l'époux ou du parent seul de sexe masculin	1.13
17	Âge de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin	0.90
18	Niveau de scolarité de l'époux ou du parent seul de sexe masculin	1.25
19	Niveau de scolarité de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin	0.84
26	Activité de l'époux ou du parent seul de sexe masculin	1.00
27	Activité de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin	1.23
34	Mode d'occupation des logements privés occupés	1.24
35	Genre de logement	0.87

Utilisation des tableaux pour les estimations de variabilité de l'échantillonnage

Avant d'étudier l'emploi de ces tableaux, il faut souligner qu'on peut obtenir deux genres nécessairement différents d'estimations à l'aide des bandes-échantillon à grande diffusion, au moins pour certaines caractéristiques.

La première estimation s'obtient pour toutes les caractéristiques ou toute combinaison de caractéristiques; elle concerne la fréquence des catégories d'une caractéristique donnée, par exemple, le nombre total d'Ontariens ayant comme langue maternelle le polonais ou le pourcentage de Canadiens âgées de 60 ans ou plus. Les variables se classent en deux groupes, les variables quantitatives et les variables qualitatives. On peut exprimer les premières en chiffres (par exemple, l'âge, le revenu, le nombre de personnes dans un ménage), mais non les secondes (par exemple, le sexe, le lien avec le chef de ménage).

La nature numérique des variables quantitatives et de leurs combinaisons permet d'en tirer diverses statistiques, par exemple, des moyennes, médianes, intervalles de variation, écarts types, et coefficients de régression ou de corrélation, en plus des données touchant les fréquences de leurs catégories. Cela n'est pas possible pour des variables qualitatives.

A. Méthode d'interpolation pour les tableaux 1-6

Il arrive souvent que l'utilisateur ait besoin d'une estimation de variabilité (sous forme d'intervalle de confiance ou d'erreur type) pour une combinaison d'estimation (en chiffres ou en pourcentage) et d'effectif de population qui n'a pas été calculée. En d'autres mots, la combinaison pour laquelle on a besoin d'une estimation de la variabilité de l'échantillonnage est comprise entre deux valeurs du tableau.

On peut alors:

1. calculer la valeur de l'estimation à l'aide des formules 17-26, en remplaçant les valeurs de N , \bar{X} et n par les valeurs appropriées;
2. interposer à partir des tableaux.

Si l'on ne dispose que d'une petite calculatrice de bureau (un appareil qui ne possède que les quatre opérations arithmétiques de base (+, -, \times et $/$)), ou si l'on doit faire les calculs à la main, il est préférable d'interposer; si la calculatrice est plus perfectionnée (munie de la fonction $\sqrt{\quad}$ et d'une ou de plusieurs mémoires), on obtiendra des résultats assez semblables quelle que soit la méthode choisie, mais la seconde ne donnera jamais de résultats moins bons que la première.

Les valeurs des tableaux sont fonction de deux variables, l'estimation x et le chiffre de la population (ou la base du pourcentage) N . Elles peuvent donc s'écrire $f(x, N)$.

L'interpolation peut s'effectuer de trois façons:

1. Horizontalement: la valeur de x est dans le tableau et celle de N est intermédiaire.
2. Verticalement: la valeur de N est dans le tableau et celle de x est intermédiaire.
3. Horizontalement et verticalement: les valeurs intermédiaires de x et N sont trouvées par interpolation.

L'interpolation linéaire, la méthode la plus connue et la plus employée, est très souvent suffisamment exacte surtout quand la fonction peut être approchée par une droite dans un certain intervalle.

Toutefois, les fonctions calculées ici ne sont des fonctions linéaires ni de x , ni de N et, sauf dans certaines parties des tableaux, cette méthode ne fournira pas toujours des résultats assez justes. L'interpolation quadratique se rapproche mieux de la valeur de $f(x, N)$.

Nous étudierons les deux méthodes d'interpolation (linéaire et quadratique) un peu plus loin, pour une fonction d'une seule variable. Comme on interpole toujours une variable à la fois, l'extension à une fonction de deux variables est facile. On fixe tout simplement la variable qui n'est pas interpolée. Soit $f(y)$, une fonction de la variable y à interpoler. On peut remplacer y par x ou N dans les tableaux, selon la situation qui se présente.

B. L'interpolation linéaire

Soit la valeur y_0 , immédiatement inférieure à y , pour laquelle on a calculé une fonction et dont $f(y)$ doit maintenant être estimé. Soit y_1 la valeur suivante supérieure à y_0 dans le tableau.

Par conséquent, on a: $y_0 < y < y_1$.

L'estimation de la fonction pour y est alors:

$$\hat{f}(y) = f(y_0) + \frac{y - y_0}{y_1 - y_0} [f(y_1) - f(y_0)]. \quad (7)$$

C. L'interpolation quadratique

Soit y_0 un nombre dans le voisinage de y , pour lequel $f(y)$ est connu.

Soit y_{-1} la valeur du tableau inférieure à y_0 la plus rapprochée et y_1 , la valeur supérieure la plus rapprochée.

Nous devons avoir $y_{-1} < y < y_0$. L'estimation de $f(y)$ est alors:

$$f(y_0) + \frac{y - y_0}{y_1 - y_0} \left[\frac{y - y_{-1}}{y_1 - y_0} \cdot [f(y_1) - f(y_0)] + \frac{y_1 - y}{y_0 - y_1} \cdot [f(y_0) - f(y_{-1})] \right] \quad (8)$$

Comme il est mentionné de façon implicite ci-dessus, l'interpolation horizontale s'effectue en remplaçant y par N ; dans le cas contraire, remplacer y par x . Dans les deux cas, l'autre variable reste fixe.

Si $y_1 - y_0 = y_0 - y_{-1}$ (variables équidistantes), la formule (8) se réduit à la formule bien connue d'interpolation de Lagrange en trois points:

$$f(y) = \frac{u(u-1)}{2} f(y_1) + (1-u^2) f(y_0) + \frac{u(u+1)}{2} f(y_1)$$

où:

$$u = \frac{y - y_0}{y_1 - y_0}$$

Pour plus de détails, nous renvoyons le lecteur aux exemples numériques ci-dessous.

Estimation de la variabilité de l'échantillonnage des chiffres totaux

Pour estimer la variabilité de l'échantillonnage pour un intervalle de confiance en chiffres, on emploie le tableau 1, et pour une erreur type, le tableau 5.

Exemple 3: Dans les bandes-échantillon à grande diffusion, le nombre d'habitants de Terre-Neuve possédant la langue maternelle polonaise est zéro. On cherche un intervalle de confiance de 95 % pour le nombre réel de personnes possédant cette caractéristique. Les bandes-échantillon donnent 5593 comme chiffre de la population de Terre-Neuve, ce qui nous fournit un échantillon de 559300 personnes.

Comme l'estimation du nombre de personnes ayant le polonais comme langue maternelle à Terre-Neuve est trop faible pour utiliser l'erreur type (qui serait aussi zéro), on cherche alors dans le tableau 1 les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance. Pour $x = 0$, dans la colonne pour Terre-Neuve ($N = 559300$), on obtient,

la limite inférieure $L = 0$

la limite supérieure $U = 298$.

Le tableau 7 (pour les caractéristiques individuelles) indique que le facteur employé pour la caractéristique "langue maternelle" est de 1.04. Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance sont donc:

limite inférieure: $(1-1.04)0 + (1.04)0 = 0$

limite supérieure: $(1-1.04)0 + (1.04)298 = 305$.

Il y avait à Terre-Neuve à l'époque du recensement de 1976, 45 personnes parlant le polonais; ce chiffre est compris dans les limites de l'intervalle de confiance.

Exemple 4: On veut estimer le nombre de Montréalais dont le niveau de scolarité ne dépasse pas la 9^e ou 10^e année. À la zone 14 de la bande-échantillon à grande diffusion des particuliers, il y a 3717 personnes entrant dans la catégorie 4 (9^e-10^e année), ce qui nous donne une estimation de 371700 Montréalais ayant un niveau de scolarité de 9^e-10^e année.

En prenant $X = 250000$, nous approchons assez bien la valeur de l'estimation. On veut employer l'interpolation quadratique. Soit donc:

$$X_1 = 100000$$

$$X_0 = 250000$$

$$X_1 = 500000$$

On aurait pu prendre $X_1 = 250000$, $X_0 = 500000$ et $X_1 = 1000000$, car 373500 est plus proche de 500000 que de 250000.

Les valeurs de $f(y_{-1})$, $f(y_0)$ et $f(y_1)$ de la formule (8), obtenues en cherchant dans le tableau les limites inférieures des intervalles de confiance pour les trois valeurs choisies sont respectivement 99355, 240686 et 487534 et y_{-1} , y_0 et y_1 valent respectivement 373500, 100000, 250000 et 500000. En appliquant la formule (8), la limite inférieure est:

$$\begin{aligned} L &= 240686 + \frac{(371700-250000)}{(500000-100000)} \left[\frac{(371700-100000)}{(500000-250000)} (487534-240686) \right. \\ &\quad \left. + \frac{(500000-371700)}{(250000-100000)} (240686-99355) \right] \\ &= 359086. \end{aligned}$$

De même, en se servant des valeurs correspondantes pour la limite supérieure (106244, 259477 et 512654 respectivement) on obtient pour la limite supérieure une valeur $U = 383067$. Le facteur de correction pour la caractéristique "niveau de scolarité" (Tableau 7 – particuliers) est 1.16. Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance de 95 %, selon la formule (6), sont:

$$L_i = (1-1.16)371700 + (1.16)359086 = 357068$$

$$U_i = (1-1.16)371700 + (1.16)383069 = 384888.$$

L'intervalle de confiance de 95 % est donc:

$$357068 \leq X \leq 384888.$$

Comme la valeur de l'estimation (373500) est élevée, on peut ici se servir du tableau de l'erreur type. Pour Montréal, les erreurs types de 100000, 250000 et 500000 sont respectivement 3090, 4748 et 6380.

$$\begin{aligned} e.t. &= 4748 + \frac{(371700-250000)}{(500000-100000)} \left[\frac{(371700-100000)}{(500000-250000)} (6380-4748) \right. \\ &\quad \left. + \frac{(500000-371700)}{(250000-100000)} (4748-3090) \right] \\ &= 5719. \end{aligned}$$

On multiplie par 1.16, le facteur de correction pour la caractéristique "niveau de scolarité".

$$s = 1.16 \times 5719 = 6634$$

donc l'intervalle de confiance de 95 % est:

$$371700 - 2(6634) \leq X \leq 371700 + 2(6634)$$

c'est-à-dire

$$358432 \leq X \leq 384968$$

ce qui se rapproche de celui qu'on avait obtenu à l'aide du tableau 1. L'utilisateur peut vérifier que l'interpolation linéaire aurait fourni des résultats assez semblables à ceux-ci.

Estimation de la variabilité de l'échantillonnage d'un pourcentage

Dans ce cas, on peut utiliser soit les tableaux 3 ou 4 pour un intervalle de confiance, soit le tableau 6 pour une erreur type. La variabilité de l'échantillonnage y est donnée comme une fonction de l'estimation et de la base du pourcentage. Comme cette dernière variable est généralement une estimation, comme d'ailleurs la taille de la population dans des chiffres totaux, les valeurs obtenues seront, elles aussi, des approximations. L'erreur est en pratique sans importance.

Exemple 5: On cherche à estimer le pourcentage des personnes entre 16 et 24 ans qui ont un diplôme universitaire. Le chiffre fourni par la bande-échantillon à grande diffusion des particuliers à Toronto est de 1970 personnes possédant un diplôme universitaire (Codes 5-8, Zone 19) dont 269 sont âgées de 16 à 24 ans. Les estimations correspondantes pour Toronto sont donc 197000 et 26900. En pourcentage, cela donne $(100)(26900)/197000 = 13.65$ et la base du pourcentage est 197000. On veut calculer approximativement l'erreur type. On choisit dans le tableau 6 les pourcentages suivants:

$$P_{-1} = 10 \% ; P_0 = 15 \% ; P_1 = 20 \%$$

et pour base estimée

$$N_{-1} = 100000; N_0 = 250000; N_1 = 500000.$$

Comme on a choisi des pourcentages équidistants, on interpole d'abord verticalement pour chaque valeur de N , à l'aide de la formule (9).

On obtient:

$$u = \frac{13.65 - 15}{20 - 15} = -0.27; \frac{u(u-1)}{2} = 0.17; 1-u^2 = 0.93; \frac{u(u+1)}{2} = -0.10$$

et donc:

$$\text{pour } N_{-1} : S_{-1} = (0.17)(0.94) + (0.93)(1.12) + (-0.10)(1.26) = 1.08,$$

pour N_0 : $S_0 = (0.17)(0.60) + (0.93)(0.71) + (-0.10)(0.80) = 0.68$.

pour N_1 : $S_1 = (0.17)(0.42) + (0.93)(0.50) + (-0.10)(0.56) = 0.48$.

Puis, on interpole horizontalement à l'aide de la formule (8), ce qui donne l'erreur type:

$$\begin{aligned} \text{e.t.} &= 0.68 + \frac{(198500-250000)}{(500000-100000)} \left[\frac{(198500-100000)}{(500000-250000)} (0.48-0.68) \right. \\ &\quad \left. + \frac{(500000-198500)}{(250000-100000)} (0.68-1.08) \right] \\ &= 0.79. \end{aligned}$$

Donc 0.79 % est l'estimation non corrigée de l'erreur type pour une estimation de 13.65 % de base 197000. Il faut cependant effectuer une correction en fonction de la caractéristique choisie, une combinaison d'âge et de niveau de scolarité. Le facteur pour l'âge est 1.01, et celui pour le niveau de scolarité, 1.16. On emploie le plus grand des deux, ce qui donne:

$$(1.16)(0.79) = 0.92.$$

On peut maintenant calculer l'intervalle de confiance de 95 % pour le pourcentage exact:

$$13.65 - 2(0.92) \leq P \leq 13.65 + 2(0.92)$$

c'est-à-dire

$$11.8 \% \leq P \leq 15.5 \%.$$

Comparaison de deux régions ou populations différentes

On utilise souvent les données d'un échantillonnage pour établir s'il existe des différences entre deux populations pour ce qui est d'une caractéristique donnée, ou si une différence est trop grande pour ne dépendre que du hasard. Pour pouvoir faire la comparaison, il faut exprimer les données dans la même unité (en pourcentage, par exemple) et employer le tableau d'erreurs types approprié pour évaluer la variabilité de l'échantillonnage pour la différence étudiée.

Soit s_a et s_b les erreurs types de deux estimations pour deux populations, exprimées dans la même unité. Alors, l'erreur type de la différence se calcule ainsi:

$$s_{a-b} = \sqrt{s_a^2 + s_b^2} \quad (10)$$

Exemple 6: On veut comparer le pourcentage de Montréalais et de Torontois âgés de 16 à 24 ans qui possèdent un diplôme universitaire. Le pourcentage pour Toronto est 13.65 et l'erreur type, 0.92. Pour Montréal, les chiffres sont respectivement 11.8 et 0.82. Donc,

$$V = 13.65 - 11.8 = 1.85$$

$$S_v = (0.92)^2 + (0.82)^2 = 1.52$$

La différence est donc $\frac{1.85}{1.52} = 1.22$ fois l'erreur type.

On en conclut qu'il y a une très petite chance qu'un recensement complet des personnes âgées de 16 à 25 ans possédant un diplôme universitaire donnerait un résultat plus élevé pour Toronto que pour Montréal.

Comparaison de plus de deux régions ou populations différentes

De la comparaison entre deux régions découle naturellement la comparaison entre plusieurs régions pour établir comment une caractéristique donnée varie d'une région à l'autre. On suppose que les valeurs sont encore exprimées dans la même unité (un pourcentage). On procède de la façon suivante:

Soit k le nombre de régions à comparer, x_i la valeur de la caractéristique pour la région i et s_i l'erreur type pour cette région, obtenus des tableaux 5-6 ou à l'aide des formules appropriées. Il s'ensuit:

$$t = \sum_{i=1}^k \frac{1}{s_i^2} \quad (11)$$

$$w_i = \frac{1}{ts_i^2} \quad (i=1, 2, \dots, k) \quad (12)$$

$$\bar{x} = \sum_{i=1}^k w_i x_i \quad (13)$$

et enfin

$$X^2 = \sum_{i=1}^k (x_i - \bar{x})^2 / s_i^2 \quad (14)$$

S'il n'y a pas de différence entre les régions, la distribution de X^2 correspondra à peu près à un χ^2 (chi-carré) avec $k-1$ degrés de liberté.

Remarque: Si, pour une région quelconque, l'erreur type est estimée à être zéro parce que l'estimation de la caractéristique est égale à zéro ou à 100 pourcent ou N (chiffre total), alors il faut soit rejeter la région, soit la regrouper avec une autre de même genre. Chaque fois qu'on rejette ou qu'on regroupe une région, k , le nombre de régions à comparer, diminue de un.

Exemple 7: On veut étudier la distribution de la caractéristique suivante dans les provinces: le pourcentage d'enfants de 16 à 24 ans possédant un diplôme universitaire et dont le père possède un tel diplôme en regard du nombre d'enfants de 16 à 24 ans possédant un diplôme universitaire. Les personnes dont le père possède un degré universitaire ont les Codes 15-18 ou 22-25 à la Zone 15.

On a regroupé les provinces des Prairies et les provinces Maritimes (Î. P.-É. exclue). Les calculs sont donnés dans le tableau ci-dessous.

Province	x	n	N	P(%)	s _i	1/s _i ²
Maritimes	41	146	14600	28.1	3.713	0.0725
Québec	100	311	31100	31.8	2.632	0.1443
Ontario	177	602	60200	29.1	1.843	0.2945
Provinces des Prairies	83	279	27900	28.3	2.688	0.1384
Colombie-Britannique	31	116	11600	25.9	4.063	0.0606
Total					0.7103	

Dans le tableau ci-dessus on a:

x = le nombre d'enfants âgés de 16 à 24 ans possédant un diplôme universitaire et dont le père possède aussi un tel diplôme, dans l'échantillon à grande diffusion.

n = le nombre total d'enfants de 16 à 24 ans qui possèdent un diplôme universitaire, dans l'échantillon à grande diffusion.

N = la base estimée du pourcentage ($= 100n$).

P = l'estimation du pourcentage ($= 100 x/n$)

s_i = l'erreur type du pourcentage qui a été calculée ici à l'aide de la formule (25).

On a,

$$\begin{aligned} x &= [(0.0725)(28.11) + (0.1443)(31.8) + (0.2945)(29.1) + (0.1384)(28.3) + \\ &\quad (0.0606)(25.9)] / 0.7103 \\ &= 29.12 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} X^2 &= \frac{(28.1-29.12)^2}{(3.713)^2} + \frac{(31.8-29.12)^2}{(2.632)^2} + \frac{(29.1-29.12)^2}{(1.843)^2} + \frac{(28.3-29.12)^2}{(2.688)^2} + \frac{(25.9-29.12)^2}{(4.063)^2} \\ &= 1.834 \end{aligned}$$

ce qui correspond approximativement à une distribution chi-carré à $5-1 = 4$ degrés de liberté. En consultant les tableaux de chi-carré (disponibles dans la plupart des manuels de statistique), on trouve que la probabilité d'obtenir $X^2 = 1.834$ avec 4 degrés de liberté est près de 90 %. On a donc une très grande chance d'obtenir cette valeur de X^2 s'il n'existe en fait aucune différence entre les provinces. On en conclut que l'existence de différences entre les provinces ne peut être illustrée pour cette caractéristique et que la variabilité de l'échantillonnage explique les différences observées dans l'échantillon à grande diffusion.

Estimation d'autres quantités statistiques

On peut calculer le coefficient d'association entre deux ou plusieurs variables à partir des estimations de fréquences. L'association de caractéristiques et la corrélation sont reliées d'une certaine façon, la corrélation étant définie pour les variables quantitatives seulement. On compte plusieurs coefficients d'association, étudiés dans les manuels, traitant de l'analyse quantitative.

Comparaison des données de l'échantillon à grande diffusion avec les données des publications du recensement

L'utilisateur voudra parfois comparer les données obtenues à l'aide de l'échantillon à grande diffusion avec les données correspondantes du recensement. Pour le recensement de 1976, la formule (10) pour l'erreur type de la différence ne s'applique pas, car on considère l'échantillon à grande diffusion comme un sous-échantillon du recensement.

On emploiera des formules différentes selon que la caractéristique provient du Questionnaire 2A (recensement complet) ou 2B (échantillon d'un tiers).

Soit s_c l'erreur type des données publiées et s_s celle qu'on a calculée pour l'échantillon à grande diffusion. Ainsi s_{s-c} serait l'erreur type de la différence. Comme les résultats obtenus à partir d'un échantillon et ceux qu'on tire d'un sous-échantillon sont corrélés, l'erreur type de la différence sera moindre. Dans ce cas la formule est

$$s_{s-c} = \sqrt{s_s^2 - s_c^2} \tag{15}$$

Si on calcule la différence pour une caractéristique du Questionnaire 2A ou une combinaison de ces caractéristiques, on a $s_c = 0$ et $s_{s-c} = s_s$. D'autre part, si on traite de caractéristiques provenant du Questionnaire 2B, en combinaison avec d'autres données du Questionnaire 2A ou non, l'erreur type est différente de zéro et il faut l'estimer d'une façon ou d'une autre. Il arrive qu'on donne dans la publication une idée de sa valeur: on peut alors utiliser ce chiffre. On peut parfois en obtenir une approximation grossière à l'aide des formules (22) pour les valeurs en chiffres totaux ou (25) pour les pourcentages en utilisant

\hat{x} ou \hat{p} = l'estimation fournie

$f = 1/3$

$n = \hat{N}/3$

\hat{N} = l'effectif estimé de la population ou la base du pourcentage.

Lorsqu'on veut comparer des données tirées du recensement de 1971 ou d'années antérieures, on applique la formule (10) pour les estimations appropriées de s_s et s_c .

Estimation de la variabilité de l'échantillonnage pour d'autres quantités dérivées

Comme nous l'avons signalé, il est possible de calculer, pour quelques-unes des variables quantitatives, des statistiques basées sur la nature quantitative de ces variables et qui utilisent les valeurs réelles (numériques) naturellement reliées aux unités de la population. Les moyennes, médianes, erreurs types, indices, coefficients de régression et de corrélation, etc., se rangent dans cette catégorie. L'estimation de la variabilité de l'échantillonnage de ces statistiques s'effectue à partir des données de l'échantillon à grande diffusion et exige un travail supplémentaire. La plupart des manuels de statistiques expliquent comment évaluer la variabilité des données dérivées. Soulignons cependant que dans certains cas, la formule d'estimation de la variabilité (par exemple, celle de l'erreur type) suppose que la ou les caractéristiques en cause possède(nt) une distribution au moins à peu près normale. Or, cette hypothèse manque parfois de réalisme. On dispose d'une autre méthode pour calculer la variabilité appelée méthode de l'échantillon subdivisé, qui fait appel à des sous-groupes aléatoires. Par exemple:

1. Répartir les unités (particuliers, ménages ou familles) de la bande-échantillon en sous-groupes k de taille à peu près égale. Celles-ci étant classées de façon aléatoire, il suffit d'effectuer la répartition systématiquement, en plaçant le 1^{er} élément et chaque k^{e} élément qui suit dans le premier sous-groupe, etc.
2. Calculer la valeur de la statistique cherchée pour chaque sous-groupe. Soit z_i la valeur de la variable pour le sous-groupe i ($i = 1, 2, \dots, k$).
3. L'erreur type de la statistique pour tout l'échantillon est évaluée à l'aide de la formule suivante:

$$s_b = \sqrt{\frac{1}{k(k-1)} \sum_{i=1}^k (z_i - \bar{z})^2} \quad (16)$$

où z est la valeur de la statistique calculée sur l'ensemble de l'échantillon.

Formules utilisées pour le calcul des tableaux

Les formules ci-dessous ont servi à calculer les valeurs données dans les tableaux. Les estimations de la variabilité de l'échantillonnage s'obtiennent à l'aide des tableaux 1-6 selon le genre d'estimation dont on veut déterminer la variabilité, ou se calculent directement grâce à la formule appropriée ci-dessous. Soulignons que l'utilisateur doit multiplier par le facteur approprié (Tableaux 7-8) une fois l'estimation brute de la variabilité établie. En effet, il lui faut tenir compte du plan de sondage employé pour déterminer la population du Questionnaire 2B lors du recensement de 1976 et celui qui a servi à la sélection de l'échantillon à grande diffusion.

1. Tableaux d'intervalles de confiance approximatifs (Tableaux 1-4)

Les formules employées pour calculer les entrées de ces tableaux sont tirées de Molenaar (1973)*. Pour calculer un intervalle de confiance de 100 $(1-2\alpha)\%$ pour une valeur en chiffres:

$$P_1 = [x-1 + \psi - \xi \sqrt{\frac{(x-\omega)(n-x+1-\omega)}{n+11\omega-4}}] / (n+2\psi-1) \quad (17)$$

$$P_2 = [x+\psi + \xi \sqrt{\frac{(x+1-\omega)(n-x-\omega)}{n+11\omega-4}}] / (n+2\psi-1) \quad (18)$$

donc la limite inférieure sera:

$$L = 1/2 [x-1 + P_1 (2\hat{N}-n+1)] \quad (19)$$

et la limite supérieure:

$$U = 1/2 [x+P_2 (2\hat{N}-n+1)] \quad (20)$$

où

x = la valeur de l'échantillon tirée de l'échantillon à grande diffusion,

n = la taille de l'échantillon correspondante,

\hat{N} = l'effectif de la population (exact ou estimé).

*Molenaar, W.: Simple Approximations to the Poisson, Binomial and Hypergeometric Distributions. Biometrika 29 (1973) 2, pp. 403-407.

$\xi = u(\alpha) =$ la variable centrée normale: la probabilité qu'elle se situe dans la queue de la distribution du côté droit est α ,

$$\psi = (\xi^2 + 2)/3,$$

$$\omega = (7 - \xi^2)/18.$$

Le tableau ci-dessous donne les valeurs de ξ , ψ et ω pour les valeurs de α les plus courantes.

100(1- α)	α	ξ	ψ	ω
80%	0.1	1.2816	1.2142	0.2976
90%	0.05	1.6449	1.5686	0.2386
95%	0.025	1.9600	1.9472	0.1755
98%	0.01	2.3263	2.4706	0.0882
99%	0.005	2.5758	2.8782	0.0203
99.8%	0.001	3.0902	3.8498	-0.1416
99.9%	0.0005	3.2905	4.2758	-0.2126

L est choisi égal à zéro quand $\hat{X} = 0$ dans les tableaux 1 et 2 et U est obtenu à partir des formules (18) et (20) avec $\xi = u(2\alpha)$. Si $\hat{X} > \hat{N}/2$, alors les limites de confiance pour X s'obtiennent ainsi:

1. Calculer $\hat{Y} = \hat{N} - \hat{X}$.
2. Déterminer les limites de confiance L' et U' pour $Y = N - \hat{X}$ à l'aide des formules ci-dessus ou des tableaux, en remplaçant x par $n - x$.
3. Les limites de confiance de X seront $L = \hat{N} - U'$

$$U = \hat{N} - L'$$

Les limites de confiance pour un pourcentage $p = \frac{100X}{N}\%$ sont données par les formules (19) et (20):

$$L(p) = \frac{100L}{\hat{N}}$$

$$U(p) = \frac{100U}{\hat{N}} \quad (21)$$

On peut déterminer de la même façon les limites de confiance pour tout multiple de X, comme le nombre de personnes titulaires d'un diplôme universitaire pour 1000 habitants, etc.

2. Tableaux d'erreurs types approximatives (Tableaux 5-6)

Les erreurs types données dans ces tableaux ont été calculées de la façon suivante:

Pour une valeur en chiffres, l'erreur type est:

$$s(\hat{X}_i) = \sqrt{\frac{\hat{x}_i (\hat{N} - \hat{X}_i)(1-f)}{n-1}} \quad (22)$$

ou exprimée sous forme de rapport:

$$s(\hat{X}_i) = N \sqrt{\frac{P_i(1-P_i)(1-f)}{n-1}} \quad (23)$$

où:

\hat{N} = l'effectif estimé de la population

\hat{X}_i = le nombre estimé d'éléments dans une catégorie

$P_i = \hat{X}_i/\hat{N}$

n = la taille de l'échantillon (c.-à-d. 1 % de N)

f = n/N ($= 0.01$ pour l'échantillon à grande diffusion, mais peut être différent si l'utilisateur décide d'en tirer un sous-échantillon).

La variance de X_i est le carré de l'expression (22) ou (23). La covariance entre deux estimations (pour les catégories i et j, par exemple, avec $i \neq j$) est:

$$\text{Cov}(X_i, X_j) = -\frac{\hat{X}_i \hat{X}_j (1-f)}{n-1} = -\hat{N}^2 \frac{P_i P_j (1-f)}{n-1} \quad (24)$$

On peut déduire l'erreur type et la covariance d'un pourcentage des formules qui ont été données. Pour l'erreur type:

$$s(\hat{P}_i) = \sqrt{\frac{\hat{P}_i (100-\hat{P}_i)(1-f)}{n-1}} \quad (25)$$

où \hat{P}_i est le pourcentage estimé.

Pour la covariance:

$$\text{Cov}(\hat{P}_i \hat{P}_j) = -\frac{\hat{P}_i \hat{P}_j (1-f)}{n-1} \quad (26)$$

Remarque: Si f est petit et n assez grand, on néglige habituellement le facteur 1-f et on remplace $n-1$ par n dans les formules ci-dessus.

3. Tableaux des facteurs pour les différentes caractéristiques (Tableaux 7-9)

Ces facteurs mesurent l'effet dû à la sélection de la population du Questionnaire 2B et de l'échantillon à grande diffusion pour ce qui est de la variabilité de l'échantillonnage. L'effet est en grande partie fonction de la façon dont on classe les ménages échantillonnes (pour la population du Questionnaire 2B) surtout en ce qui touche aux corrélations à l'intérieur des ménages, corrélations qui varient probablement selon les caractéristiques. La pondération attribuée aux particuliers et aux ménages joue aussi un rôle qui varie sans doute selon les caractéristiques. Les facteurs donnés dans les tableaux ont été calculés de façon empirique par une analyse de variance des données des bandes-échantillon à grande diffusion. En d'autres mots, on a déterminé le degré de variance totale pouvant s'appliquer à une variable donnée. Comme nous l'avons déjà signalé, ces facteurs représentent l'écart-type entre la variabilité réelle et celle qu'on obtiendrait si l'échantillon à grande diffusion était un échantillon aléatoire simple de la population entière du Canada.

Les facteurs de ce tableau sont identiques à ceux qui ont été calculés pour les bandes-échantillon à grande diffusion de 1971. Le manque de temps n'a pas permis de recalculer ces facteurs d'après les données de 1976. Toutefois, il y a peu de raison de croire qu'une période de cinq ans ferait une grosse différence. Malheureusement, on ne possède pas les facteurs de certaines variables dans les bandes-échantillon à grande diffusion de 1976. Pour celles-ci, on propose d'utiliser la variance de l'échantillonnage non corrigée. Les facteurs basés sur les données de 1976 seront calculés si l'intérêt des utilisateurs le justifie.

Les erreurs autres que l'échantillonnage

L'erreur de l'échantillonnage n'est qu'une composante de l'erreur totale d'un sondage. Des erreurs qui n'en dépendent pas peuvent se glisser dans les données, par exemple lors de l'imputation des non-réponses ou par suite d'erreurs flagrantes de déclaration, pendant le codage et le traitement des questionnaires. Les intervalles de confiance et les erreurs types, donnés dans les sections précédentes, ne mesurent la variabilité des estimations de l'échantillonnage obtenue de l'échantillon à grande diffusion que par rapport aux données du recensement et ne rendent pas compte de la possibilité d'inexactitude dans ces dernières données. Les erreurs d'observation n'ont donc aucun effet sur les estimations obtenues des bandes-échantillon à grande diffusion si l'on ne considère que les données du recensement. Dans la réalité, cependant, les répercussions de ces erreurs sur les estimations des chiffres totaux sont beaucoup plus graves puisque leur effet est multiplié par 100. D'autre part, la probabilité de choisir un questionnaire entaché d'une erreur d'observation est environ un trentatroisième, puisqu'on a tiré l'échantillon à grande diffusion de la population du Questionnaire 2B.

Si la proportion de la population concernée par une estimation est faible, la composante principale de la variance totale sera la variance de l'échantillonnage. Plus le chiffre de l'estimation se rapprochera de l'effectif de la population, plus l'importance de la variance de l'échantillonnage diminuera. Ceci peut ne pas nécessairement être le cas pour les erreurs d'observation, de sorte que celles-ci figureront pour une plus grande part de l'erreur totale dans la mesure où le chiffre d'une estimation tendra vers l'effectif total de la population d'une région.

CHAPITRE III

TECHNIQUES DE PROGRAMMATION

Exigences concernant le logiciel aux fins d'exploitation

Notez que, dans nombre de cas, on peut accéder aux bandes-échantillon au moyen d'une collection de sous-programmes dont dispose déjà l'utilisateur sur son ordinateur. Ce dernier devrait consulter son centre d'informatique s'il n'est pas au courant de ces possibilités.

On peut dire que les exigences concernant le logiciel pour exploiter les bandes-échantillon à grande diffusion sont quelques-unes des principales opérations qu'on effectue habituellement lorsqu'on utilise les données-échantillon (1 %) du recensement.

1. Stockage et extraction – pour toutes les variables et les régions géographiques
2. Agrégation
3. Classement recoupé
4. Mise en forme
5. Analyse statistique

Cette liste n'est aucunement exhaustive. Toutefois, elle nous permet d'indiquer certains paquets-programmes qui peuvent être utiles à l'exploitation des données contenues sur les bandes-échantillon à grande diffusion. Une description succincte de ces paquets-programmes figure ci-après.

FANTOM: Programme informatique généralisé qui effectue des calculs mathématiques et statistiques sur des blocs de données au moyen d'instructions en anglais et de paramètres.

STATAPE/TARELA: Collection de sous-programmes utilisant TARELA (langage de demande de tableaux) – langage orienté vers le problème utilisé pour extraire les données des fichiers d'enquête afin de produire des totalisations statistiques. Cette collection de programmes a été mise au point par Statistique Canada.

COLLECTION DE SOUS-PROGRAMMES SCIENTIFIQUES: Bibliothèque IBM de sous-programmes mathématiques et statistiques qui peuvent être complétés ou modifiés par l'utilisateur en vue d'effectuer diverses manipulations, mises en forme et analyses statistiques des données.

COLLECTION DE PROGRAMMES POUR LES SPÉIALISTES DES SCIENCES SOCIALES: Il s'agit d'un ensemble de programmes généralisés servant à faire des totalisations, des mises en forme et des analyses statistiques des données d'enquête au moyen de simples directives manuelles de langage pour définir et exploiter les données.

Pour plus de renseignements sur FANTOM et STATAPE, on voudra bien écrire au service suivant:

Renseignements sur les bandes
du recensement
Division CANSIM
Statistique Canada
Ottawa, Canada
K1A 0Z8

ou téléphonez au numéro (613) 995-0097.

Cette liste de programmes n'est pas exhaustive et nous ne l'avons pas indiquée à titre de recommandation pour quelque programme que ce soit.

CHAPITRE IV

STRUCTURE DES ENREGISTREMENTS ET VARIABLES DU FICHIER DES PARTICULIERS

Structure des enregistrements

Pour établir le fichier des particuliers, on a tiré des données recueillies du recensement de 1976 un échantillon systématique de 1 % des particuliers. Le fichier des particuliers renferme des renseignements démographiques et économiques ainsi que quelques caractéristiques concernant la famille et le logement sur chaque personne échantillonnée.

Dans le contexte du fichier des particuliers, un enregistrement concerne les données d'une personne.

Cliché d'enregistrement

Un cliché d'enregistrement est la description technique de la structure des données dans chaque enregistrement. Il précise le numéro de zone, la taille, la position, le type, la mnémonique et le titre de chaque variable.

Zone:	Indique l'ordre de chaque variable de l'enregistrement par rapport aux autres variables.
Taille:	Désigne le nombre de caractères nécessaire au codage de la variable.
Position:	Indique l'endroit exact, c'est-à-dire la position de début et la position de fin, où se trouvent les codes de la variable sur l'enregistrement.
Type:	Permet d'identifier la façon dont est codée une variable sur l'enregistrement. En 1976, seul le code numérique (N) est utilisé.
Mnémonique:	La mnémonique attribuée à chaque variable du fichier des particuliers n'est destinée qu'à des fins internes. On peut toutefois s'en servir si le système d'extraction qu'un utilisateur nécessite un cahier des codes.
Titre:	Donne l'intitulé réel de la variable.

Exemple:

ZONE	TAILLE	POSITION	TYPE	MNÉMONIQUE	TITRE
14	2	24-25	N	EDUCAT	Niveau de scolarité

L'exemple indique que la variable "Niveau de scolarité" est la quatorzième variable (Zone 14) codée sur l'enregistrement. Deux chiffres (Taille 2, Type N) sont nécessaires pour coder sa répartition. Le premier caractère est codé en position 24, le deuxième en position 25 de l'enregistrement et la mnémonique est EDUCAT.

CLICHÉ D'ENREGISTREMENT

Nom de groupe des données: FICHIER DES PARTICULIERS

Zone	Taille	Position	Type	Mnémonique	Titre
1	2	1 - 2	N	PROV	Code provincial
2	3	3 - 5	N	CMA	Code de RMR
3	1	6	N	FTYPE	Indication du genre de fichier
4	1	7	N	HHLD-CLAS	Classification des ménages
5	2	8 - 9	N	HHLD-REL	Situation des particuliers au sein des ménages
6	1	10	N	FAM-MEMB	Situation des particuliers au sein des familles
7	2	11 - 12	N	FAM-SIZE	Nombre de personnes dans la famille
8	1	13	N	SEX	Sexe
9	1	14	N	USMARST	État matrimonial
10	2	15 - 16	N	USMOTHTG	Langue maternelle
11	2	17 - 18	N	MTMP	Langue maternelle de l'époux ou du parent seul de sexe masculin
12	2	19 - 20	N	MTFP	Langue maternelle de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin
13	2	21 - 22	N	AGE	Âge
14	2	23 - 24	N	EDUCAT	Niveau de scolarité
15	2	25 - 26	N	EDUMP	Niveau de scolarité de l'époux ou du parent seul de sexe masculin
16	2	27 - 28	N	EDUFP	Niveau de scolarité de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin
17	1	29	N	ATTEND	Fréquentation scolaire
18	1	30	N	ATYPE	Genre de fréquentation scolaire
19	1	31	N	DGREE	Diplôme d'éducation
20	1	32	N	PSUV	Études postsecondaires universitaires
21	1	33	N	PSNU	Études postsecondaires non universitaires
22	2	34 - 35	N	HGRAD	La dernière année d'études primaires ou secondaires
23	1	36	N	LFTAG	Activité
24	1	37	N	LF71X	Activité (définition de 1971)
25	1	38	N	MOB5	Statut de mobilité
26	2	39 - 40	N	POPS	Groupe de taille de la population, 1971
27	2	41 - 42	N	POP	Groupe de taille de la population, 1976
28	1	43	N	RUSIZE-S	Rural/Urbain, 1976
29	1	44	N	RUUB5	Rural/Urbain, 1971

Définitions et codes

Vous trouverez dans cette section la définition et les codes de chaque variable du fichier des particuliers. Les variables sont enregistrées dans l'ordre des identifications de ZONE sur le cliché d'enregistrement. Le numéro de zone et la mnémonique pour la variable sont indiqués au haut de chaque page. Chaque variable figure sur une page distincte.

La définition donne une brève explication des termes du recensement et indique les déclarants de cette variable dans le questionnaire du recensement de 1976. La définition est suivie de la répartition des codes de la bande-échantillon à grande diffusion décrivant ce que le code représente et quels éléments ont été combinés, le cas échéant, pour créer de nouveaux codes de bande-échantillon à grande diffusion.

Pour la convenance de l'utilisateur dans l'interprétation de la terminologie du recensement, une copie brève du "Dictionnaire des termes du recensement de 1976" est incluse au chapitre VIII.

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

ZONE: 1

PROV

Code provincial

Un code composé de deux chiffres qui permet d'identifier la région et la province où habitent les recensés.

Donné pour: Population totale

Code	Description	Comprend
10	Terre-Neuve	
12	Nouvelle-Écosse	
13	Nouveau-Brunswick	
24	Québec	
35	Ontario	
46	Manitoba	
47	Saskatchewan	
48	Alberta	
59	Colombie-Britannique	

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

ZONE: 2

CMA

Code de RMR

Un code composé de trois chiffres qui permet d'identifier les régions métropolitaines de recensement où habitent les recensés.

Donné pour: Population totale

Code	Description	Comprend
462	RMR de Montréal	
535	RMR de Toronto	
933	RMR de Vancouver	
000	N'ayant pas lieu de figurer	

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

ZONE: 3
FTYPE

Indication du genre de fichier

Indique le genre de fichier en voie de développement. Il est utilisé à des fins de vérification.

Donné pour: Population totale (fichier)

Code	Description	Comprend
1	Fichier des particuliers	
2	Fichier des familles	
3	Fichier des ménages	

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

**ZONE: 4
HHLD-CLAS**

Classification des ménages

Les ménages sont classés en trois catégories: (1) un ménage PRIVÉ, c'est-à-dire les personnes (autres que des résidents étrangers) qui occupent des logements privés et qui n'ont pas de lieu de résidence habituelle ailleurs au Canada; (2) un ménage COLLECTIF, c'est-à-dire les personnes (autres que des résidents étrangers) qui occupent des logements collectifs et qui n'ont pas de lieu de résidence habituelle ailleurs au Canada; (3) un MÉNAGE À L'EXTÉRIEUR DU CANADA, c'est-à-dire le personnel militaire, diplomatique et autres fonctionnaires, ainsi que les personnes qui sont à leur charge, qui demeurent à l'extérieur du Canada.

Donné pour: Population totale

Code	Description	Comprend
1	Ménage privé	
2	Ménage collectif	
3	Autre	Les canadiens recensés à l'extérieur du Canada, les personnes dont le lien avec le chef de ménage du lieu de résidence habituelle n'a pu être déterminé, etc.

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

ZONE: 5
HHLD-REL

Situation des particuliers au sein des ménages

Lien de chaque personne avec le chef du ménage dont elle est membre. Une personne peut être apparentée au chef de ménage par le sang, par alliance ou par adoption, ou n'avoir aucun lien de parenté avec lui.

Donné pour: Population totale

Code	Description	Comprend
01	Chef de ménage	
02	Conjoint	Époux ou épouse
03	Fils, fille	
04	Bru, gendre	
05	Petit-enfant	
06	Père ou mère	
07	Frère ou soeur	
08	Beau-père, belle-mère	
09	Beau-frère, belle-soeur	
10	Autres personnes apparentées	
11	Personnes non apparentées	Chambreur, associé, employé
00	N'ayant pas lieu de figurer	Personnes dans les ménages collectifs, personnes vivant à l'extérieur du Canada, résidents temporaires dont il a été impossible de déterminer le lieu de résidence habituelle, personnes dans les ménages privés dont le lien avec le chef du ménage n'a pu être déterminé lors du traitement des données.

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

ZONE: 6
FAM-MEMB

Situation des particuliers au sein des familles

Classement des personnes comme faisant partie d'une famille ou comme personnes hors famille. Les PERSONNES FAISANT PARTIE D'UNE FAMILLE appartiennent à une famille de recensement (par exemple, personnes vivant dans le même logement ayant des liens conjugaux ou des liens de filiation). Les PERSONNES HORS FAMILLE ne sont pas membres d'une famille de recensement. Elles peuvent être apparentées au chef de ménage (par exemple, beau-frère, cousin) ou non apparentées (par exemple, chambreur, employé).

Donné pour: Population totale

Code	Description	Comprend
Membre d'une famille de recensement		
1	Époux	
2	Épouse	
3	Parent seul de sexe masculin	
4	Parent seul de sexe féminin	
5	Enfant	
6	Personne hors famille de recensement	
0	N'ayant pas lieu de figurer	Personnes dans les ménages collectifs, personnes vivant à l'extérieur du Canada, résidents temporaires dont il a été impossible de déterminer le lieu de résidence habituelle, personnes dans les ménages privés dont le lien avec le chef du ménage n'a pu être déterminé lors du traitement des données.

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

ZONE: 7
FAM-SIZE

Nombre de personnes dans la famille

Il s'agit du nombre de personnes dans la famille de recensement à laquelle appartient le recensé.

Donné pour: Population totale

Code	Description	Comprend
01	Personnes hors famille	
	Personnes faisant partie d'une famille	
02	Deux personnes	
03	Trois personnes	
04	Quatre personnes	
05	Cinq personnes	
06	Six personnes	
07	Sept personnes	
08	Huit personnes	
09	Neuf personnes	
10	Dix personnes ou plus	
00	N'ayant pas lieu de figurer	Personnes dans les ménages collectifs, personnes vivant à l'extérieur du Canada, résidents temporaires dont il a été impossible de déterminer le lieu de résidence habituelle, personnes dans les ménages privés dont le lien avec le chef du ménage n'a pu être déterminé lors du traitement des données.

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

ZONE: 8
SEX

Sexe

Il s'agit du sexe du recensé.

Donné pour: Population totale

Code	Description	Comprend
1	Homme	
2	Femme	

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

ZONE: 9
USMARST

État matrimonial

Il s'agit de l'état conjugal du recensé.

Donné pour: Population totale

Code	Description	Comprend
1	Célibataire (jamais marié(e))	
2	Marié(e) (comprend les personnes vivant en concubinage)	
3	Veuf (veuve)	
4	Divorcé(e)	
5	Séparé(e)	

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

ZONE: 10
USMOTHTG

Langue maternelle

Il s'agit de la première langue apprise et encore comprise.

Donné pour: Population totale

Code	Description	Comprend
01	Anglais	
02	Français	
03	Allemand	
04	Italien	
05	Néerlandique	
06	Polonais	
07	Scandinave	Danois, islandais, norvégien, suédois
08	Ukrainien	
09	Indien nord-américain	
10	Non déclarée	Langue maternelle non indiquée
11	Toutes les autres	

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

ZONE: 11
MTMP

Langue maternelle de l'époux ou du parent seul de sexe masculin

Il s'agit de la première langue apprise et encore comprise par l'époux ou le parent seul de sexe masculin.

Donné pour: Population totale

Code	Description	Comprend
01	Anglais	
02	Français	
03	Allemand	
04	Italien	
05	Néerlandais	
06	Polonais	
07	Scandinave	Danois, islandais, norvégien, suédois
08	Ukrainien	
09	Indien nord-américain	
10	Non déclarée	Langue maternelle non indiquée
11	Toutes les autres	
00	N'ayant pas lieu de figurer	Parent seul de sexe féminin, personnes ne faisant pas partie d'une famille, enfants faisant partie d'une famille de recensement à parent seul de sexe féminin, personnes dans les ménages collectifs, personnes vivant à l'extérieur du Canada, résidents temporaires dont il a été impossible de déterminer le lieu de résidence habituelle, personnes dans les ménages privés dont le lien avec le chef du ménage n'a pu être déterminé lors du traitement des données.

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

ZONE: 12

MTFP

Langue maternelle de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin

Il s'agit de la première langue apprise et encore comprise par l'épouse ou le parent seul de sexe féminin.

Donné pour: Population totale

Code	Description	Comprend
01	Anglais	
02	Français	
03	Allemand	
04	Italien	
05	Néerlandaise	
06	Polonais	
07	Scandinave	Danois, islandais, norvégien, suédois
08	Ukrainien	
09	Indien nord-américain	
10	Non déclarée	Langue maternelle non indiquée
11	Toutes les autres	
00	N'ayant pas lieu de figurer	Parent seul de sexe masculin, personnes ne faisant pas partie d'une famille, enfants faisant partie d'une famille de recensement à parent seul de sexe masculin, personnes dans les ménages collectifs, personnes vivant à l'extérieur du Canada, résidents temporaires dont il a été impossible de déterminer le lieu de résidence habituelle, personnes dans les ménages privés dont le lien avec le chef du ménage n'a pu être déterminé lors du traitement des données.

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

ZONE: 13

AGE

Âge

On a demandé aux recensés de déclarer leur âge en années révolues à leur dernier anniversaire de naissance avant le jour du recensement.

Donné pour: Population totale

Code	Description	Comprend
	Années d'âge de 00 à 94 ans et 95 ans pour toute personne âgée de 95 ans et plus	

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

ZONE: 14

EDUCAT

Niveau de scolarité

Il s'agit de la dernière année d'études primaires ou secondaires fréquentée ou de la dernière année d'études postsecondaires non universitaires ou universitaires terminée avec ou sans grade, certificat ou diplôme.

Donné pour: Population totale

Code	Description	Comprend
01	Aucune scolarité	
02	N'ayant pas atteint la 5 ^e année	
03	5 ^e -8 ^e année	
04	9 ^e et 10 ^e années	
05	11 ^e année – Sans certificat d'études secondaires	
06	11 ^e année – Avec certificat d'études secondaires	
07	12 ^e année – Sans certificat d'études secondaires	
08	12 ^e année – Avec certificat d'études secondaires	
09	13 ^e année – Sans certificat d'études secondaires	
10	13 ^e année – Avec certificat d'études secondaires	
11	Études postsecondaires non universitaires seulement – Sans certificat	
12	Études postsecondaires non universitaires seulement – Avec certificat	
13	Université seulement – Sans certificat, diplôme ou grade de niveau postsecondaire	
14	Université seulement – Avec certificat ou diplôme de niveau postsecondaire non universitaire ou diplôme ou certificat de niveau universitaire	
15	Université seulement – Baccalauréat	
16	Université seulement – Grade en médecine	
17	Université seulement – Maîtrise	
18	Université seulement – Doctorat	

Code	Description	Comprend
19	Études univ. et non univ. — Sans certificat, diplôme ou grade de niveau postsecondaire	
20	Études univ. et non univ. — Avec certificat ou diplôme de niveau non universitaire	
21	Études univ. et non univ. — Avec certificat ou diplôme de niveau universitaire	
22	Études univ. et non univ. — Bac-calauréat	
23	Études univ. et non univ. — Grade en médecine	
24	Études univ. et non univ. — Maîtrise	
25	Études univ. et non univ. — Doctorat	
00	N'ayant pas lieu de figurer	Personnes de moins de 15 ans

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

ZONE: 15
EDUMP

Niveau de scolarité de l'époux ou du parent seul de sexe masculin

Il s'agit de la dernière année d'études primaires et secondaires fréquentée, ou la dernière année d'études postsecondaires non universitaires ou universitaires terminée avec ou sans grade, certificat ou diplôme par l'époux ou le parent seul de sexe masculin.

Donné pour: Population totale

Code	Description	Comprend
01	Aucune scolarité	
02	N'ayant pas atteint la 5 ^e année	
03	5 ^e -8 ^e année	
04	9 ^e et 10 ^e années	
05	11 ^e année – Sans certificat d'études secondaires	
06	11 ^e année – Avec certificat d'études secondaires	
07	12 ^e année – Sans certificat d'études secondaires	
08	12 ^e année – Avec certificat d'études secondaires	
09	13 ^e année – Sans certificat d'études secondaires	
10	13 ^e année – Avec certificat d'études secondaires	
11	Études postsecondaires non universitaires seulement – Sans certificat	
12	Études postsecondaires non universitaires seulement – Avec certificat	
13	Université seulement – Sans certificat, diplôme ou grade de niveau postsecondaire	
14	Université seulement – Avec certificat ou diplôme de niveau postsec. non univ. ou diplôme ou certificat de niveau universitaire	
15	Université seulement – Baccalauréat	
16	Université seulement – Grade en médecine	
17	Université seulement – Maîtrise	
18	Université seulement – Doctorat	

Code	Description	Comprend
19	Études univ. et non univ. — Sans certificat, diplôme ou grade de niveau postsecondaire	
20	Études univ. et non univ. — Avec certificat ou diplôme de niveau non universitaire	
21	Études univ. et non univ. — Avec certificat ou diplôme de niveau universitaire	
22	Études univ. et non univ. — Bac-calauréat	
23	Études univ. et non univ. — Grade en médecine	
24	Études univ. et non univ. — Maîtrise	
25	Études univ. et non univ. — Doctorat	
00	N'ayant pas lieu de figurer	Parent seul de sexe féminin, membres ne faisant pas partie de la famille, enfants faisant partie d'une famille de recensement à parent seul de sexe féminin, personnes dans les ménages collectifs, personnes vivant à l'extérieur du Canada, résidents temporaires dont il a été impossible de déterminer le lieu de résidence habituelle, personnes dans les ménages privés dont le lien avec le chef du ménage n'a pu être déterminé lors du traitement des données.

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

ZONE: 16
EDUFP

Niveau de scolarité de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin

Il s'agit de la dernière année d'études primaires ou secondaires fréquentée ou la dernière année d'études postsecondaires non universitaires ou universitaires terminée avec ou sans grade, certificat ou diplôme par l'épouse ou le parent seul de sexe féminin.

Donné pour: Population totale

Code	Description	Comprend
01	Aucune scolarité	
02	N'ayant pas atteint la 5 ^e année	
03	5 ^e -8 ^e année	
04	9 ^e et 10 ^e années	
05	11 ^e année – Sans certificat d'études secondaires	
06	11 ^e année – Avec certificat d'études secondaires	
07	12 ^e année – Sans certificat d'études secondaires	
08	12 ^e année – Avec certificat d'études secondaires	
09	13 ^e année – Sans certificat d'études secondaires	
10	13 ^e année – Avec certificat d'études secondaires	
11	Études postsecondaires non universitaires seulement – Sans certificat	
12	Études postsecondaires non universitaires seulement – Avec certificat	
13	Université seulement – Sans certificat, diplôme ou grade de niveau postsecondaire	
14	Université seulement – Avec certificat ou diplôme de niveau postsec. non univ. ou diplôme ou certificat de niveau universitaire	
15	Université seulement – Baccalauréat	
16	Université seulement – Grade en médecine	
17	Université seulement – Maîtrise	
18	Université seulement – Doctorat	

Code	Description	Comprend
19	Études univ. et non univ. — Sans certificat, diplôme ou grade de niveau postsecondaire	
20	Études univ. et non univ. — Avec certificat ou diplôme de niveau non universitaire	
21	Études univ. et non univ. — Avec certificat ou diplôme de niveau universitaire	
22	Études univ. et non univ. — Bac-calauréat	
23	Études univ. et non univ. — Grade en médecine	
24	Études univ. et non univ. — Maîtrise	
25	Études univ. et non univ. — Doctorat	
00	N'ayant pas lieu de figurer	Parent seul de sexe masculin, membres ne faisant pas partie de la famille, enfants faisant partie d'une famille de recensement à parent seul de sexe masculin, personnes dans les ménages collectifs, personnes vivant à l'extérieur du Canada, résidents temporaires dont il a été impossible de déterminer le lieu de résidence habituelle, personnes dans les ménages privés dont le lien avec le chef du ménage n'a pu être déterminé lors du traitement des données.

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

ZONE: 17
ATTEND

Fréquentation scolaire

Il s'agit de la fréquentation à plein temps ou à temps partiel dans un établissement d'enseignement⁽¹⁾ entre septembre 1975 et le 1^{er} juin 1976.

Donné pour: Population totale

Code	Description	Comprend
1	Fréquentation à plein temps	
2	Fréquentation à temps partiel	
3	Ne fréquentant pas l'école	
0	N'ayant pas lieu de figurer	Personnes de moins de 15 ans

- 1 Les données sur la fréquentation scolaire à plein temps sont sous-estimées d'environ 25 % au niveau du Canada par suite d'une erreur de réponse du fait que certains recensés auraient mal interprété l'expression "établissement d'enseignement". L'erreur de réponse est concentrée dans le groupe d'âge 15-19 ans au niveau primaire-secondaire. Les chiffres sur les personnes ne fréquentant pas l'école présentent une surestimation d'environ 3 %. À cause de cette erreur de réponse, on conseille à l'usager de se servir des données sur la fréquentation scolaire uniquement en conjonction avec les valeurs déclarées pour les niveaux postsecondaire non universitaire et universitaire dans la zone 18 intitulée "Genre de fréquentation scolaire".

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

ZONE: 18

ATYPE

Genre de fréquentation scolaire

Il s'agit du genre d'établissement d'enseignement fréquenté.

Donné pour: Population totale

Code	Description	Comprend
1	Invalide ¹	
2	Postsecondaire non universitaire	
3	Universitaire	
4	Blanc	Personnes de 15 ans et plus qui n'ont pas fréquenté l'école entre septembre 1975 et le 1 ^{er} juin 1976.
0	N'ayant pas lieu de figurer	Personnes de moins de 15 ans

¹ Ce code contient des données pour la fréquentation au niveau primaire-secondaire qui sont sous-estimées par environ 40 % au niveau du Canada. Voir note 1 à "Fréquentation scolaire" (Zone 17).

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

ZONE: 19

DGREE

Diplôme d'éducation

Il s'agit du titre ou du diplôme scolaire le plus élevé obtenu.

Donné pour: Population totale

Code	Description	Comprend
1	Aucun	
2	Certificat de fin d'études secondaires	
3	Certificat ou diplôme de niveau non universitaire	
4	Certificat ou diplôme de niveau universitaire inférieur au baccalauréat	
5	Baccalauréat	
6	Grade en médecine, en art dentaire ou en médecine vétérinaire	
7	Maîtrise	
8	Doctorat acquis	
0	N'ayant pas lieu de figurer	Personnes de moins de 15 ans

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

ZONE: 20

PSUV

Études postsecondaires universitaires

Il s'agit du nombre d'années d'études postsecondaires universitaires terminées (comprend les cours de passage à l'université des collèges communautaires et des CEGEP (enseignement général)).

Donné pour: Population totale

Code	Description	Comprend
1	Aucune	
2	Un an ou moins	
3	Deux ans	
4	Trois ans	
5	Quatre ans	
6	Cinq ans	
7	Six ans ou plus	
0	N'ayant pas lieu de figurer	Personnes de moins de 15 ans

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

ZONE: 21

PSNU

Études postsecondaires non universitaires

Il s'agit du nombre d'années de formation postsecondaire non universitaire terminées.

Donné pour: Population totale

Code	Description	Comprend
1	Aucune	
2	Un an ou moins	
3	Deux ans	
4	Trois ans ou plus	
0	N'ayant pas lieu de figurer	Personnes de moins de 15 ans

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

ZONE: 22
HGRAD

La dernière année d'études primaires ou secondaires

Il s'agit de la dernière année d'études primaires ou secondaires fréquentée.

Donné pour: Population totale

Code	Description	Comprend
01	1 ^{re} année	
02	2 ^e année	
03	3 ^e année	
04	4 ^e année	
05	5 ^e année	
06	6 ^e année	
07	7 ^e année	
08	8 ^e année	
09	9 ^e année	
10	10 ^e année	
11	11 ^e année	
12	12 ^e année	
13	13 ^e année	
14	Maternelle	
15	Aucune scolarité	
00	N'ayant pas lieu de figurer	Personnes de moins de 15 ans

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

ZONE: 23
LFTAG

Activité

La question numéro 11 du questionnaire du recensement de 1976 est la source de données pour cette variable. On obtient le niveau d'activité en combinant les groupes classés dans la catégorie de ceux qui "TRAVAILLAIENT LA SEMAINE DERNIÈRE CONTRE RÉMUNÉRATION OU DANS LEUR PROPRE ENTREPRISE", qui "TRAVAILLAIENT SANS RÉMUNÉRATION DANS UNE ENTREPRISE FAMILIALE" ou qui "AVAIENT UN EMPLOI DONT ILS ÉTAIENT ABSENTS", et qui constituaient les personnes occupées; et dans la catégorie de ceux qui "ÉTAIENT EN CONGÉDIEMENT TEMPORAIRE", "S'ATTENDAIENT À COMMENCER UN NOUVEL EMPLOI" et "CHERCHAIENT DU TRAVAIL (et étaient prêts à travailler)" et qui constituaient les personnes en chômage. (Voir la définition de l'activité dans l'introduction du volume 5, n° 94-800 au catalogue.)

Comme les travaux ménagers chez soi et le travail bénévole sont exclus des groupes "TRAVAILLAIENT LA SEMAINE DERNIÈRE CONTRE RÉMUNÉRATION OU DANS LEUR PROPRE ENTREPRISE" et "TRAVAILLAIENT SANS RÉMUNÉRATION DANS UNE ENTREPRISE FAMILIALE", les personnes occupées à ces seules activités ne font pas partie de la population active. Sont aussi exclues les personnes qui cherchaient du travail mais qui n'étaient pas prêtes à commencer à travailler.

Donné pour: Population totale

Code	Description	Comprend
1	Travaillaient la semaine dernière contre rémunération ou dans leur propre entreprise	
2	Travaillaient sans rémunération dans une entreprise familiale	
3	Avaient un emploi dont ils étaient absents	
4	Étaient en congédiement temporaire	
5	S'attendaient à commencer un nouvel emploi	
6	Cherchaient du travail et étaient prêts à travailler	
7	Inactifs (à la recherche d'un emploi, pas prêts à commencer à travailler)	
8	Inactifs (autres)	Pensionnaires d'institution
0	N'ayant pas lieu de figurer	Personnes de moins de 15 ans

NOTA: On peut obtenir les différents groupes de travailleurs à partir du fichier échantillon en combinant les codes suivants:

Population active totale: codes 1 à 6

Population active occupée: codes 1, 2 et 3

Population en chômage: codes 4, 5 et 6

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

ZONE: 24
LF71X

Activité (définition de 1971)

Il s'agit de l'activité sur le marché du travail de la population de 15 ans et plus définie en 1971. Pour plus de renseignements, consulter le Dictionnaire des termes du recensement de 1976, chapitre VIII.

Donné pour: Population totale

Code	Description	Comprend
1	Actifs — Rémunérés	
2	Actifs — Non rémunérés	
3	Chômeurs — Cherchant du travail	
4	Chômeurs — Congédiés	
5	Actifs — Absents du travail	
6	Inactifs — Non-pensionnaires d'institution	
7	Inactifs — Pensionnaires d'institution	
0	N'ayant pas lieu de figurer	Personnes de moins de 15 ans

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

ZONE: 25
MOB5

Statut de mobilité

Le STATUT DE MOBILITÉ est déterminé par la réponse que donne le particulier à la question concernant le logement ou le lieu de résidence cinq ans plus tôt, soit le 1^{er} juin 1971. Cette question permet de classer la population en personnes n'ayant pas déménagé et personnes ayant déménagé.

Les PERSONNES N'AYANT PAS DÉMÉNAGÉ sont celles qui, le jour du recensement (1^{er} juin 1976), demeuraient dans le même logement que celui qu'elles occupaient cinq ans plus tôt, soit le 1^{er} juin 1971.

Les PERSONNES AYANT DÉMÉNAGÉ sont celles qui, le jour du recensement, demeuraient dans un logement différent de celui qu'elles occupaient cinq ans plus tôt. Les personnes ayant déménagé peuvent également être classées selon l'emplacement géographique de leur lieu de résidence en 1971: par exemple, il peut s'agir de la même subdivision de recensement (municipalité), d'une subdivision de recensement différente, de la même province, d'une province différente, de l'extérieur du Canada, etc. Dans la catégorie "Personnes ayant déménagé", on établit une distinction entre les non-migrants et les migrants (c.-à-d. statut migratoire). Les NON-MIGRANTS sont des personnes ayant déménagé qui, le jour du recensement, demeuraient dans la même subdivision de recensement que celle où elles résidaient cinq ans plus tôt. Les MIGRANTS sont des personnes ayant déménagé qui, le jour du recensement, résidaient dans une subdivision de recensement différente de celle où elles demeuraient cinq ans plus tôt. Les résidents canadiens qui font partie des Forces armées ou du corps diplomatique et qui sont en poste à l'extérieur du Canada ne sont pas compris dans l'univers de la population pour lequel on a recueilli des données sur la mobilité. Les personnes âgées de 0 à 4 ans le 1^{er} juin 1976 sont aussi exclues de la population relative au statut de mobilité.

Donné pour: Le statut de mobilité est indiqué pour la population de 15 ans et plus qui résidait au Canada le 1^{er} juin 1976. Pour la population âgée de 5 à 14 ans résidant au Canada, le statut de mobilité a été imputé. L'algorithme d'imputation attribuait le statut de mobilité sur une base hiérarchique à partir de celui des autres membres du ménage (mère, père, frère/soeur, indicateur de famille économique, autre parent, chef de ménage), à l'exception des membres ne faisant pas partie d'une famille et qui résidaient dans des logements collectifs. Dans ce dernier cas, on a attribué le statut de mobilité selon la répartition de la population de 15 ans et plus partout au Canada d'après le genre de logement collectif.

Code	Description	Comprend
1	Même logement	
2	Même subdivision de recensement	
3	Subdivision de recensement différente, même division de recensement	
4	Division de recensement différente, même province	
5	Même province, statut infra-provincial non déclaré	
6	Province différente	

Code	Description	Comprend
7	Province de résidence en 1971 non déclarée	
8	À l'extérieur du Canada	
0	N'ayant pas lieu de figurer	Personnes âgées de moins de 5 ans et personnes recensées à l'extérieur du Canada

NOTA: Voici les diverses catégories de statut migratoire ou de mobilité:

UNIVERS DU STATUT DE MOBILITÉ — MOB5 ég 1 à 8

PERSONNES N'AYANT PAS DÉMÉNAGÉ — MOB5 ég 1

PERSONNES AYANT DÉMÉNAGÉ — MOB5 ég 2 à 8

NON-MIGRANTS — MOB5 ég 2

MIGRANTS — MOB5 ég 3 à 8

MIGRANTS INTERNES -- MOB5 ég 3 à 7

MIGRANTS EXTERNES — MOB5 ég 8

EXCLUSIONS DE L'UNIVERS DU STATUT DE MOBILITÉ — MOB5 ég 0.

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

ZONE: 26

POP5

Groupe de taille de la population, 1971

Lorsqu'une subdivision de recensement ne fait pas partie d'une région métropolitaine de recensement ni d'une agglomération de recensement, cette variable s'applique à la taille de la population de 1976 de la subdivision de recensement où demeurait le particulier (par exemple, son domicile) le 1^{er} juin 1971. Lorsque la subdivision de recensement du lieu de résidence en 1971 est à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement, la variable s'applique à la taille de la population de 1976 de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement en question.

Donné pour: POP5 a été dérivé uniquement pour les migrants internes (voir la zone 25, documentation MOB5).

Par conséquent, la catégorie "N'ayant pas lieu de figurer" pour POP5 (code ég 00) comprend:

- a) les personnes n'ayant pas déménagé
- b) les non-migrants
- c) les migrants externes
- d) les exclusions de l'univers du statut de mobilité

Code	Description	Comprend
01	1 - 999	
02	1,000 - 1,999	
03	2,000 - 4,999	
04	5,000 - 9,999	
05	10,000 - 24,999	
06	25,000 - 49,999	
07	50,000 - 74,999	
08	75,000 - 99,999	
09	100,000 - 249,999	
10	250,000 - 499,999	
11	500,000 - 999,999	
12	1,000,000 et plus	
13	Résidence en 1971 non déclarée	
00	N'ayant pas lieu de figurer	

NOTA: L'usager qui fait des classements recoupés avec la variable POP5 devra tenir compte de la possibilité de regrouper des catégories.

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

ZONE: 27
POP

Groupe de taille de la population, 1976

Lorsqu'une subdivision de recensement ne fait pas partie d'une région métropolitaine de recensement ni d'une agglomération de recensement, cette variable s'applique à la taille de la population de la subdivision de recensement où demeurait le particulier (par exemple, son domicile) le 1^{er} juin 1976. Lorsque la subdivision de recensement est à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement, la variable s'applique à la taille de la population de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement en question. Les personnes recensées hors de leur lieu de résidence permanente pour raisons de travail, de vacances, etc., sont comptées à leur lieu de résidence permanente.

Donné pour: Population totale

Code	Description	Comprend
01	1 - 999	
02	1,000 - 1,999	
03	2,000 - 4,999	
04	5,000 - 9,999	
05	10,000 - 24,999	
06	25,000 - 49,999	
07	50,000 - 74,999	
08	75,000 - 99,999	
09	100,000 - 249,999	
10	250,000 - 499,999	
11	500,000 - 999,999	
12	1,000,000 et plus	

NOTA: L'usager qui fait des classements recoupés avec la variable POP devra tenir compte de la possibilité de regrouper des catégories.

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

ZONE: 28
RUSIZE-S

Rural/Urbain, 1976

Il s'agit de la situation rurale/urbaine du domicile d'une personne en 1976.

Donné pour: Population totale

Code	Description	Comprend
1	Urbaine 500,000 et plus	
2	100,000 - 499,999	
3	30,000 - 99,999	
4	10,000 - 29,999	
5	5,000 - 9,999	
6	2,500 - 4,999	
7	1,000 - 2,499	
8	Rurale non agricole	
9	Rurale agricole	

Nom de groupe des données: Fichier des particuliers

ZONE: 29
RUUB5

Rural/Urbain, 1971

Il s'agit de la situation rurale/urbaine du domicile d'une personne en 1971.

Donné pour: RUUB5 a été dérivé uniquement pour les migrants internes (voir la zone 25, documentation MOB5).

Par conséquent, la catégorie "N'ayant pas lieu de figurer" pour RUUB5 (code ég 0) comprend:

- a) les personnes n'ayant pas déménagé
- b) les non-migrants
- c) les migrants externes
- d) les exclusions de l'univers du statut de mobilité

Code	Description	Comprend
1	Rurale 1971	
2	Urbaine 1971	
3	Résidence en 1971 non déclarée	
0	N'ayant pas lieu de figurer	

Chiffres de contrôle

Lors de la création du fichier de la bande-échantillon à grande diffusion, les chiffres relatifs aux personnes échantillonnées ont fait l'objet d'un décompte selon certaines caractéristiques, pour chaque région géographique donnée. Ces chiffres de contrôle sont présentés ci-après. Si les chiffres établis par l'utilisateur ne correspondent pas à ces comptes précis, c'est que ce dernier aura fait une erreur dans l'exploitation des données.

En comparant les totalisations-échantillon aux données publiées, il faut bien tenir compte de l'univers qui a fait l'objet de la totalisation publiée. On ne peut évidemment pas s'attendre à une concordance parfaite entre les données du recensement et les estimations de l'utilisateur qui sont basées sur un échantillon d'un centième. Ces données différeront inévitablement dans une certaine mesure en raison du caractère aléatoire du choix des cas réels prélevés aux fins de l'échantillon à grande diffusion. Le chapitre II, Évaluation de l'échantillon, traite de la variabilité d'échantillonnage et de sa mesure.

Caractéristiques	T.-N.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Montréal RMR	Toronto RMR	Vancouver RMR	
Total	559,300	828,500	677,400	6,233,800	8,263,700	1,021,100	921,400	1,838,500	2,466,700	2,802,300	2,803,300	1,166,000	
Sexe:													
Masculin	284,000	414,200	339,100	3,085,200	4,096,800	508,100	465,000	932,200	1,233,100	1,367,800	1,376,600	574,700	
Féminin	275,300	414,300	338,300	3,148,600	4,166,900	513,000	456,400	906,300	1,233,600	1,434,500	1,426,700	591,300	
Situation des particuliers au sens des familles (membre d'une famille de recensement):													
Epoux	113,100	179,000	145,500	1,376,800	1,901,100	230,000	208,100	405,900	569,800	635,100	643,600	265,200	
Epouse	114,800	181,800	141,800	1,379,900	1,903,800	229,100	207,500	407,500	568,000	633,800	643,300	264,000	
Parent seul de sexe masculin	2,000	3,700	3,000	36,100	33,500	3,800	3,600	8,100	8,300	12,400	12,700	4,300	
Parent seul de sexe féminin	8,200	14,400	13,800	132,900	170,800	20,800	16,700	35,400	47,700	66,800	60,100	25,100	
Enfant	265,000	331,700	292,100	2,516,700	3,123,700	378,900	351,100	698,500	864,800	1,045,400	1,012,000	387,700	
Etat matrimonial:													
Célibataires (jamais mariés)	298,900	395,500	336,500	3,015,500	3,703,200	469,500	427,700	866,300	1,074,400	1,292,900	1,244,100	496,700	
Marisés	234,300	369,400	294,800	2,814,500	3,890,100	471,800	425,200	836,700	1,169,400	1,297,200	1,321,800	544,700	
Veufs-veuves	19,200	42,400	29,600	256,000	397,700	51,900	48,700	72,000	116,900	124,100	130,500	63,600	
Divorcés	2,500	8,900	5,800	64,300	112,300	11,600	8,600	37,200	54,500	38,200	45,400	32,600	
Séparés	4,400	12,300	10,700	83,500	160,400	16,300	11,200	26,300	51,500	49,900	61,500	28,400	
Langue maternelle													
Anglais	545,800	767,900	435,100	797,000	6,456,100	726,500	715,000	1,481,900	2,037,900	605,600	2,041,500	923,400	
Français	3,300	37,300	221,800	4,987,900	461,600	54,400	26,400	44,900	37,800	1,831,100	39,500	17,200	
Âge:													
00-04	57,700	69,100	59,000	439,700	607,600	84,200	77,200	153,300	167,600	183,300	198,500	72,000	
05-14	130,400	154,700	133,900	1,110,400	1,465,200	180,900	170,700	351,100	427,700	465,300	464,400	180,200	
15-24	113,500	163,100	144,000	1,296,400	1,550,900	194,100	175,400	375,000	457,200	547,500	508,700	214,700	
25-34	81,300	119,800	98,100	1,020,500	1,305,500	151,200	118,400	291,100	398,400	471,800	481,400	191,800	
35-44	52,400	82,200	67,900	719,900	969,200	105,300	90,100	205,300	280,100	350,800	360,900	138,900	
45-64	86,800	158,700	113,600	1,176,400	1,626,800	198,000	186,800	325,300	493,700	562,200	560,300	245,800	
65 et plus	37,200	80,900	60,400	480,500	738,500	107,400	102,800	137,400	241,800	221,400	229,100	122,600	
Activité:													
Ayant travaillé contre rémunération ou dans leur propre entreprise	188,100	223,800	192,900	1,550,100	2,072,800	265,100	247,900	504,400	595,300	648,600	662,900	252,200	
Ayant cherché du travail	19,600	20,100	18,200	155,600	168,100	11,800	6,900	17,000	61,900	58,600	57,500	28,900	
Inactifs	196,400	283,300	228,500	2,009,900	2,312,200	300,300	253,800	464,400	750,000	875,700	737,700	358,600	
Rural/urbain: 1971													
Rural 1971	23,400	38,700	33,300	245,100	255,500	58,000	76,200	98,400	102,500	64,800	37,400	23,100	
Urban 1971	52,400	105,600	78,200	836,300	1,221,800	98,900	104,800	321,200	555,300	410,200	387,400	236,900	
Rural/urbain: 1976													
Urbain	30,000 et plus	107,400	241,700	201,700	3,963,400	5,603,500	583,800	317,100	1,096,700	1,395,200	2,669,300	2,679,900	1,031,300
Moins de 30,000		222,600	220,400	153,400	972,000	1,104,600	130,700	194,000	281,800	501,800	59,800	27,300	74,900
Rural	Non agricole	228,000	353,700	309,600	1,100,700	1,271,700	204,000	220,800	264,400	525,700	66,400	87,600	54,900
	Agricole	1,300	12,700	12,700	197,700	283,900	102,600	189,500	195,600	44,000	6,800	8,500	4,900

CHAPITRE V

STRUCTURE DES ENREGISTREMENTS ET VARIABLES DU FICHIER DES MÉNAGES

Structure des enregistrements

Pour établir le fichier des ménages, on a tiré des données recueillies du recensement de 1976 un échantillon systématique de 1 % des unités de ménage. Le fichier des ménages renferme des renseignements démographiques détaillés sur les membres du ménage, ainsi que des renseignements sur le logement.

Dans le contexte du fichier des ménages, un enregistrement concerne les données d'une unité de ménage.

Un ménage se compose d'une personne ou d'un groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) qui occupent un logement et qui n'ont pas un lieu de résidence habituelle ailleurs au Canada. Il se compose habituellement d'un groupe familial, avec ou sans chambreurs, employés, etc. Il peut aussi se composer de deux familles ou plus partageant un logement d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne vivant seule. Les membres d'un ménage qui sont temporairement absents le jour du recensement (par exemple, résidents temporaires ailleurs) sont considérés comme faisant partie de leur ménage habituel. Pour les besoins du recensement, tout le monde fait partie d'un seul et unique ménage. Les ménages au Canada seulement ont été pris en compte dans le fichier des ménages au cours du choix de l'échantillon.

Malgré les précautions prises, il est possible que des erreurs, attribuables au traitement ou aux recensés, se glissent dans les données de recensement. Même si les procédures de contrôle et d'imputation ont supprimé les espaces blancs et les impossibilités logiques dans les données, et même si la fréquence des autres nombreux éléments peu plausibles est négligeable du point de vue statistique, l'utilisateur devrait toutefois être conscient de la possibilité d'erreur de cette nature.

Cliché d'enregistrement

Un cliché d'enregistrement est la description technique de la structure des données dans chaque enregistrement. Il précise le numéro de zone, la taille, la position, le type, la mnémonique et le titre de chaque variable.

- Zone: Indique l'ordre de chaque variable de l'enregistrement par rapport aux autres variables.
- Taille: Désigne le nombre de caractères nécessaires au codage de la variable.
- Position: Indique l'endroit exact, c'est-à-dire la position de début et la position de fin, où se trouvent les codes de la variable sur l'enregistrement.
- Type: Permet d'identifier la façon dont est codée une variable sur l'enregistrement. En 1976, seul le code numérique (N) est utilisé.
- Mnémonique: La mnémonique attribuée à chaque variable du fichier des ménages n'est destinée qu'à des fins internes. On peut toutefois s'en servir si le système d'extraction qu'emploie l'utilisateur nécessite un cahier des codes.
- Titre: Donne l'intitulé réel de la variable.

Exemple:

ZONE	TAILLE	POSITION	TYPE	MNÉMONIQUE	TITRE
15	1	19	N	PERSC	Nombre de personnes âgées de 70 ans et plus.

L'exemple indique que la variable "Nombre de personnes âgées de 70 ans et plus" est la quinzième variable (Zone 15) codée sur l'enregistrement. Un chiffre (Taille 1, Type N) est nécessaire pour coder sa répartition. Les codes sont dans la position 19 de l'enregistrement et la mnémonique est PERSC.

CLICHÉ D'ENREGISTREMENT

Nom de groupe des données: FICHIER DES MÉNAGES

Zone	Taille	Position	Type	Mnémonique	Titre
1	2	1 - 2	N	PROV	Code provincial
2	3	3 - 5	N	CMA	Code de RMR
3	1	6	N	FTYPE	Indication du genre de fichier
4	2	7 - 8	N	HHTYPE	Genre de ménage privé
					Ménages privés par:
5	1	9	N	PERSHH	Nombre de personnes
6	1	10	N	PERSFAM	Nombre de personnes faisant partie d'une famille
7	1	11	N	PERSNFAM	Nombre de personnes hors famille
8	1	12	N	LODGERS	Nombre de chambreurs
9	1	13	N	CHILDA	Nombre de personnes de moins de 6 ans
10	1	14	N	CHILDB	Nombre de personnes de moins de 14 ans
11	1	15	N	CHILDC	Nombre de personnes de moins de 16 ans
12	1	16	N	CHILDD	Nombre de personnes de moins de 18 ans
13	1	17	N	PERSA	Nombre de personnes de 60-64 ans
14	1	18	N	PERSB	Nombre de personnes de 65-69 ans
15	1	19	N	PERSC	Nombre de personnes de 70 ans et plus
16	1	20	N	SEXHD	Sexe du chef de ménage
17	1	21	N	MARHD	État matrimonial du chef de ménage
18	1	22	N	LANGHD	Langue maternelle du chef de ménage
19	2	23 - 24	N	AGEHD	Âge du chef de ménage
20	2	25 - 26	N	EDUHD	Niveau de scolarité du chef de ménage
21	1	27	N	LFAHD	Activité du chef de ménage
22	2	28 - 29	N	POPHD	Groupe de taille de la population du lieu de résidence du chef de ménage, 1976
23	1	30	N	TENURE	Mode d'occupation des logements privés occupés
24	1	31	N	TYPDWL	Type de construction des logements privés

Définitions et codes

Vous trouverez dans cette section la définition et les codes de chaque variable du fichier des ménages. Les variables sont enregistrées dans l'ordre des identifications de ZONE sur le cliché d'enregistrement. Le numéro de zone et la mnémonique pour la variable sont indiqués au haut de chaque page. Chaque variable figure sur une page distincte.

La définition donne une brève explication des termes du recensement et indique les déclarants de cette variable dans le questionnaire du recensement de 1976. La définition est suivie de la répartition des codes de la bande-échantillon à grande diffusion décrivant ce que le code représente et quels éléments ont été combinés, le cas échéant, pour créer de nouveaux codes de bande-échantillon à grande diffusion. Pour la convenance de l'utilisateur dans l'interprétation de la terminologie du recensement, une copie brève du "Dictionnaire des termes du recensement de 1976" est incluse au chapitre VIII.

Nom de groupe des données: Fichier des ménages

ZONE: 1

PROV

Code provincial

Un code composé de deux chiffres qui permet d'identifier la région et la province où habitent les recensés.

Donné pour: Tous les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
10	Terre-Neuve	
12	Nouvelle-Écosse	
13	Nouveau-Brunswick	
24	Québec	
35	Ontario	
46	Manitoba	
47	Saskatchewan	
48	Alberta	
59	Colombie-Britannique	

Nom de groupe des données: Fichier des ménages

ZONE: 2

CMA

Code de RMR

Un code composé de trois chiffres qui permet d'identifier les régions métropolitaines de recensement où habitent les recensés.

Donné pour: Tous les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
462	RMR de Montréal	
535	RMR de Toronto	
933	RMR de Vancouver	
000	N'ayant pas lieu de figurer	

Nom de groupe des données: Fichier des ménages

ZONE: 3
FTYPE

Indication du genre de fichier

Indique le genre de fichier en voie de développement. Il est utilisé à des fins de vérification.

Donné pour: Tous les ménages privés au Canada (fichier)

Code	Description	Comprend
1	Fichier des particuliers	
2	Fichier des familles	
3	Fichier des ménages	

Nom de groupe des données: Fichier des ménages

ZONE: 4
HHTYPE

Genre de ménage privé

Répartition fondamentale des ménages privés en ménages familiaux et ménages non familiaux. Un MÉNAGE FAMILIAL comprend au moins une famille de recensement. Un Ménage unifamilial se compose d'une seule famille de recensement qui occupe un logement privé. Il peut s'agir de la famille du chef de ménage ou d'une famille apparentée, d'une famille Chambreuse ou de tout autre genre de famille vivant avec un chef de ménage hors famille. Un Ménage multifamilial se compose de deux familles de recensement ou plus qui occupent le même logement privé. Une de ces familles peut être celle du chef de ménage ou il peut s'agir d'un chef de ménage hors famille vivant avec deux familles de recensement ou plus. Un MÉNAGE NON FAMILIAL est constitué d'une personne vivant seule dans un logement privé ou d'un groupe de personnes qui partagent un seul logement privé mais ne forment pas une famille de recensement.

Donné pour: Tous les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
-------------	--------------------	-----------------

MÉNAGES FAMILIAUX

Ménages unifamiliaux

Famille du chef de ménage

Le père et la mère à la maison

- | | |
|----|--|
| 01 | Sans autres personnes |
| | Avec d'autres personnes |
| 02 | Apparentées au chef |
| 03 | Non apparentées au chef |
| 04 | Apparentées et non apparentées au chef |

Le père ou la mère seulement à la maison

- | | |
|----|--|
| 05 | Sans autres personnes |
| | Avec d'autres personnes |
| 06 | Apparentées au chef |
| 07 | Non apparentées au chef |
| 08 | Apparentées et non apparentées au chef |

Famille autre que celle du chef de ménage

Apparentée au chef

Le père et la mère à la maison

- | | |
|----|--|
| 09 | Le père ou la mère seulement à la maison |
| 10 | Non apparentée au chef |
| 11 | Le père et la mère à la maison |
| 12 | Le père ou la mère seulement à la maison |

Code	Description	Comprend
	Ménages multifamiliaux	
13	Y compris la famille du chef de ménage	
14	Sans la famille du chef de ménage	
MÉNAGES NON FAMILIAUX		
15	Une personne seulement	
	Deux personnes ou plus	
16	Apparentées au chef	
17	Non apparentées au chef	
18	Apparentées et non apparentées au chef	

Nom de groupe des données: Fichier des ménages

ZONE: 5

PERSHH

Ménages privés selon le nombre de personnes

Il s'agit du nombre de ménages selon le nombre de personnes qui les composent.

Donné pour: Tous les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
1	Une personne	
2	Deux personnes	
3	Trois personnes	
4	Quatre personnes	
5	Cinq personnes	
6	Six personnes	
7	Sept personnes	
8	Huit personnes	
9	Neuf personnes ou plus	

Nom de groupe des données: Fichier des ménages

ZONE: 6

PERSFAM

Ménages privés selon le nombre de personnes faisant partie d'une famille

Il s'agit du nombre de ménages selon le nombre de personnes qui font partie d'une famille de recensement.

Donné pour: Tous les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
0	Aucune	
2	Deux personnes	
3	Trois personnes	
4	Quatre personnes	
5	Cinq personnes	
6	Six personnes	
7	Sept personnes	
8	Huit personnes	
9	Neuf personnes ou plus	

Nom de groupe des données: Fichier des ménages

ZONE: 7
PERSNFAM

Ménages privés selon le nombre de personnes hors famille

Il s'agit du nombre de ménages selon le nombre de personnes qui ne sont pas membres d'une famille de recensement.

Donné pour: Tous les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
0	Aucune	
1	Une personne	
2	Deux personnes	
3	Trois personnes	
4	Quatre personnes	
5	Cinq personnes ou plus	

Nom de groupe des données: Fichier des ménages

ZONE: 8
LODGERS

Ménages privés selon le nombre de chambreurs

Il s'agit du nombre de ménages selon le nombre de chambreurs, le conjoint du chambreur et les enfants du chambreur dans le ménage.

Donné pour: Tous les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
0	Aucun	
1	Un	
2	Deux	
3	Trois	
4	Quatre ou plus	

Nom de groupe des données: **Fichier des ménages**

ZONE: 9
CHILDA

Ménages privés selon le nombre de personnes de moins de 6 ans

Il s'agit du nombre de ménages selon le nombre de personnes de 0 à 5 ans dans le ménage.

Donné pour: Tous les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
0	Aucune	
1	Une	
2	Deux	
3	Trois	
4	Quatre	
5	Cinq	
6	Six ou plus	

Nom de groupe des données: Fichier des ménages

ZONE: 10
CHILDB

Ménages privés selon le nombre de personnes de moins de 14 ans

Il s'agit du nombre de ménages selon le nombre de personnes de 0 à 13 ans dans le ménage.

Donné pour: Tous les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
0	Aucune	
1	Une	
2	Deux	
3	Trois	
4	Quatre	
5	Cinq	
6	Six	
7	Sept ou plus	

Nom de groupe des données: Fichier des ménages

ZONE: 11
CHILDC

Ménages privés selon le nombre de personnes de moins de 16 ans

Il s'agit du nombre de ménages selon le nombre de personnes de 0 à 15 ans dans le ménage.

Donné pour: Tous les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
0	Aucune	
1	Une	
2	Deux	
3	Trois	
4	Quatre	
5	Cinq	
6	Six	
7	Sept	
8	Huit	
9	Neuf ou plus	

Nom de groupe des données: Fichier des ménages

ZONE: 12

CHILDD

Ménages privés selon le nombre de personnes de moins de 18 ans

Il s'agit du nombre de ménages selon le nombre de personnes de 0 à 17 ans dans le ménage.

Donné pour: Tous les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
0	Aucune	
1	Une	
2	Deux	
3	Trois	
4	Quatre	
5	Cinq	
6	Six	
7	Sept	
8	Huit	
9	Neuf ou plus	

Nom de groupe des données: Fichier des ménages

ZONE: 13

PERSA

Ménages privés selon le nombre de personnes de 60-64 ans

Il s'agit du nombre de ménages selon le nombre de personnes de 60 à 64 ans dans le ménage.

Donné pour: Tous les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
0	Aucune	
1	Une	
2	Deux	
3	Trois ou plus	

Nom de groupe des données: Fichier des ménages

ZONE: 14

PERSB

Ménages privés selon le nombre de personnes de 65-69 ans

Il s'agit du nombre de ménages selon le nombre de personnes de 65 à 69 ans dans le ménage.

Donné pour: Tous les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
0	Aucune	
1	Une	
2	Deux	
3	Trois ou plus	

Nom de groupe des données: Fichier des ménages

ZONE: 15
PERSC

Ménages privés selon le nombre de personnes de 70 ans et plus

Il s'agit du nombre de ménages selon le nombre de personnes de 70 ans et plus dans le ménage.

Donné pour: Tous les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
0	Aucune	
1	Une	
2	Deux	
3	Trois	
4	Quatre ou plus	

Nom de groupe des données: Fichier des ménages

ZONE: 16

SEXHD

Ménages privés selon le sexe du chef de ménage

Il s'agit du sexe du chef de ménage.

Donné pour: Chefs des ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
1	Homme	
2	Femme	

Nom de groupe des données: Fichier des ménages

ZONE: 17

MARHD

Ménages privés selon l'état matrimonial du chef de ménage

Il s'agit de l'état conjugal du chef de ménage.

Donné pour: Chefs des ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
1	Célibataire (jamais marié)	
2	Marié (comprend les personnes vivant en concubinage)	
3	Veuf	
4	Divorcé	
5	Séparé	

Nom de groupe des données: Fichier des ménages

ZONE: 18

LANGHD

Ménages privés selon la langue maternelle du chef de ménage

Il s'agit de la première langue apprise et encore comprise par le chef de ménage.

Donné pour: Chefs des ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
1	Anglais	
2	Français	
3	Allemand	
4	Italien	
5	Ukrainien	
6	Non déclarée	Langue maternelle non indiquée
7	Autre	

Nom de groupe des données: Fichier des ménages

ZONE: 19
AGEHD

Ménages privés selon l'âge du chef de ménage

Les recensés devaient indiquer leur âge en années révolues à leur dernier anniversaire avant le jour du recensement.

Donné pour: Chefs des ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
	Années d'âge de 15 à 94, et de 95 pour toute personne agée de 95 ans et plus	

Nom de groupe des données: Fichier des ménages

ZONE: 20

EDUHD

Ménages privés selon le niveau de scolarité du chef de ménage

Il s'agit de la dernière année d'études primaires ou secondaires fréquentée, ou la dernière année d'études postsecondaires non universitaires ou universitaires terminée avec ou sans grade, certificat ou diplôme par le chef de ménage.

Donné pour: Chefs des ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
01	N'ayant pas atteint la 9 ^e année	"Aucune scolarité" et "Maternelle"
02	9 ^e et 10 ^e années	
03	11 ^e année	
	12 ^e et 13 ^e années	
04	Sans certificat ou diplôme	
05	Avec certificat ou diplôme	
	Postsecondaire non universitaire seulement	
06	Sans certificat ou diplôme	
07	Avec certificat ou diplôme	
	Universitaire	
08	Sans certificat universitaire, diplôme ou grade	
09	Avec certificat universitaire ou diplôme	
10	Avec grade	

Nom de groupe des données: Fichier des ménages

ZONE: 21

LFAHD

Ménages privés selon l'activité du chef de ménage

Il s'agit de l'activité du chef de ménage sur le marché du travail dans la semaine précédant le recensement.

Donné pour: Chefs des ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
Actif		
1	Occupé	
2	En chômage	
3	Inactif	

Nom de groupe des données: Fichier des ménages

ZONE: 22

POPHD

**Ménages privés selon le groupe de taille de la population du lieu de résidence
du chef de ménage, 1976**

Lorsqu'une subdivision de recensement ne fait pas partie d'une région métropolitaine de recensement ni d'une agglomération de recensement, cette variable s'applique à la taille de la population de la subdivision de recensement où demeurait le chef du ménage (i.e., son domicile) le 1^{er} juin 1976. Lorsque la subdivision de recensement est à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement, la variable s'applique à la taille de la population de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement en question. Les personnes recensées hors de leur lieu de résidence habituelle pour raisons de travail, de vacances, etc., sont comptées à leur lieu de résidence habituelle.

Donné pour: Chefs des ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
01	1 - 999	
02	1,000 - 1,999	
03	2,000 - 4,999	
04	5,000 - 9,999	
05	10,000 - 24,999	
06	25,000 - 49,999	
07	50,000 - 74,999	
08	75,000 - 99,999	
09	100,000 - 249,999	
10	250,000 - 499,999	
11	500,000 - 999,999	
12	1,000,000 et plus	

NOTA: L'usager qui fait des classements recoupés avec la variable POPHD devra tenir compte de la possibilité de regrouper des catégories.

Nom de groupe des données: Fichier des ménages

ZONE: 23
TENURE

Mode d'occupation des logements privés occupés

Indique si un logement privé occupé est possédé ou loué par le chef de ménage ou par tout autre membre du ménage.

Donné pour: Logements privés occupés au Canada

Code	Description	Comprend
1	Possédé	
2	Loué	

Nom de groupe des données: Fichier des ménages

ZONE: 24
TPDWL

Type de construction des logements privés

Il s'agit du classement des logements privés selon le type de construction.

Donné pour: Logements privés occupés au Canada

Code	Description	Comprend
1	Logement individuel non attenant	Construction ne contenant qu'un seul logement et qui n'est rattachée à aucune autre construction, si ce n'est à une dépendance, comme un garage ou un hangar.
	Logement individuel attenant	
2	Maison jumelée ou maison double	Deux logements côté à côté réunis par un mur commun s'élevant du sol au toit, c'est-à-dire sans autre logement au-dessus ni en dessous et entourés d'espaces libres.
3	Maison en rangée	Logement dans une rangée de trois logements ou plus séparés les uns des autres par un mur commun s'élevant du sol au toit, sans autre logement ni au-dessus ni en dessous.
4	Maison attenante à une construction non résidentielle	Maison individuelle attenante à une construction non résidentielle (un magasin, une église, etc.), mais qui en est séparée par un mur commun s'élevant du sol au toit.
5	Appartement	Logement situé dans un triplex, un quadruplex ou un immeuble d'appartements, qui est séparé des autres logements par une division horizontale ou par des divisions horizontales et verticales. Les logements situés dans des duplex ou des triplex en rangée sont compris dans cette catégorie. Les logements situés au-dessus ou à l'intérieur d'une construction non résidentielle (une école ou un magasin, par exemple) et les logements structuralement distincts situés dans une maison transformée en

Code	Description	Comprend
		immeuble à logements multiples, s'il y en a plus de deux, entrent dans cette catégorie.
6	Duplex	Deux logements superposés et entourés d'espaces libres. Les logements construits comme maisons individuelles, mais dont le sous-sol ou l'étage supérieur a été transformé en logement distinct, sont des duplex.
7	Habitation mobile	Logement mobile conçu et construit pour être transporté (sur la route) sur son propre châssis et placé sur une fondation temporaire (blocs, pieux ou emplacement aménagé, par exemple). Le logement doit pouvoir être déplacé sans grand délai. Les caravanes motorisées, les roulettes et les tentes-roulettes servant de résidences permanentes sont incluses dans "Autre logement mobile".
8	Autre logement mobile	Logement (autre qu'une habitation mobile) qui sert de résidence permanente et qui peut également être déplacé sans grand délai (tente, caravane motorisée, roulotte, tente-roulotte, voiture de chemin de fer, bateau, etc.).

Chiffres de contrôle

Lors de la création du fichier de la bande-échantillon à grande diffusion, les chiffres relatifs aux ménages échantillonnés ont fait l'objet d'un décompte selon certaines caractéristiques pour chaque région géographique donnée. Ces chiffres de contrôle sont présentés ci-après. Si les chiffres établis par l'utilisateur ne correspondent pas à ces chiffres précis, c'est que ce dernier aura fait une erreur dans l'exploitation des données.

En comparant les totalisations-échantillon aux données publiées, il faut bien tenir compte de l'univers qui a fait l'objet de la totalisation publiée. On ne peut évidemment pas s'attendre à une concordance parfaite entre les données du recensement et les estimations de l'utilisateur qui sont basées sur un échantillon d'un centième. Ces données différeront inévitablement dans une certaine mesure en raison du caractère aléatoire du choix des cas réels prélevés aux fins de l'échantillon à grande diffusion. Le chapitre II, Évaluation de l'échantillon, traite de la variabilité d'échantillonna-ge et de sa mesure.

Caractéristiques	T.-N.	N.-É.	N.-B.	Que.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Montréal RMR	Toronto RMR	Vancouver RMR
Total	131,700	243,300	189,900	1,893,900	2,634,500	328,900	291,600	575,800	828,100	924,600	909,300	407,700
Ménages privés par le nombre de personnes												
Une personne	8,800	34,800	23,900	294,400	449,100	63,600	55,300	99,700	169,200	176,100	164,500	94,900
Deux personnes	25,000	600,600	46,000	494,300	743,700	94,000	83,300	159,700	254,500	250,900	253,900	126,400
Trois personnes	24,300	44,100	35,900	368,200	471,700	52,900	48,500	91,800	133,500	176,400	166,700	65,300
Quatre ou cinq personnes	43,500	70,500	56,300	550,400	761,100	88,400	76,300	174,700	219,800	257,700	257,900	98,800
Six ou sept personnes	19,400	22,200	20,200	146,800	175,700	25,500	21,600	41,900	42,800	55,500	55,000	18,900
Huit personnes ou plus	19,700	7,100	7,600	39,600	33,200	4,500	6,600	8,000	8,300	8,000	11,300	3,400
Ménages privés par le sexe du chef de ménage												
Masculin	116,300	194,300	154,900	1,531,800	2,089,600	259,700	234,200	471,300	653,100	723,000	703,700	307,600
Féminin	15,400	49,000	35,000	362,100	544,900	69,200	57,400	104,500	175,000	201,600	205,600	100,100
Ménages privés par l'activité du chef de ménage												
Personnes occupées	79,600	157,500	126,200	1,357,400	1,935,000	229,500	208,300	441,300	570,900	686,000	690,200	282,600
Chômeurs	9,900	9,700	7,800	62,300	68,000	8,300	4,900	13,100	33,500	23,100	25,300	15,900
Inactifs	42,200	76,100	55,900	474,200	631,500	91,100	78,400	121,400	223,700	215,500	193,800	109,200
Mode d'occupation des logements privés occupés												
Possédés	106,200	176,000	136,500	953,700	1,676,500	218,300	220,100	373,000	540,700	353,300	507,900	242,200
Loués	25,500	67,300	53,400	940,200	958,000	110,600	71,500	202,800	287,400	571,300	401,400	165,500
Type de construction des logements privés												
Maison individuelle	96,000	160,400	128,000	748,300	1,489,000	221,500	222,300	373,700	512,800	222,500	356,100	230,800
Maison jumelée ou maison double	5,300	11,400	5,400	70,400	179,200	7,800	4,800	17,100	19,800	36,500	104,500	7,900
Maison en rangée	7,100	5,900	3,200	35,200	107,700	7,600	5,700	21,600	22,600	21,500	44,800	10,900
Maison attenante à une construction non résidentielle	1,500	1,500	1,400	17,400	10,400	1,800	2,600	2,500	4,100	3,300	1,700	1,700
Appartement	7,200	37,800	29,500	845,100	730,900	72,200	34,500	107,500	195,400	598,500	381,300	134,700
Duplex	10,000	11,900	11,800	150,100	94,400	10,200	10,200	24,900	27,100	39,800	20,400	16,400
Habitation mobile	4,400	14,300	10,500	25,800	21,600	7,600	10,700	27,700	42,500	2,400	400	4,700
Autre logement mobile	200	100	100	1,600	1,800	200	800	800	3,800	100	100	600

CHAPITRE VI

STRUCTURE DES ENREGISTREMENTS ET VARIABLES DU FICHIER DES FAMILLES

Structure des enregistrements

Pour établir le fichier des familles, on a tiré des données recueillies du recensement de 1976 un échantillon systématique de 1 % des familles de recensement. Le fichier des familles renferme des renseignements détaillés sur l'époux ou le parent seul masculin et sur l'épouse ou le parent seul féminin dans la famille de recensement ainsi que des données regroupées sur les autres membres de la famille.

Dans le contexte du fichier des familles, un enregistrement concerne les données d'une famille.

La famille se compose de l'époux et de l'épouse avec ou sans enfants célibataires (peu importe leur âge) ou l'un ou l'autre des parents uniques, peu importe l'état matrimonial, un ou plusieurs enfants célibataires, peu importe l'âge, vivant dans un même logement.

Les familles appartenant à des ménages privés au Canada seulement ont été prises en compte dans le fichier.

Cliché d'enregistrement

Un cliché d'enregistrement est la description technique de la structure des données dans chaque enregistrement. Il précise le numéro de zone, la taille, la position, le type, la mnémonique et le titre de chaque variable.

- Zone: Indique l'ordre de chaque variable de l'enregistrement par rapport aux autres variables.
- Taille: Désigne le nombre de caractères nécessaires au codage de la variable.
- Position: Indique l'endroit exact, c'est-à-dire la position de début et la position de fin, où se trouvent les codes de la variable sur l'enregistrement.
- Type: Permet d'identifier la façon dont est codée une variable sur l'enregistrement. En 1976, seul le code numérique (N) est utilisé.
- Mnémonique: La mnémonique attribuée à chaque variable du fichier des familles n'est destinée qu'à des fins internes. On peut toutefois s'en servir si le système d'extraction qu'emploie l'utilisateur nécessite un cahier des codes.
- Titre: Donne l'intitulé réel de la variable.

Exemple:

ZONE	TAILLE	POSITION	TYPE	MNÉMONIQUE	TITRE
13	1	17	N	MARLP	État matrimonial du parent seul

L'exemple indique que la variable "État matrimonial du parent seul" est la treizième variable (Zone 13) codée sur l'enregistrement. Un chiffre (Taille 1, Type N) est nécessaire pour coder sa répartition. Les codes sont dans la position 17 de l'enregistrement et la mnémonique est MARLP.

CLICHÉ D'ENREGISTREMENT

Nom de groupe des données: FICHIER DES FAMILLES

Zone	Taille	Position	Type	Mnémonique	Titre
1	2	1 - 2	N	PROV	Code provincial
2	3	3 - 5	N	CMA	Code de RMR
3	1	6	N	FTYPE	Indication du genre de fichier
					Familles par:
4	1	7	N	FAMTYPE	Genre
5	1	8	N	FAMSTR	Structure de la famille
6	2	9 - 10	N	FAMPERS	Nombre de personnes
7	1	11	N	CHILDA	Nombre d'enfants de moins de 6 ans
8	1	12	N	CHILDB	Nombre d'enfants de 6-14 ans
9	1	13	N	CHILDC	Nombre d'enfants de 15-17 ans
10	1	14	N	CHILDD	Nombre d'enfants de 18-24 ans fréquentant l'école
11	1	15	N	CHILDDA	Nombre d'enfants de 18-24 ans ne fréquentant pas l'école
12	1	16	N	CHILDE	Nombre d'enfants de 25 ans et plus
13	1	17	N	MARLP	État matrimonial du parent seul
14	1	18	N	LANGHSD	Langue maternelle de l'époux ou du parent seul de sexe masculin
15	1	19	N	LANGWF	Langue maternelle de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin
16	2	20 - 21	N	AGEHSD	Âge de l'époux ou du parent seul de sexe masculin
17	2	22 - 23	N	AGEWF	Âge de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin
18	2	24 - 25	N	EDUHSD	Niveau de scolarité de l'époux ou du parent seul de sexe masculin
19	2	26 - 27	N	EDUWF	Niveau de scolarité de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin
20	1	28	N	DGREEHSD	Degré d'éducation de l'époux ou du parent seul de sexe masculin
21	1	29	N	DGREEWF	Degré d'éducation de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin
22	1	30	N	PSNUHSD	Éducation postsecondaire non universitaire de l'époux ou du parent seul de sexe masculin
23	1	31	N	PSNUWF	Éducation postsecondaire non universitaire de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin
24	1	32	N	PSUVHSD	Éducation postsecondaire universitaire de l'époux ou du parent seul de sexe masculin
25	1	33	N	PSUVWF	Éducation postsecondaire universitaire de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin
26	1	34	N	LFAHSD	Activité de l'époux ou du parent seul de sexe masculin
27	1	35	N	LFAWF	Activité de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin
28	2	36 - 37	N	POP5HSD	Groupe de taille de la population du lieu de résidence de l'époux ou du parent seul de sexe masculin le 1er juin, 1971
29	2	38 - 39	N	POP5WF	Groupe de taille de la population du lieu de résidence de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin le 1er juin, 1971
30	2	40 - 41	N	POPHSD	Groupe de taille de la population du lieu de résidence de l'époux, 1976
31	2	42 - 43	N	POPLP	Groupe de taille de la population du lieu de résidence du parent seul, 1976
32	1	44	N	MOB5HSD	Statut de mobilité de l'époux ou du parent seul de sexe masculin
33	1	45	N	MOB5WF	Statut de mobilité de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin
34	1	46	N	TENURE	Mode d'occupation des logements privés occupés
35	1	47	N	TPDWL	Genre de logement

Définitions et codes

Vous trouverez dans cette section la définition et les codes de chaque variable du fichier des familles. Les variables sont enregistrées dans l'ordre des identifications de ZONE sur le cliché d'enregistrement. Le numéro de zone et la mnémonique pour la variable sont indiqués au haut de chaque page. Chaque variable figure sur une page distincte.

La définition donne une brève explication des termes du recensement et indique les déclarants de cette variable dans le questionnaire du recensement de 1976. La définition est suivie de la répartition des codes de la bande-échantillon à grande diffusion décrivant ce que le code représente et quels éléments ont été combinés, le cas échéant, afin de créer de nouveaux codes pour la bande-échantillon à grande diffusion.

Pour la convenance de l'utilisateur dans l'interprétation de la terminologie du recensement, une copie brève du "Dictionnaire des termes du recensement de 1976" est incluse au chapitre VIII.

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 1
PROV

Code provincial

Un code composé de deux chiffres qui permet d'identifier la région et la province où habitent les recensés.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
10	Terre-Neuve	
12	Nouvelle-Écosse	
13	Nouveau-Brunswick	
24	Québec	
35	Ontario	
46	Manitoba	
47	Saskatchewan	
48	Alberta	
59	Colombie-Britannique	

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 2

CMA

Code de RMR

Un code composé de trois chiffres qui permet d'identifier les régions métropolitaines de recensement où habitent les recensés.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
462	RMR de Montréal	
535	RMR de Toronto	
933	RMR de Vancouver	
000	N'ayant pas lieu de figurer	

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 3
FTYPE

Indication du genre de fichier

Indique le genre de fichier en voie de développement. Il est utilisé à des fins de vérification.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada (fichier)

Code	Description	Comprend
1	Fichier des particuliers	
2	Fichier des familles	
3	Fichier des ménages	

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 4
FAMTYPE

Familles par genre

Les familles de recensement sont classées en familles principales et en familles secondaires (c.-à-d. selon que l'époux, l'épouse, ou le père ou la mère, s'il s'agit d'une famille monoparentale, est ou n'est pas le chef de ménage).

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
Familles principales		
1	Sans autres personnes	
	Avec d'autres personnes	
2	Avec personnes hors famille seulement	
3	Avec personnes faisant partie d'une famille secondaire seulement	
4	Avec personnes hors famille et personnes faisant partie d'une famille secondaire	
Familles secondaires		
5	Apparentées	
6	Chambreuses	
7	Autres	Employés, associés

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 5
FAMSTR

Familles selon la structure de la famille

Les familles de recensement sont classées en familles époux-épouse ou en familles monoparentales.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
1	Familles époux-épouse	
	Familles monoparentales	
2	Parent de sexe masculin	
3	Parent de sexe féminin	

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 6
FAMPERS

Familles selon le nombre de personnes

Il s'agit du nombre de familles de recensement selon le nombre de personnes qui les composent.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
02	Deux	
03	Trois	
04	Quatre	
05	Cinq	
06	Six	
07	Sept	
08	Huit	
09	Neuf	
10	Dix ou plus	

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 7
CHILDA

Familles selon le nombre d'enfants présents de moins de 6 ans

Il s'agit du nombre de familles selon le nombre d'enfants de 0 à 5 ans dans la famille.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
0	Aucun	Familles sans enfants et familles sans enfants de moins de 6 ans
1	Un	
2	Deux	
3	Trois	
4	Quatre ou plus	

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 8
CHILDB

Familles selon le nombre d'enfants présents de 6 à 14 ans

Il s'agit du nombre de familles selon le nombre d'enfants de 6 à 14 ans dans la famille.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
0	Aucun	Familles sans enfants et familles sans enfants de 6 à 14 ans
1	Un	
2	Deux	
3	Trois	
4	Quatre	
5	Cinq ou plus	

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 9
CHILDC

Familles selon le nombre d'enfants de 15 à 17 ans¹

Il s'agit du nombre de familles selon le nombre d'enfants de 15 à 17 ans dans la famille.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
0	Aucun	Familles sans enfants et familles sans enfants de 15 à 17 ans
1	Un	
2	Deux	
3	Trois ou plus	

¹ Les données sur les enfants de 15 à 17 ans faisant partie d'une famille et fréquentant l'école à plein temps peuvent être sous-estimées par autant que 46 % de l'estimation publiée pour le Canada. Cette sous-estimation est susceptible de varier passablement aux niveaux infranationaux et de désagrégation plus élevés. Par conséquent, les données sur la fréquentation scolaire à plein temps dans le groupe d'âge 15 à 17 ans ne sont pas disponibles dans cette zone du Fichier des familles.

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 10

CHILDD

Familles selon le nombre d'enfants de 18 à 24 ans fréquentant l'école¹

Il s'agit du nombre de familles selon le nombre d'enfants de 18 à 24 ans dans la famille qui fréquentaient l'école soit à plein temps, soit à temps partiel en 1975.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
0	Aucun	Familles sans enfants, familles sans enfants de 18 à 24 ans et familles sans enfants de 18 à 24 ans fréquentant l'école
1	Un	
2	Deux	
3	Trois ou plus	

¹ Les données pour les enfants de 18 à 24 ans fréquentant l'école à plein temps peuvent être sous-estimées par près de 6 % pour le Canada.

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 11

CHILDDA

Familles selon le nombre d'enfants de 18 à 24 ans ne fréquentant pas l'école¹

Il s'agit du nombre de familles selon le nombre d'enfants de 18 à 24 ans dans la famille qui ne fréquentaient pas l'école ni à plein temps, ni à temps partiel en 1975.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
0	Aucun	Familles sans enfants, familles sans enfants de 18 à 24 ans et familles avec enfants de 18 à 24 ans fréquentant l'école
1	Un	
2	Deux	
3	Trois ou plus	

¹ Les données pour les enfants de 18 à 24 ans dans la famille qui ne fréquentaient pas l'école à plein temps peuvent être suréstimées par près de 1 % pour le Canada.

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 12

CHILDE

Familles selon le nombre d'enfants de 25 ans et plus

Il s'agit du nombre de familles selon le nombre d'enfants de 25 ans et plus dans la famille.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
0	Aucun	Familles sans enfants et familles sans enfants de 25 ans et plus
1	Un	
2	Deux	
3	Trois ou plus	

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 13
MARLP

Familles selon l'état matrimonial du parent seul

Il s'agit de l'état conjugal du parent seul.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
1	Célibataire (jamais marié(e))	
2	Marié(e) (époux ou épouse absent(e))	
3	Veuf (veuve)	
4	Divorcé(e)	
5	Séparé(e)	
0	N'ayant pas lieu de figurer	Familles époux-épouse

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 14
LANGHSD

Familles selon la langue maternelle de l'époux ou du parent seul de sexe masculin

Il s'agit de la première langue apprise et encore comprise par l'époux ou le parent seul de sexe masculin.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
1	Anglais	
2	Français	
3	Allemand	
4	Italien	
5	Ukrainien	
6	Non déclarée	Langue maternelle non indiquée
7	Autres	
0	N'ayant pas lieu de figurer	Familles avec parent seul de sexe féminin

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 15
LANGWF

Familles selon la langue maternelle de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin

Il s'agit de la première langue apprise et encore comprise par l'épouse ou le parent seul de sexe féminin.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
1	Anglais	
2	Français	
3	Allemand	
4	Italien	
5	Ukrainien	
6	Non déclarée	Langue maternelle non indiquée
7	Autres	
0	N'ayant pas lieu de figurer	Familles avec parent seul de sexe masculin

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 16
AGEHSD

Familles selon l'âge de l'époux ou du parent seul de sexe masculin

Il s'agit de l'âge de l'époux ou du parent seul de sexe masculin en années révolues à son dernier anniversaire de naissance avant la date du recensement.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
	Années d'âge de 15 à 74 ans et 75 ans pour toute personne âgée de 75 ans et plus	
00	N'ayant pas lieu de figurer	Familles avec parent seul de sexe féminin

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 17

AGEWF

Familles selon l'âge de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin

Il s'agit de l'âge de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin en années révolues à son dernier anniversaire de naissance avant la date du recensement.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
	Années d'âge de 15 à 74 ans et 75 ans pour toute personne âgée de 75 ans et plus	
00	N'ayant pas lieu de figurer	Familles avec parent seul de sexe masculin

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 18
EDUHSD

Familles selon le niveau de scolarité de l'époux ou du parent seul de sexe masculin

Il s'agit de la dernière année d'études primaires ou secondaires fréquentée ou la dernière année d'études postsecondaires non universitaires ou universitaires terminée avec ou sans grade, certificat ou diplôme de l'époux ou du parent seul de sexe masculin.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
01	N'ayant pas atteint la 9 ^e année	"Aucune scolarité" et "Maternelle"
02	9 ^e et 10 ^e années	
03	11 ^e année	
	12 ^e et 13 ^e années	
04	Sans certificat ou diplôme	
05	Avec certificat ou diplôme	
	Postsecondaire non universitaire seulement	
06	Sans certificat ou diplôme	
07	Avec certificat ou diplôme	
	Universitaire	
08	Sans certificat universitaire, diplôme ou grade	
09	Avec certificat universitaire ou diplôme	
10	Avec grade	
00	N'ayant pas lieu de figurer	Familles avec parent seul de sexe féminin

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 19
EDUWF

Familles selon le niveau de scolarité de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin

Il s'agit de la dernière année d'études primaires ou secondaires fréquentée ou la dernière année d'études postsecondaires non universitaires ou universitaires terminée avec ou sans grade, certificat ou diplôme de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
01	N'ayant pas atteint la 9 ^e année	"Aucune scolarité" et "Maternelle"
02	9 ^e et 10 ^e années	
03	11 ^e année	
	12 ^e et 13 ^e années	
04	Sans certificat ou diplôme	
05	Avec certificat ou diplôme	
	Postsecondaire non universitaire seulement	
06	Sans certificat ou diplôme	
07	Avec certificat ou diplôme	
	Universitaire	
08	Sans certificat universitaire, diplôme ou grade	
09	Avec certificat universitaire ou diplôme	
10	Avec grade	
00	N'ayant pas lieu de figurer	Familles avec parent seul de sexe masculin

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 20
DGREEHSD

Familles selon le degré d'éducation de l'époux ou du parent seul de sexe masculin

Il s'agit du titre ou du diplôme scolaire le plus élevé obtenu par l'époux ou le parent seul de sexe masculin.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
1	Aucun	
2	Certificat de fin d'études secondaires	
3	Certificat ou diplôme de niveau non universitaire	
4	Certificat ou diplôme de niveau universitaire inférieur au baccalauréat	
5	Baccalauréat	
6	Grade en médecine, en art dentaire ou en médecine vétérinaire	
7	Maîtrise	
8	Doctorat acquis	
0	N'ayant pas lieu de figurer	Familles avec parent seul de sexe féminin

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 21
DGREEWF

Familles selon le degré d'éducation de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin

Il s'agit du titre ou du diplôme scolaire le plus élevé obtenu par l'épouse ou le parent seul de sexe féminin.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
1	Aucun	
2	Certificat de fin d'études secondaires	
3	Certificat ou diplôme de niveau non universitaire	
4	Certificat ou diplôme de niveau universitaire inférieur au baccalauréat	
5	Baccalauréat	
6	Grade en médecine, en art dentaire ou en médecine vétérinaire	
7	Maîtrise	
8	Doctorat acquis	
0	N'ayant pas lieu de figurer	Familles avec parent seul de sexe masculin

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 22
PSNUHSD

**Familles selon l'éducation postsecondaire non universitaire de
l'époux ou du parent seul de sexe masculin**

Il s'agit du nombre d'années de formation postsecondaire non universitaire terminées par l'époux ou le parent seul de sexe masculin.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
1	Aucune	
2	Un an ou moins	
3	Deux ans	
4	Trois ans ou plus	
0	N'ayant pas lieu de figurer	Familles avec parent seul de sexe féminin

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 23
PSNUWF

Familles selon l'éducation postsecondaire non universitaire de l'épouse
ou du parent seul de sexe féminin

Il s'agit du nombre d'années de formation postsecondaire non universitaire terminées par l'épouse
ou le parent seul de sexe féminin.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
1	Aucune	
2	Un an ou moins	
3	Deux ans	
4	Trois ans ou plus	
0	N'ayant pas lieu de figurer	Familles avec parent seul de sexe masculin

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 24
PSUVHSD

Familles selon l'éducation postsecondaire universitaire de l'époux ou du parent seul de sexe masculin

Il s'agit du nombre d'années d'études postsecondaires universitaires (comprend les cours de passage à l'université des collèges communautaires et des CEGEP (enseignement général)) terminées, de l'époux ou du parent seul de sexe masculin.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
1	Aucune	
2	Un an ou moins	
3	Deux ans	
4	Trois ans	
5	Quatre ans	
6	Cinq ans	
7	Six ans ou plus	
0	N'ayant pas lieu de figurer	Familles avec parent seul de sexe féminin

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 25
PSUVWF

Familles selon l'éducation postsecondaire universitaire de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin

Il s'agit du nombre d'années d'études postsecondaires universitaires (comprend les cours de passage à l'université des collèges communautaires et des CEGEP (enseignement général)) terminées, de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
1	Aucune	
2	Un an ou moins	
3	Deux ans	
4	Trois ans	
5	Quatre ans	
6	Cinq ans	
7	Six ans ou plus	
0	N'ayant pas lieu de figurer	Familles avec parent seul de sexe masculin

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 26
LFAHSD

Familles selon l'activité de l'époux ou du parent seul de sexe masculin

Signifie l'activité sur le marché du travail de l'époux ou du parent seul de sexe masculin au cours de la semaine précédant le recensement, qu'il soit occupé, inactif ou en chômage.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
	Actif	
1	Occupé	
2	En chômage	
3	Inactif	
0	N'ayant pas lieu de figurer	Familles avec parent seul de sexe féminin

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 27
LFAWF

Familles selon l'activité de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin

Signifie l'activité sur le marché du travail de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin au cours de la semaine précédant le recensement, qu'elle soit occupée, inactive ou en chômage.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
	Active	
1	Occupée	
2	En chômage	
3	Inactive	
0	N'ayant pas lieu de figurer	Familles avec parent seul de sexe masculin

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 28
POP5HSD

Familles selon le groupe de taille de la population du lieu de résidence de l'époux ou du parent seul de sexe masculin le 1^{er} juin, 1971

Lorsqu'une subdivision de recensement ne fait pas partie d'une région métropolitaine de recensement ni d'une agglomération de recensement, cette variable s'applique à la taille de la population de 1976 de la subdivision de recensement où demeurait l'époux ou le parent seul de sexe masculin (par exemple, son domicile) le 1^{er} juin 1971. Lorsque la subdivision de recensement du lieu de résidence en 1971 est à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement, la variable s'applique à la taille de la population de 1976 de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement en question.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
01	1 - 999	
02	1,000 - 1,999	
03	2,000 - 4,999	
04	5,000 - 9,999	
05	10,000 - 24,999	
06	25,000 - 49,999	
07	50,000 - 74,999	
08	75,000 - 99,999	
09	100,000 - 249,999	
10	250,000 - 499,999	
11	500,000 - 999,999	
12	1,000,000 et plus	
13	Résidence en 1971 non déclarée	
00	N'ayant pas lieu de figurer	Toutes les familles avec parent seul de sexe féminin; familles avec parent seul de sexe masculin et familles époux-épouse qui, en 1976, demeuraient dans le même logement qu'en 1971 (personnes n'ayant pas déménagé), qui demeuraient dans la même subdivision de recensement mais dans un logement différent (non-migrants) ou qui résidaient à l'extérieur du Canada en 1971.

NOTA: L'usager qui fait des classements recoupés avec la variable POP5HSD devra tenir compte de la possibilité de regrouper des catégories.

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 29
POP5WF

Familles selon le groupe de taille de la population du lieu de résidence de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin le 1^{er} juin, 1971

Lorsqu'une subdivision de recensement ne fait pas partie d'une région métropolitaine de recensement ni d'une agglomération de recensement, cette variable s'applique à la taille de la population de 1976 de la subdivision de recensement où demeurait l'épouse ou le parent seul de sexe féminin (par exemple, son domicile) le 1^{er} juin 1971. Lorsque la subdivision de recensement du lieu de résidence en 1971 est à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement, la variable s'applique à la taille de la population de 1976 de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement en question.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
01	1 - 999	
02	1,000 - 1,999	
03	2,000 - 4,999	
04	5,000 - 9,999	
05	10,000 - 24,999	
06	25,000 - 49,999	
07	50,000 - 74,999	
08	75,000 - 99,999	
09	100,000 - 249,999	
10	250,000 - 499,999	
11	500,000 - 999,999	
12	1,000,000 et plus	
13	Résidence en 1971 non déclarée	
00	N'ayant pas lieu de figurer	Toutes les familles avec parent seul de sexe masculin; familles avec parent seul de sexe féminin et familles époux-épouse qui, en 1976, demeuraient dans le même logement qu'en 1971 (personnes n'ayant pas déménagé), qui demeuraient dans la même subdivision de recensement mais dans un logement différent (non-migrants) ou qui résidaient à l'extérieur du Canada en 1971.

NOTA: L'usager qui fait des classements recoupés avec la variable POP5WF devra tenir compte de la possibilité de regrouper des catégories.

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 30
POPHSD

**Familles selon le groupe de taille de la population du lieu de résidence
de l'époux, 1976**

Lorsqu'une subdivision de recensement ne fait pas partie d'une région métropolitaine de recensement ni d'une agglomération de recensement, cette variable s'applique à la taille de la population de la subdivision de recensement où demeurait l'époux (par exemple, son domicile) le 1^{er} juin 1976. Lorsque la subdivision de recensement est à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement, la variable s'applique à la taille de la population de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement en question. Les personnes recensées hors de leur lieu de résidence habituelle pour raisons de travail, de vacances, etc., sont comptées à leur lieu de résidence habituelle.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
01	1 - 999	
02	1,000 - 1,999	
03	2,000 - 4,999	
04	5,000 - 9,999	
05	10,000 - 24,999	
06	25,000 - 49,999	
07	50,000 - 74,999	
08	75,000 - 99,999	
09	100,000 - 249,999	
10	250,000 - 499,999	
11	500,000 - 999,999	
12	1,000,000 et plus	
00	N'ayant pas lieu de figurer	Familles monoparentales

NOTA: Le lieu de résidence de l'épouse sera le même que celui de son époux. L'usager qui fait des classements recoupés avec la variable POPHSD devra tenir compte de la possibilité de regrouper des catégories.

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 31
POPLP

Familles selon le groupe de taille de la population du lieu de résidence du parent seul, 1976

Lorsqu'une subdivision de recensement ne fait pas partie d'une région métropolitaine de recensement ni d'une agglomération de recensement, cette variable s'applique à la taille de la population de la subdivision de recensement où demeurait le parent seul (par exemple, son domicile) le 1^{er} juin 1976. Lorsque la subdivision de recensement est à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement, la variable s'applique à la taille de la population de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement en question. Les personnes recensées hors de leur lieu de résidence habituelle pour raisons de travail, de vacances, etc., sont comptées à leur lieu de résidence habituelle.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
01	1 - 999	
02	1,000 - 1,999	
03	2,000 - 4,999	
04	5,000 - 9,999	
05	10,000 - 24,999	
06	25,000 - 49,999	
07	50,000 - 74,999	
08	75,000 - 99,999	
09	100,000 - 249,999	
10	250,000 - 499,999	
11	500,000 - 999,999	
12	1,000,000 et plus	
00	N'ayant pas lieu de figurer	Familles époux-épouse

NOTA: L'usager qui fait des classements recoupés avec la variable POPLP devra tenir compte de la possibilité de regrouper des catégories.

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 32
MOB5HSD

**Familles selon le statut de mobilité de l'époux ou du parent seul
de sexe masculin**

Le STATUT DE MOBILITÉ est déterminé par la réponse que donne le particulier à la question concernant le logement ou le lieu de résidence cinq ans plus tôt, soit le 1^{er} juin 1971. Cette question permet de classer les époux ou les parents seuls de sexe masculin en personnes n'ayant pas déménagé et personnes ayant déménagé.

Les PERSONNES N'AYANT PAS DÉMÉNAGÉ sont celles qui, le jour du recensement (1^{er} juin 1976), demeuraient dans le même logement que celui qu'elles occupaient cinq ans plus tôt, soit le 1^{er} juin 1971.

Les PERSONNES AYANT DÉMÉNAGÉ sont celles qui, le jour du recensement, demeuraient dans un logement différent de celui qu'elles occupaient cinq ans plus tôt. Les personnes ayant déménagé peuvent également être classées selon l'emplacement géographique de leur lieu de résidence en 1971: par exemple, il peut s'agir de la même subdivision de recensement (municipalité), d'une subdivision de recensement différente, de la même province, d'une province différente, de l'extérieur du Canada, etc. Dans la catégorie "Personnes ayant déménagé", on établit une distinction entre les non-migrants et les migrants (c.-à-d. statut migratoire). Les NON-MIGRANTS sont des personnes ayant déménagé qui, le jour du recensement, demeuraient dans la même subdivision de recensement que celle où elles résidaient cinq ans plus tôt. Les MIGRANTS sont des personnes ayant déménagé qui, le jour du recensement, résidaient dans une subdivision de recensement différente de celle où elles demeuraient cinq ans plus tôt.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
1	Même logement	
2	Même subdivision de recensement	
3	Subdivision de recensement différente, même division de recensement	
4	Division de recensement différente, même province	
5	Même province, statut infraprovincial non déclaré	
6	Province différente	
7	Province de résidence en 1971 non déclarée	
8	À l'extérieur du Canada	
0	N'ayant pas lieu de figurer	Familles avec parent seul de sexe féminin

NOTA: Voici les diverses catégories de statut migratoire et de mobilité:

UNIVERS DU STATUT DE MOBILITÉ — MOBS ég 1 à 8

PERSONNES N'AYANT PAS DÉMÉNAGÉ — MOBS ég 1

PERSONNES AYANT DÉMÉNAGÉ — MOBS ég 2 à 8

NON-MIGRANTS — MOBS ég 2

MIGRANTS — MOBS ég 3 à 8

MIGRANTS INTERNES — MOBS ég 3 à 7

MIGRANTS EXTERNES — MOBS ég 8

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 33
MOB5WF

Familles selon le statut de mobilité de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin

Le STATUT DE MOBILITÉ est déterminé par la réponse que donne le particulier à la question concernant le logement ou le lieu de résidence cinq ans plus tôt, soit le 1^{er} juin 1971. Cette question permet de classer les épouses ou les parents seuls de sexe féminin en personnes n'ayant pas déménagé et personnes ayant déménagé.

Les PERSONNES N'AYANT PAS DÉMÉNAGÉ sont celles qui, le jour du recensement (1^{er} juin 1976), demeuraient dans le même logement que celui qu'elles occupaient cinq ans plus tôt, soit le 1^{er} juin 1971.

Les PERSONNES AYANT DÉMÉNAGÉ sont celles qui, le jour du recensement, demeuraient dans un logement différent de celui qu'elles occupaient cinq ans plus tôt. Les personnes ayant déménagé peuvent également être classées selon l'emplacement géographique de leur lieu de résidence en 1971: par exemple, il peut s'agir de la même subdivision de recensement (municipalité), d'une subdivision de recensement différente, de la même province, d'une province différente, de l'extérieur du Canada, etc. Dans la catégorie "Personnes ayant déménagé", on établit une distinction entre les non-migrants et les migrants (c.-à-d. statut migratoire). Les NON-MIGRANTS sont des personnes ayant déménagé qui, le jour du recensement, demeuraient dans la même subdivision de recensement que celle où elles résidaient cinq ans plus tôt. Les MIGRANTS sont des personnes ayant déménagé qui, le jour du recensement, résidaient dans une subdivision de recensement différente de celle où elles demeuraient cinq ans plus tôt.

Donné pour: Toutes les familles de recensement dans les ménages privés au Canada

Code	Description	Comprend
1	Même logement	
2	Même subdivision de recensement	
3	Subdivision de recensement différente, même division de recensement	
4	Division de recensement différente, même province	
5	Même province, statut infraprovincial non déclaré	
6	Province différente	
7	Province de résidence en 1971 non déclarée	
8	À l'extérieur du Canada	
0	N'ayant pas lieu de figurer	Familles avec parent seul de sexe masculin

NOTA: Voici les diverses catégories de statut migratoire et de mobilité:

UNIVERS DU STATUT DE MOBILITÉ — MOB5 ég 1 à 8

PERSONNES N'AYANT PAS DÉMÉNAGÉ — MOB5 ég 1

PERSONNES AYANT DÉMÉNAGÉ — MOB5 ég 2 à 8

NON-MIGRANTS — MOB5 ég 2

MIGRANTS — MOB5 ég 3 à 8

MIGRANTS INTERNES — MOB5 ég 3 à 7

MIGRANTS EXTERNES — MOB5 ég 8

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 34

TENURE

Familles selon le mode d'occupation des logements privés occupés

Indique si la famille est propriétaire ou locataire d'un logement privé occupé.

Donné pour: Toutes les familles principales de recensement au Canada, sans autres personnes présentes

Code	Description	Comprend
1	Possédés	
2	Loués	
0	N'ayant pas lieu de figurer	Familles secondaires, familles principales mais avec autres personnes présentes

Nom de groupe des données: Fichier des familles

ZONE: 35
TYPDWL

Familles selon le genre de logement

Classement des logements privés au Canada selon le type de construction.

Donné pour: Toutes les familles principales de recensement au Canada, sans autres personnes présentes

Code	Description	Comprend
1	Logement individuel non attenant	Construction ne contenant qu'un seul logement et qui n'est rattachée à aucune autre construction, si ce n'est à une dépendance, comme un garage ou un hangar.
	Logement individuel attenant	
2	Maison jumelée ou maison double	Deux logements côté à côté réunis par un mur commun s'élevant du sol au toit, c'est-à-dire sans autre logement au-dessus ni en dessous, et entourés d'espaces libres.
3	Maison en rangée	Logement dans une rangée de trois logements ou plus séparés les uns des autres par un mur commun s'élevant du sol au toit, sans autre logement ni au-dessus ni en dessous.
4	Maison attenante à une construction non résidentielle	Maison individuelle attenante à une construction non résidentielle (un magasin, une église, etc.), mais qui en est séparée par un mur commun s'élevant du sol au toit.
5	Appartement	Logement situé dans un triplex, un quadruplex ou un immeuble d'appartements, qui est séparé des autres logements par une division horizontale ou par des divisions horizontales et verticales. Les logements situés dans des duplex ou des triplex en rangée sont compris dans cette catégorie. Les logements situés au-dessus ou à l'intérieur d'une construction non résidentielle (une école ou un magasin, par exemple) et les logements structuralement dis-

		tincts situés dans une maison transformée en immeuble à logements multiples, s'il y en a plus de deux, entrent dans cette catégorie.
6	Duplex	Deux logements superposés et entourés d'espaces libres. Les logements construits comme maisons individuelles, mais dont le sous-sol ou l'étage supérieur a été transformé en logement distinct, sont des duplex.
7	Habitation mobile	Logement mobile conçu et construit pour être transporté (sur la route) sur son propre châssis et placé sur une fondation temporaire (blocs, pieux ou emplacement aménagé, par exemple). Le logement doit pouvoir être déplacé sans grand délai. Les caravanes motorisées, les roulettes et les tentes-roulettes servant de résidences permanentes sont incluses dans "Autre logement mobile".
8	Autre logement mobile	Logement (autre qu'une habitation mobile) qui sert de résidence permanente et qui peut également être déplacé sans grand délai (tente, caravane motorisée, roulotte, tente-roulotte, voiture de chemin de fer, bateau, etc.).
0	N'ayant pas lieu de figurer	Les familles secondaires, les familles principales mais avec d'autres personnes présentes.

Chiffres de contrôle

Lors de la création du fichier de la bande-échantillon à grande diffusion, les chiffres relatifs aux familles échantillonnées ont fait l'objet d'un décompte selon certaines caractéristiques pour chaque région géographique donnée. Ces chiffres de contrôle sont présentés ci-après. Si les chiffres établis par l'utilisateur ne correspondent pas à ces chiffres précis, c'est que ce dernier aura fait une erreur dans l'exploitation des données.

En comparant les totalisations-échantillon aux données publiées, il faut bien tenir compte de l'univers qui a fait l'objet de la totalisation publiée. On ne peut évidemment pas s'attendre à une concordance parfaite entre les données du recensement et les estimations de l'utilisateur qui sont basées sur un échantillon d'un centième. Ces données différeront inévitablement dans une certaine mesure en raison du caractère aléatoire du choix des cas réels prélevés aux fins de l'échantillon à grande diffusion. Le chapitre II, Évaluation de l'échantillon, traite de la variabilité d'échantillonnage et de sa mesure.

Caractéristiques	T.-N.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Montréal RMR	Toronto RMR	Vancouver RMR
Total	124,600	200,500	161,500	1,541,800	2,106,500	251,900	226,400	449,100	629,800	716,800	717,000	296,000
Familles par la structure de la famille:												
Familles époux-épouse	114,000	180,200	144,800	1,382,000	1,905,100	226,900	208,500	407,300	570,000	634,900	645,100	265,700
Familles composées d'un parent seul de sexe masculin	2,200	2,800	3,800	25,000	33,700	4,500	3,500	7,500	9,500	12,200	11,200	4,400
Familles composées d'un parent seul de sexe féminin	8,400	17,500	12,900	134,800	167,700	20,500	14,400	34,300	50,300	69,700	60,700	25,900
Familles par le nombre de personnes:												
Deux	31,400	68,200	51,300	508,100	756,900	94,600	84,000	154,900	251,400	254,200	261,500	123,000
Trois	26,700	43,500	34,300	346,900	450,100	51,600	44,300	90,700	125,600	164,300	161,100	60,200
Quatre	26,400	42,500	34,500	344,100	486,100	53,700	46,500	105,000	141,400	163,900	169,300	65,500
Cinq	16,600	24,300	20,100	183,400	251,400	30,100	27,600	57,700	70,600	80,200	81,700	31,400
Six	9,500	12,500	12,500	85,900	107,600	13,000	15,000	27,000	28,100	31,400	29,200	11,600
Sept	6,400	4,100	4,300	38,600	35,600	5,400	4,400	7,700	8,100	10,900	9,800	2,700
Huit ou plus	7,600	5,400	4,500	34,800	18,900	3,500	4,600	6,100	4,600	7,900	4,400	1,600
Familles par l'activité de l'époux ou du parent seul de sexe masculin:												
Personnes occupées	75,200	138,000	108,500	1,123,400	1,575,200	182,600	175,100	347,300	445,100	528,000	546,800	211,300
Chômeurs	10,100	7,000	6,500	46,100	43,800	5,400	2,800	7,600	25,100	16,400	15,700	10,600
Inactifs	30,300	38,000	33,600	237,300	319,800	43,400	34,100	59,900	109,300	102,700	93,800	48,200
Familles par l'activité de l'épouse ou du parent seul de sexe féminin:												
Personnes occupées	27,600	67,600	49,200	528,100	923,200	109,500	110,400	213,200	250,800	260,000	347,800	125,900
Chômeurs	5,200	6,900	6,000	45,900	71,000	5,300	2,100	8,600	24,400	18,400	22,100	10,300
Inactives	89,600	123,200	102,500	942,800	1,078,600	132,600	110,400	219,800	345,100	426,200	335,900	155,400

CHAPITRE VII

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES ET PROCÉDURES DE COMMANDE

Généralités

Comme on l'a mentionné dans le chapitre I, Conception et contenu du fichier, les données des bandes-échantillon à grande diffusion ont été divisées en trois fichiers distincts: particuliers, ménages et familles. Pour chacun de ces fichiers de base, on a tiré un échantillon indépendant du fichier principal du recensement de 1976, pour empêcher d'établir des liens entre les données de deux fichiers différents, ce qui aurait permis l'identification d'un dossier particulier.

Les fichiers-échantillon ont été établis de façon à permettre d'obtenir facilement les totalisations désirées. La structure du fichier et le codage des postes sont simples. Il n'y a pas de données manquantes (blancs) sur les enregistrements. Les variables non applicables à certains groupes de personnes sont codées "Sans objet". La section appropriée "Définitions et codes" de chaque fichier se trouve aux endroits suivants:

Fichier des particuliers	Chapitre IV
Fichier des ménages	Chapitre V
Fichier des familles	Chapitre VI

Taille du fichier

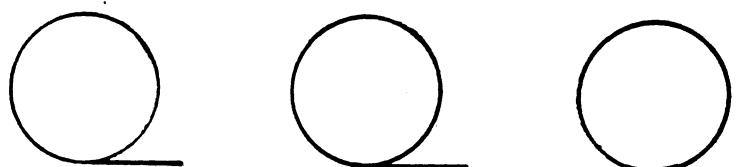
Les bandes-échantillon à grande diffusion de 1976 sont composées de 3 bobines de 9 pistes, 1,600 multiplets par pouce de bande magnétique.

Les données pour toutes les provinces et les trois régions métropolitaines de recensement seront enregistrées sur une bobine de bande pour chaque fichier.

Bandes-échantillon à grande diffusion de 1976

PROVINCES ET RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT

Identifie neuf des provinces séparément (Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique) et trois des régions métropolitaines de recensement (Montréal, Toronto, Vancouver) dans leurs provinces respectives.



Chaque symbole de bande représente un échantillon à grande diffusion distinct de 1/100.

Choix des bandes

Les bandes-échantillon à grande diffusion seront disponibles sous diverses formes. Voir le tableau ci-dessous pour une description technique complète des présentations disponibles.

ATTENTION: Si les options techniques ne sont pas claires, les utilisateurs doivent communiquer avec leur centre d'informatique local avant de commander les bandes.

Options techniques

Caractéristiques	9 pistes- 800 ou 1600 ou 6250 m.p.p.	7 pistes
Étiquettes	IBM OS ordinaire ou sans étiquette	IBM OS ordinaire ou sans étiquette
Densités	800 ou 1600 ou 6250 m.p.p.	800 m.p.p.
Utilisation des pistes	8 données; 1 parité	6 données; 1 parité
Langage d'en- registrement	EBCDIC	BCD
Espace interbloc	0.6 pouce	0.75 pouce
Largeur	0.5 pouce	0.5 pouce
Longueur	2,400 pieds	2,400 pieds

NOTA: L'utilisateur peut demander la densité de bande et le coefficient de codage qui répond à ses besoins; sinon, les spécifications seront les suivantes: 9 pistes, densité de 1,600 multiplets par pouce, étiquette ordinaire IBM OS (DSName sera l'identification du fichier de l'utilisateur tel qu'indiqué). L'enregistrement se fera suivant le langage EBCDIC.

Afin d'assurer que la bobine de bande appropriée est installée sur l'ordinateur, une système d'étiquettes est utilisé pour identifier la bande. Les bandes-échantillon peuvent être achetées avec des étiquettes IBM OS ordinaires ou sans étiquette. Si les bandes sont achetées avec étiquettes, ces étiquettes se trouvent au début et à la fin de la bande. L'étiquette du début s'appelle "étiquette début" et celle de la fin, "étiquette fin".

Les étiquettes début se composent de trois enregistrements de 80 caractères; les étiquettes de volume, début 1 et début 2. Les étiquettes fin se composent de deux enregistrements de 80 caractères; les étiquettes du fichier 1 et du fichier 2. Un exemple des étiquettes codées sur les bandes-échantillon à grande diffusion est donné ci-après.

```
** STATISTICS CANADA TAPE LABEL UTILITY *** DBSLABEL **

1  LABEL VOLUME VOLUME OWNER NAME
IDENT SERIAL SECUR & ADDRESS
VOL1 028965 NO

2  LABEL DATA SET      DATA SET VOLUME DATA SET GENER VERSION CREATE EXPIRY DATA SET BLK COUNT PROGRAMMING
IDENT IDENTIFIER     SERIAL # SEQ # SEQ #   #   #   DATE   DATE SECURITY ON VOLUME SYSTEM CODE
HDR1 PUST 1976.IND 028965 0001 0001           75042 00000 NO

3  LABEL RECFM BLKSIZE LRECL TAPE      JOB/JOB STEP      TRTC 1
IDENT          DENSITY IDENTIFICATION
HDR2  FB      03960 00099 1600  A1344RCD/RCD166IPVI
*****
***** DATA ***** DATA ***** DATA ***** DATA ***** DATA ***** DATA ***** DATA
*****
4  LABEL DATA SET      DATA SET VOLUME DATA SET GENER VERSION CREATE EXPIRY DATA SET BLK COUNT PROGRAMMING
IDENT IDENTIFIER     SERIAL # SEQ # SEQ #   #   #   DATE   DATE SECURITY ON VOLUME SYSTEM CODE
EOF1 PUST 1976.IND 028965 0001 0001           75042 00000 NO 000657

5  LABEL RECFM BLKSIZE LRECL TAPE      JOB/JOB STEP      TRTC 1
IDENT          DENSITY IDENTIFICATION
EOF2  FB      03960 00099 1600  A1344RCD/RCD166IPVI
*****
***** DATA ***** DATA ***** DATA ***** DATA ***** DATA ***** DATA ***** DATA
*****
STC TAPE LABEL UTILITY --- DBSLABEL DOUBLE TAPE MARK

DBSLABEL -- UTILITY END
```

Explication des étiquettes

1 Étiquette de volume

Position	Titre	Code	Explication
1-4	Label ident.	VOL 1	Identification de l'étiquette
5-10	Volume serial	028965	Le numéro de série de la bande
11-12	Volume secur	NO	Sécurité du volume, n'est pas utilisé sur les étiquettes standards
13-80	Owner name and address	blanc	Peut-être utilisé pour coder le nom du propriétaire et son adresse, n'est pas utilisé sur une étiquette standard

2 et 4 Étiquettes début 1/fin 1 (Header 1/Trailer 1)

1-4	Label ident.	HDR1 and EOF1	Identification des étiquettes
5-21	Data set identifier	PUST1976.IND	Le nom de l'ensemble de données sur la bande
22-27	Data set serial #	028965	Le numéro de série de la bande
28-31	Volume sequence #	0001	Le numéro de séquence de la bande est important si plus d'un ruban est utilisé pour créer un ensemble de données
32-35	Data set seq #	0001	Le numéro de séquence des données est utilisé pour identifier la séquence des ensembles de données quand un ruban contient plusieurs ensembles
36-39	Gener #	blanc	Numéro de génération, n'est pas utilisé avec des étiquettes standards
40-43	Version #	blanc	Numéro de version, n'est pas utilisé avec des étiquettes standards
44-48	Create date	75042	Date du calendrier julien quand la bande a été produite

Position	Titre	Code	Explication
49-53	Expiry date	00000	Date du calendrier julien qui indique quand la bande pourra être relâchée, n'est pas utilisé sur les étiquettes standards
54-55	Data set security	NO	N'est pas utilisé sur les étiquettes standards
56-61	Blk count on volume	blanc	Nombre de blocs sur le volume, n'est pas utilisé sur les étiquettes standards
62-80	Programming system code	blanc	N'est pas utilisé sur les étiquettes standards

3 et 5 Étiquettes début 2/fin 2 (Header 2/Trailer 2)

1-4	Label ident.	HDR2 et EOF2	Identification des étiquettes
5	Reclfm	FB	Format de l'enregistrement bloc fixe
6-10	Blksize	03960	Longueur du bloc
11-15	Lrecl	00099	Longueur de l'enregistrement
16	Tape density	1600	1600 multiplets par pouce
17-33	Job/job step identification	A1344RCD RCD1661PV1	Identification de l'ouvrage et de l'étape qui ont créé la bande
34-35	Trtch	blanc	Technique d'enregistrement sur la bande " " identifie la parité impair
36-80			N'est pas utilisé sur les étiquettes standards

Si vous désirez plus de renseignements, consultez le manuel de référence IBM; IBM System/360 Operating System, Tape labels; numéro C28-6680.

Procédures de commande

La vente des fichiers de microdonnées s'effectuera par contrat officiel seulement. Quelques-unes des conditions de vente de l'accord contractuel doivent être précisées à ce point.

Paragraphe 1 L'abonné par la présente désigne ... comme l'intermédiaire avec qui Statistique Canada communiquera dorénavant pour toute question concernant la présente convention.

Paragraphe 7 Il ne doit être fait de double ou de copie de l'ensemble ou d'une partie des microdonnées sauf pour l'usage de l'abonné et il ne doit pas être mis à la disposition de tiers sans la permission écrite de Statistique Canada.

Paragraphe 8 Lors de la publication des résultats de recherches ou autres fondés sur l'utilisation des microdonnées, l'abonné devra se servir de la forme d'attestation suivante: — “Fondée sur les données d'échantillon non protégées tirées du Recensement canadien de la population de 1976 fait par Statistique Canada. L'auteur(s) est (sont) entièrement responsable(s) de l'utilisation et de l'interprétation de ces données.”

Les bandes-échantillon à grande diffusion se vendront **\$300 le fichier et le Manuel de documentation à l'intention des utilisateurs pour la somme de \$50 l'exemplaire.**

Pour commander les fichiers de microdonnées, l'utilisateur doit envoyer les documents suivants:

- . deux exemplaires signés du contrat
- . une formule des spécifications techniques remplie
- . un chèque ou un mandat-poste payable à l'ordre du Receveur général du Canada pour le montant de la commande.

À: Renseignements sur les bandes
du recensement
Division CANSIM
Statistique Canada
Ottawa, Canada
K1A 0Z8

-L'utilisateur trouvera ci-joints deux exemplaires du contrat et un exemplaire de la formule des spécifications techniques.

VENTE DE BANDE DE MICRODONNÉES

CONVENTION INTERVENUE CE _____ JOUR DE _____, 19_____

ENTRE:

SA MAJESTÉ LA REINE du chef du Canada, agissant aux présentes par l'entremise du Président du Conseil du Trésor et représentée par le Chef adjoint, Service de diffusion et de promotion, Statistique Canada (ci-après appelé "Statistique Canada"),

VENDEUR

ET:

_____ de la ville d_____,
dans la province d_____, y résidant au_____, (ci-après
appelé "l'abonné")

ACHETEUR

LA PRÉSENTE CONVENTION atteste que, en considération des attendus et des engagements mutuels exposés ici, Statistique Canada et l'abonné conviennent mutuellement de ce qui suit:

1. L'abonné par la présence désigne _____ comme l'intermédiaire avec qui Statistique Canada communiquera dorénavant pour toute question concernant la présente convention.
2. L'intermédiaire susmentionné désigné par l'abonné ne peut être changé que par un avis écrit remis à Statistique Canada.
3. Statistique Canada doit fournir à l'intermédiaire de l'abonné une bande magnétique contenant des microdonnées représentant un échantillon du Recensement canadien de la population de 1976 et se rapportant à _____.
4. Statistique Canada peut fournir tous les conseils et les services de soutien dont l'abonné peut avoir besoin, moyennant recouvrement total des frais au taux quotidien, en vertu d'un contrat séparé, à la condition que l'aide technique nécessaire puisse être fournie par Statistique Canada au moment de la demande.
5. L'abonné convient de verser à Sa Majesté la somme de \$_____ pour la livraison de la bande magnétique et/ou de la documentation sur réception d'une facture de Statistique Canada.

6. Les droits d'auteur appartiennent à Sa Majesté et l'abonné ne doit rien faire d'incompatible avec les droits d'auteur de Sa Majesté relativement aux renseignements et aux formats fournis par Statistique Canada.
7. Il ne doit être fait de double ou de copie de l'ensemble ou d'une partie des microdonnées sauf pour l'usage de l'abonné et il ne doit pas être mis à la disposition de tiers sans la permission écrite de Statistique Canada.
8. Lors de la publication des résultats de recherches ou autres fondés sur l'utilisation des microdonnées, l'abonné devra se servir de la forme d'attestation suivante: - "Fondée sur les données d'échantillon non protégées tirées du Recensement canadien de la population de 1976 fait par Statistique Canada. L'auteur(s) est (sont) entièrement responsable(s) de l'utilisation et de l'interprétation de ces données".
9. Aucun membre de la Chambre des communes du Canada n'est admis à participer aux avantages découlant de la présente convention.

EN FOI DE QUOI, la présente convention a été exécutée le jour et l'année indiqués plus haut.

Témoin

Chef adjoint, Services de
diffusion et de promotion,
Statistique Canada

Témoin

Abonné

VENTE DE BANDE DE MICRODONNÉES

CONVENTION INTERVENUE CE _____ JOUR DE _____, 19____.

ENTRE:

SA MAJESTÉ LA REINE du chef du Canada, agissant aux présentes par l'entremise du Président du Conseil du Trésor et représentée par le Chef adjoint, Service de diffusion et de promotion, Statistique Canada (ci-après appelé "Statistique Canada").

VENDEUR

ET:

_____ de la ville d _____,
dans la province d _____, y résidant au
_____, (ci-après
appelé "l'abonné")

ACHETEUR

LA PRÉSENTE CONVENTION atteste que, en considération des attendus et des engagements mutuels exposés ici, Statistique Canada et l'abonné conviennent mutuellement de ce qui suit:

1. L'abonné par la présence désigne _____ comme l'intermédiaire avec qui Statistique Canada communiquera dorénavant pour toute question concernant la présente convention.
2. L'intermédiaire susmentionné désigné par l'abonné ne peut être changé que par un avis écrit remis à Statistique Canada.
3. Statistique Canada doit fournir à l'intermédiaire de l'abonné une bande magnétique contenant des microdonnées représentant un échantillon du Recensement canadian de la population de 1976 et se rapportant à _____.
4. Statistique Canada peut fournir tous les conseils et les services de soutien dont l'abonné peut avoir besoin, moyennant recouvrement total des frais au taux quotidien, en vertu d'un contrat séparé, à la condition que l'aide technique nécessaire puisse être fournie par Statistique Canada au moment de la demande.
5. L'abonné convient de verser à Sa Majesté la somme de \$_____ pour la livraison de la bande magnétique et/ou de la documentation sur réception d'une facture de Statistique Canada.

6. Les droits d'auteur appartiennent à Sa Majesté et l'abonné ne doit rien faire d'incompatible avec les droits d'auteur de Sa Majesté relativement aux renseignements et aux formats fournis par Statistique Canada.
7. Il ne doit être fait de double ou de copie de l'ensemble ou d'une partie des microdonnées sauf pour l'usage de l'abonné et il ne doit pas être mis à la disposition de tiers sans la permission écrite de Statistique Canada.
8. Lors de la publication des résultats de recherches ou autres fondés sur l'utilisation des microdonnées, l'abonné devra se servir de la forme d'attestation suivante: - "Fondée sur les données d'échantillon non protégées tirées du Recensement canadien de la population de 1976 fait par Statistique Canada. L'auteur(s) est (sont) entièrement responsable(s) de l'utilisation et de l'interprétation de ces données".
9. Aucun membre de la Chambre des communes du Canada n'est admis à participer aux avantages découlant de la présente convention.

EN FOI DE QUOI, la présente convention a été exécutée le jour et l'année indiqués plus haut.

Témoin

Chef adjoint, Services de
diffusion et de promotion,
Statistique Canada

Témoin

Abonné



Statistique Canada

Bandes-Echantillon à grande diffusion – Spécifications

No. de requête de données de recensement

No. de téléphone au bureau:
(613) 995-0097

tie ombrée réservée au bureau					Travail executé par
1	RENSEIGNEMENTS GENERAUX	Adresse de livraison		Adresse de facturation	
Nom de l'organisation					
Nom de l'utilisateur					
Fonction					
Adresse					
Code postal					
Numéro de téléphone					
2	Mode d'envoi	<input type="checkbox"/> avion	<input type="checkbox"/> messagerie	<input type="checkbox"/> la poste	<input type="checkbox"/> porteur
3	Signature de l'utilisateur				
4	DONNEES REQUISES				

 Fichier des particuliers Fichier des ménages Fichier des familles Manuel de documentation

5	SPECIFICATIONS TECHNIQUES				
Etiquette		<input type="checkbox"/> O/S Standard		<input type="checkbox"/> Sans étiquette	
Densité de la bande		<input type="checkbox"/> 6250 O.P.P. <input type="checkbox"/> 1600 O.P.P.		<input type="checkbox"/> 800 O.P.P. <input type="checkbox"/> 556 O.P.P.	
Mode d'enregistrement		<input type="checkbox"/> 9 Pistes		<input type="checkbox"/> 7 Pistes	
Présentation des caractères		<input type="checkbox"/> EBCDIC		<input type="checkbox"/> BCD	
Longueur maximale du bloc		Octets			

6	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA BANDE ENVOYEE				
Nom de l'ensemble de données				Longueur de l'enregistrement	
No. de série du volume				Longueur du bloc	
Nombre d'enregistrements				Nombre de bobines	

7	OBSERVATIONS				
---	--------------	--	--	--	--

Réception de la commande

En recevant la commande, l'utilisateur doit s'assurer que les documents suivants lui ont été envoyés:

- bande(s) magnétique(s),
 - un exemplaire signé du contrat,
 - la formule de spécifications, dont la section 6 a été remplie,
 - une liste informatique du sous-programme “Exemplaire DBS” qui copie le premier et le dernier enregistrement de la bande et indique le nombre d’enregistrements sur la bande.

Un spécimen de l'«Exemplaire DBS» utilisant les bandes-échantillon à grande diffusion du fichier des particuliers figure ci-après.

DBSCOPY: SUMMARY OF DATA SET CHARACTERISTICS
SYSUT1 BLKSIZE=03960 LRECL=00099 RECFM=FB DEN=N
SYSUT2 BLKSIZE=03960 LRECL=00099 RECFM=FB DEN=N

FIRST LOGICAL RECORD ON SYSUT1:

LAST LOGICAL RECORD ON SYSUT1:

NUMBER OF RECORDS : 0000214019

CHAPITRE VIII

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

L'utilisateur trouvera ci-joint dans ce chapitre un exemplaire des documents suivants.

- Une copie brève du "Dictionnaire des termes du recensement de 1976"
- Questionnaire 2B du recensement de 1976

DÉFINITIONS

Variable

Activité: Signifie l'activité sur le marché du travail des personnes âgées de 15 ans et plus au cours de la semaine précédant le recensement, qu'elles soient occupées, inactives ou en chômage.

Âge: L'âge représente le nombre d'années révolues au dernier anniversaire et il est calculé à partir de la date de naissance indiquée sur le questionnaire du recensement.

Chef de ménage: Pour les fins du recensement, chaque ménage doit avoir un chef et seulement un membre du ménage peut l'être. Il peut s'agir de l'époux ou de l'épouse; du père ou de la mère, s'il n'y en a qu'un des deux, avec des enfants jamais mariés (quel que soit leur âge) ou n'importe quel membre d'un groupe partageant un logement à parts égales. Une personne occupant seule un logement est toujours le chef. Le chef de ménage doit être âgé d'au moins 15 ans.

Enfants: Les enfants sont les fils et les filles (y compris les enfants adoptés et les enfants d'un autre lit) qui ne se sont jamais mariés, peu importe leur âge, et qui vivent dans le même logement que leurs parents. Les fils et les filles qui se sont déjà mariés, peu importe leur âge, ne sont pas considérés comme des membres de la famille de leurs parents, même s'ils vivent dans le même logement.

État matrimonial: Indique la situation conjugale, c'est-à-dire célibataire (jamais marié), marié, veuf, séparé et divorcé. Il convient de signaler que la catégorie

célibataire (jamais marié) comprend toutes les personnes âgées de moins de 15 ans;

marié comprend les personnes vivant en concubinage;

séparé comprend les personnes mariées qui ont été abandonnées ou qui sont séparées de leur conjoint parce qu'elles ne veulent plus vivre avec lui, mais qui n'ont pas obtenu le divorce; cette catégorie vise donc les personnes séparées légalement ou non.

Famille de recensement: Époux et épouse avec ou sans enfants jamais mariés (peu importe leur âge) ou l'un ou l'autre des parents (peu importe l'état matrimonial) avec un ou plusieurs enfants jamais mariés (quel que soit leur âge) vivant dans le même logement. Les personnes qui vivent en concubinage doivent indiquer qu'elles sont actuellement mariées dans le questionnaire du recensement. Par conséquent, aucune distinction n'est faite entre ces personnes et les personnes mariées légalement; elles figurent comme époux et épouses. Sauf indication contraire, toutes les données sur la famille présentées dans les Fichiers des particuliers et des familles se rapportent aux familles de recensement.

Famille époux-épouse: Une famille époux-épouse se compose d'un mari et de sa femme (avec ou sans enfants), ou de personnes vivant en concubinage (avec ou sans enfants).

Famille monoparentale: Une famille monoparentale se compose d'un père ou d'une mère, peu importe leur état matrimonial, ayant un enfant ou plus vivant dans le même logement (voir ENFANTS).

Fréquentation scolaire (fichier des familles seulement): Il s'agit de la fréquentation à plein temps ou à temps partiel à un moment quelconque dans un établissement d'enseignement depuis le mois de septembre précédent la date du recensement (1^{er} juin 1976). Les établissements d'enseignement fréquentés comprennent ceux aux niveaux primaire ou secondaire, postsecondaire non-universitaire et université. La catégorie pour les personnes ne fréquentant pas l'école ne comprend pas celles qui suivent des cours à temps partiel.

Fréquentation scolaire (postsecondaire seulement): La fréquentation scolaire postsecondaire vise deux catégories de personnes: (i) les personnes qui suivent des cours postsécondaire à plein temps à un moment quelconque dans un établissement d'enseignement depuis le mois de septembre précédent la date du recensement (1^{er} juin 1976) et (ii) les personnes qui suivent des cours à temps partiel. La fréquentation scolaire est à plein temps lorsqu'une personne suit 75 % ou plus des cours qui se donnent normalement au niveau où elle est inscrite. La fréquentation (à plein temps ou à temps partiel) vise tous les types d'établissements d'enseignement postsécondaire, les universités, les instituts techniques, les collèges communautaires, les CEGEP, les écoles normales, les écoles de sciences infirmières, les écoles commerciales privées, les établissements de formation professionnelle ou les écoles de métiers privées ou publiques.

Genre de famille: Les familles de recensement sont classées en familles principales et en familles secondaires (c.-à-d. selon que l'époux, l'épouse ou le père ou la mère, s'il s'agit d'une famille monoparentale, est ou n'est pas le chef de ménage). On subdivise les familles secondaires selon leur lien avec le chef de ménage (par exemple, familles apparentées et familles non apparentées).

FAMILLE PRINCIPALE: Désigne la famille du chef de ménage lorsque ce dernier est une personne faisant partie d'une famille (c.-à-d. membre d'une famille de recensement).

FAMILLE SECONDAIRE: Désigne une famille de recensement autre que celle du chef de ménage. Il peut exister des familles secondaires sans famille principale correspondante, comme dans le cas d'un chef de ménage hors famille et d'une famille chambreuse. Les familles secondaires se subdivisent en FAMILLES APPARENTÉES c'est-à-dire des familles de recensement où l'époux, l'épouse ou le père ou la mère, s'il s'agit d'une famille monoparentale, est apparenté par le sang, par alliance ou par adoption au chef de ménage. Pour leur part, les familles non apparentées se classent en FAMILLES CHAMBREUSES et en AUTRES FAMILLES NON APPARENTÉES (famille d'un employé, d'un associé).

Genre de ménage privé: Répartition fondamentale des ménages privés en ménages familiaux et ménages non familiaux.

MÉNAGE FAMILIAL comprend au moins une famille de recensement. Un MÉNAGE UNIFAMILIAL se compose d'une seule famille de recensement qui occupe un logement privé. Il peut s'agir de la famille du chef de ménage ou d'une famille apparentée, d'une famille chambreuse ou de tout autre genre de famille vivant avec un chef de ménage hors famille. Un MÉNAGE MULTIFAMILIAL se compose de deux familles de recensement ou plus qui occupent le même logement privé. Une de ces familles peut être celle du chef de ménage ou il peut s'agir d'un chef de ménage hors famille vivant avec deux familles de recensement ou plus.

Un MÉNAGE NON FAMILIAL est constitué d'une personne vivant seule dans un logement privé ou d'un groupe de personnes qui partagent un seul logement privé, mais ne forment pas une famille de recensement.

Grades, diplômes, certificats: Un certificat ou un diplôme de fin d'études secondaires (high school) est l'équivalent du "junior matriculation" ou "senior matriculation" au niveau des études spécialisées, générales, techniques ou commerciales. Un certificat ou un diplôme non universitaire peut être obtenu dans des établissements d'enseignement tels que les écoles de sciences infirmières, les collèges communautaires, ou les CEGEP. Un certificat ou un diplôme universitaire est décerné pour des cours tels que l'hygiène dentaire, l'ergothérapie ou l'agriculture. Les grades universitaires sont le baccalauréat, la maîtrise et le doctorat. Il y a également les grades en médecine, en odontologie ou en médecine vétérinaire.

Langue maternelle: Première langue apprise et encore comprise. Dans le cas des enfants en bas âge, la langue maternelle est la langue le plus souvent parlée à la maison.

Logement: Ensemble de pièces d'habitation qu'une personne ou un groupe de personnes habitent ou pourraient habiter.

Logement collectif: Logement habité le jour du recensement par une personne ou par un groupe de personnes (autres que des résidents étrangers). Il peut s'agir d'une institution, d'un établissement commercial ou communautaire. Sont inclus dans cette catégorie les hôtels, les motels, les hôpitaux, les résidences de personnel et d'étudiants, les camps, les établissements religieux, les orphelinats, les maisons de repos, les colonies huttes, les prisons, les refuges, les auberges, ainsi que les logements comptant dix personnes ou plus sans lien de parenté avec le chef de ménage, par exemple, les maisons de chambres et les pensions. Il peut également s'agir de petits hôtels, de maisons de repos, etc., qui s'affichent comme étant des établissements de commerce ou un ordre religieux (par exemple, "Foyer Laurentien", "Maison Mon Repos"), même s'il s'y trouve moins de dix personnes sans lien de parenté avec le chef de ménage.

Logement privé: Ensemble structuralement distinct de pièces d'habitation ayant une entrée privée donnant sur l'extérieur ou sur un corridor ou un escalier commun à l'intérieur, c'est-à-dire que l'entrée doit donner accès au logement sans qu'on ait à passer par les pièces d'habitation de quelqu'un d'autre. Pour les fins du recensement, on a divisé les logements privés en trois grandes catégories: les LOGEMENTS OCCUPÉS, les LOGEMENTS VACANTS et les LOGEMENTS OCCUPÉS PAR DES RÉSIDENTS ÉTRANGERS ET (OU) TEMPORAIRES.

Logement privé occupé: Logement privé occupé de façon permanente par une personne ou un groupe de personnes. Sont également inclus dans cette catégorie les logements privés dont les résidents habituels sont temporairement absents le jour du recensement. Sauf indication contraire, toutes les données présentées dans les Fichiers des ménages et des familles se rapportent à des logements privés occupés et non pas à des logements privés vacants ou à des logements occupés par des résidents étrangers et (ou) temporaires.

Ménage: Personne ou groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un même logement et n'ayant pas de lieu de résidence habituelle ailleurs au Canada. Il se compose ordinairement d'un groupe familial, avec ou sans chambreurs, employés, etc. Il peut aussi se composer de deux familles ou plus partageant le même logement, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne seule. Les membres d'un ménage qui sont temporairement absents le jour du recensement (par exemple, résidents temporaires ailleurs) sont considérés comme faisant partie de leur ménage habituel. Pour les fins du recensement, chaque personne est membre d'un seul et unique ménage.

Les ménages sont classés en trois catégories: (1) un ménage PRIVÉ, c'est-à-dire les personnes (autres que des résidents étrangers) qui occupent des logements privés et qui n'ont pas de lieu de résidence habituelle ailleurs au Canada; (2) un ménage COLLECTIF, c'est-à-dire les personnes (autres que des résidents étrangers) qui occupent des logements collectifs et qui n'ont pas de lieu de résidence habituelle ailleurs au Canada; (3) un MÉNAGE À L'EXTÉRIEUR DU CANADA, c'est-à-dire le personnel militaire, diplomatique et autres fonctionnaires, ainsi que les personnes qui sont à leur charge, qui demeurent à l'extérieur du Canada. Sauf indication contraire, toutes les données présentées dans le Fichier des ménages se rapportent aux ménages privés uniquement.

Ménage privé: La ou les personnes (autres que des résidents étrangers) qui occupent un logement privé et qui n'ont pas de lieu de résidence habituelle ailleurs au Canada. Le nombre de ménages privés est égal au nombre de logements privés occupés.

Mode d'occupation: Indique si le chef de ménage ou tout autre membre du ménage est propriétaire ou locataire du logement privé occupé. Un logement est considéré comme POSSÉDÉ même s'il est hypothéqué ou en voie d'être acheté (par exemple, les formalités de vente ne sont pas encore terminées). Un logement est classé comme LOUÉ si aucun membre du ménage n'en est propriétaire, même si aucun loyer n'est versé. Un logement loué avec option d'achat est considéré comme occupé par un locataire jusqu'à ce que l'option soit levée.

Niveau de scolarité: Le niveau de scolarité est la dernière année d'études primaires ou secondaires fréquentée ou la dernière année d'études postsecondaires non universitaires ou universitaires terminée par une personne. Les personnes qui fréquentent actuellement un établissement d'enseignement indiquent l'année où elles sont inscrites.

Les personnes qui ont reçu une formation universitaire et une formation postsecondaire non universitaire sont classées dans une catégorie distincte.¹ L'université est définie comme étant un établissement qui décerne des grades des certificats ou des diplômes aux personnes qui ont terminé avec succès un programme d'études (cette catégorie comprend les cours des programmes de passage des collèges communautaires et des CEGEP (général) à l'université). La formation postsecondaire non universitaire est offerte dans des établissements d'enseignement qui ne décernent pas de grades, par exemple, les collèges communautaires, les CEGEP (professionnel), les écoles de sciences infirmières. (Voir aussi la définition de grades/diplômes/certificats.)

Personnes faisant partie d'une famille: Les personnes qui sont membres d'une famille de recensement (par exemple, les personnes vivant dans le même logement et ayant des liens conjugaux ou des liens de filiation).

Personnes hors famille: Les personnes qui ne sont pas membres d'une famille de recensement. Elles peuvent être apparentées au chef de ménage (par exemple, beau-frère, cousin) ou non apparentées (par exemple, chambreur employé).

Population active: Comprend tous les non-pensionnaires d'institution² de 15 ans et plus qui, au cours de la semaine précédant le recensement, étaient a) occupés ou b) en chômage.

- a) La population active occupée se compose des personnes qui, au cours de la semaine précédant le recensement,
 - (i) travaillaient contre rémunération ou dans leur propre entreprise ou leur propre exploitation agricole, ou exerçaient une profession à leur compte;
 - (ii) travaillaient sans rémunération dans une entreprise familiale ou une exploitation agricole familiale; ou
 - (iii) avaient un emploi dont ils étaient temporairement absents à cause d'une maladie, de vacances, d'un conflit du travail à leur lieu de travail, de cours de formation (à la condition que l'emploi soit gardé jusqu'au retour de l'employé), du mauvais temps, d'un incendie, pour des raisons personnelles, etc.
- b) La population active en chômage comprend les personnes qui n'étaient pas considérées comme occupées et qui, la semaine précédant le recensement,
 - (i) cherchaient du travail et étaient prêtes à travailler. De plus, selon une directive dans le Livret d'instructions, les personnes qui auraient cherché du travail, mais qui ne l'ont pas fait pour certaines raisons, devaient répondre "oui" à la question portant sur la recherche d'un travail. Pouvaient être évoquées les raisons suivantes: temporairement malade; congédiement pour une période indéterminée (plus de 30 jours) d'un emploi auquel elles s'attendaient à être rappelées; certitude de ne pouvoir trouver du travail dans leur localité.
 - (ii) étaient en congédiement temporaire, pas plus de 30 jours, d'un emploi auquel elles s'attendaient à être rappelées (ne sont pas inclus les étudiants à plein temps des écoles primaires et secondaires); ou
 - (iii) avaient pris des dispositions précises en vue de commencer un nouvel emploi à une date ultérieure (ne sont pas inclus les étudiants à plein temps des écoles primaires et secondaires).

Inactifs: Sont les personnes de 15 ans et plus qui ne font partie ni de la catégorie "occupés" ni de celle "en chômage". La catégorie "inactifs" comprend les personnes qui étaient à la recherche d'un emploi la semaine précédant le recensement mais qui n'étaient pas prêtes à commencer à travailler, ainsi que les personnes qui ne travaillaient pas, n'avaient pas d'emploi ni ne cherchaient du travail la semaine précédant le recensement.

¹ N'ayant pas lieu de figurer aux fichiers des familles et des ménages.

² Un PENSIONNAIRE D'INSTITUTION est un résident d'un logement collectif qui reçoit des soins ou qui est en détention, par exemple, les personnes résidant dans un hôpital pour malades mentaux, un foyer pour

La plupart des personnes de cette catégorie sont des étudiants, des conjoints au foyer, des retraités, des travailleurs saisonniers recensés en saison morte et ne cherchant pas de travail, et les personnes qui ne peuvent travailler en raison d'une longue maladie ou d'une incapacité physique. Les pensionnaires d'institution sont également considérés comme des inactifs.

Population active – Comparabilité chronologique

Les données sont fondées sur le concept de la "population active" qui a été établi aux fins du recensement de 1951 et qui n'a pour ainsi dire pas changé depuis. Entre 1911 et 1941, le concept de "personne travaillant contre rémunération ou en vue d'un bénéfice" était utilisé pour produire les données du recensement. Ce concept se rapportait à la profession antérieure et actuelle de la personne plutôt qu'à l'activité économique courante. Il englobait les personnes âgées de 10 ans et plus avant 1941 et celles de 14 ans et plus à partir de 1941, mais il excluait d'autres personnes qui étaient actives sur le marché du travail.³

Bien que le concept de la population active n'ait subi que de légères modifications depuis 1951, les questions posées pour obtenir les données ont beaucoup changé d'un recensement à l'autre. Dans le recensement de 1976, les deux questions suivantes ont été ajoutées:

"La semaine dernière, existait-il des arrangements définis en vertu desquels vous deviez vous présenter à un nouvel emploi à une date ultérieure?"

"Pouvez-vous commencer à travailler la semaine dernière?"

La première question était posée à toutes les personnes de 15 ans et plus, même si les données établies après vérification excluaient les étudiants à plein temps aux niveaux élémentaire et secondaire. La seconde question n'était posée que si la personne cherchait du travail.

Voici les différences qui existent entre les données de 1971 et celles de 1976:

- (1) Les femmes qui accomplissent un travail familial non rémunéré seulement, apparentées au chef de ménage et demeurant dans une ferme, ne sont pas comptées parmi les personnes occupées si elles travaillent moins de 20 heures par semaine. Elles sont considérées comme inactives.
- (2) Les personnes qui cherchent du travail sont comptées parmi les chômeurs, qu'elles aient ou non occupé un emploi dont elles se sont absentes, et qu'elles aient ou non été prêtes à travailler.
- (3) Les personnes déclarant qu'elles ont un nouvel emploi devant commencer à une date ultérieure ne sont pas comptées dans la population active, à moins qu'elles n'aient également cherché du travail ou qu'elles n'aient indiqué qu'elles se sont absentes de leur travail.
- (4) Les personnes mises à pied temporairement sont comptées parmi les chômeurs, qu'elles soient ou non des étudiants à plein temps.

Toutefois, en 1976, les femmes qui étaient apparentées au chef de ménage et qui demeuraient dans une ferme n'ont pas été incluses dans la catégorie des travailleurs non rémunérés vu l'absence de données sur la profession qui, en 1971, ont servi à les identifier. Le fait qu'on ait ajouté des questions sur un nouvel emploi et sur la disponibilité dans le questionnaire du recensement et l'ordre dans lequel elles figuraient peuvent avoir influencé les réponses. Mais il est impossible d'évaluer avec précision les répercussions que cela a pu avoir sur les données.

³ Comme celles qui cherchaient du travail pour la première fois, la plupart des femmes accomplissant un travail familial non rémunéré à temps partiel et les étudiants à plein temps travaillant à temps partiel qui seraient normalement exclus du nombre de "personnes travaillant contre rémunération ou en vue d'un bénéfice". La publication n° 99-549 au catalogue, intitulée **Relevés chronologiques de la main-d'oeuvre canadienne**, présente un exposé détaillé sur les différences conceptuelles et les données de recensement redressées pour 1911-1941.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur les différences qui existent entre les données sur la population active du recensement de 1971 et celles du recensement de 1976 en consultant l'**Introduction au volume 5** (n° 94-800 au catalogue) et le **Rapport d'évaluation des caractéristiques de la population active au recensement de 1976**. Ce dernier rapport contient également une explication détaillée sur la comparabilité des données du recensement de 1976 et celles de l'Enquête mensuelle sur la population active.

Situation des particuliers au sein des familles: La population dans les ménages privés est classée en personnes faisant partie d'une famille et en personnes hors famille. Les personnes faisant partie d'une famille se classent en époux, épouse, parent seul, conjoint, enfant.

Situation des particuliers au sein des ménages: Lien de chaque personne avec le chef du ménage dont elle est membre. Une personne peut être apparentée au chef de ménage par le sang, par alliance ou par adoption (par exemple, conjoint, fils ou fille, beau-frère) ou n'avoir aucun lien de parenté avec lui (par exemple, chambreur employé).

CHAMBREUR: Personne qui n'est pas apparentée au chef de ménage et qui doit payer pour son hébergement (par exemple, un pensionnaire). Cette personne ne participe pas à l'entretien du logement. Si le conjoint ou un enfant du chambreur vit avec lui, son lien avec le chef de ménage est "conjoint du chambreur" ou "enfant du chambreur". De plus, les pupilles et les enfants en tutelle non apparentés, pour lesquels il est versé ou non une rétribution, sont considérés comme des chambreurs.

ASSOCIÉ: Personne sans lien de parenté avec le chef de ménage qui partage son logement (par exemple, un ami ou qui participe aux travaux d'entretien du logement (par exemple, un compagnon de chambre). Un associé doit être âgé de 15 ans ou plus. Si le conjoint ou un enfant de l'associé demeure avec lui, son lien avec le chef de ménage est "conjoint de l'associé" ou "enfant de l'associé".

EMPLOYÉ: Personne sans lien de parenté avec le chef de ménage qui est employée par le ménage ou le chef de ménage et qui réside dans le même logement (par exemple, bonne, infirmière, ouvrier agricole). Un employé doit être âgé de 15 ans ou plus. Si le conjoint ou un enfant de l'employé est également membre du ménage, son lien avec le chef de ménage est "conjoint de l'employé" ou "enfant de l'employé".

PERSONNES FAISANT PARTIE D'UNE FAMILLE: Membres d'une famille de recensement (par exemple, personnes vivant dans le même logement ayant des liens conjugaux ou des liens de filiation). L'**ÉPOUX** ou l'**ÉPOUSE** est une personne habitant le même logement que son conjoint. Un **PARENT SEUL** est un père ou une mère, sans conjoint présent, partageant un logement avec un ou plusieurs enfants jamais mariés. Le **CONJOINT** est soit l'époux, soit l'épouse dans une famille de recensement époux-épouse. Les **ENFANTS** sont les fils et les filles (y compris les enfants adoptés et les enfants d'un autre lit) qui ne se sont jamais mariés, peu importe leur âge, et qui vivent dans le même logement que leurs parents. Les fils et les filles qui se sont déjà mariés, peu importe leur âge, ne sont pas considérés comme des membres de la famille de leurs parents, même s'ils vivent dans le même logement.

Les **PERSONNES HORS FAMILLE** ne sont pas membres d'une famille de recensement. Elles peuvent être apparentées au chef de ménage (par exemple, beau-frère, cousin) ou non apparentées (par exemple, chambreur employé).

Statut de mobilité: Le **STATUT DE MOBILITÉ** est déterminé par la réponse que donne le particulier à la question concernant le logement ou le lieu de résidence cinq ans plus tôt, soit le 1^{er} juin 1971. Cette question permet de classer la population en personnes n'ayant pas déménagé et personnes ayant déménagé. Les **PERSONNES N'AYANT PAS DÉMÉNAGÉ** sont celles qui, le jour du recensement (1^{er} juin 1976), demeuraient dans le même logement que celui qu'elles occupaient cinq ans plus tôt, soit le 1^{er} juin 1971. Les **PERSONNES AYANT DÉMÉNAGÉ** sont celles qui, le jour du recensement, demeuraient dans un logement différent de celui qu'elle occupaient cinq ans plus tôt. Les personnes ayant déménagé peuvent également être classées selon l'emplacement géographique de leur lieu de résidence en 1971: par exemple, il peut s'agir de la même subdivision de recensement (municipalité), d'une subdivision de recensement différente, de la même province, d'une province différente ou d'

l'extérieur du Canada, etc. Dans la catégorie "personnes ayant déménagé", on établit ordinairement une distinction entre les non-migrants et les migrants (c.-à-d. statut migratoire). Les NON-MIGRANTS sont des personnes ayant déménagé qui, le jour du recensement, demeuraient dans la même subdivision de recensement que celle où elles résidaient cinq ans plus tôt. Les MIGRANTS sont des personnes ayant déménagé qui, le jour du recensement, résidaient dans une subdivision de recensement différente de celle où elles demeuraient cinq ans plus tôt.

Les résidents canadiens qui font partie des Forces armées ou du corps diplomatique et qui sont en poste à l'extérieur du Canada ne sont pas compris dans l'univers de la population pour lequel on a recueilli des données sur la mobilité. Les personnes qui étaient âgées de 0 à 4 ans au 1^{er} juin 1976 sont exclues de l'univers du statut de mobilité, car la période de référence pour ces données se situe 5 ans avant la date du recensement.

Structure de la famille: Les familles de recensement sont classées en familles époux-épouse ou en familles monoparentales. Les FAMILLES ÉPOUX-ÉPOUSE se composent d'un mari et de sa femme (avec ou sans enfants), ou de personnes vivant en concubinage (avec ou sans enfants). Les FAMILLES MONOPARENTALES se composent d'un père ou d'une mère, peu importe leur état matrimonial, ayant un enfant ou plus vivant dans le même logement (voir ENFANTS).

Taux d'activité: Le pourcentage de la population active totale (personnes occupées et personnes en chômage) par rapport à la population de 15 ans et plus dans un secteur ou une catégorie donné.

Taux de chômage: Le pourcentage de la population active en chômage par rapport à la population active totale dans un secteur ou une catégorie donné.

Type de construction: Classement des logements privés selon le type de construction. Il y a cinq grandes catégories:

LOGEMENT INDIVIDUEL NON ATTENANT:

Maison individuelle: Construction ne contenant qu'un seul logement et qui n'est rattachée à aucune autre construction, si ce n'est à une dépendance, comme un garage ou un hangar.

LOGEMENT INDIVIDUEL ATTENANT:

Maison jumelée ou maison double: Deux logements côté à côté réunis par un mur commun s'élevant du sol au toit, c'est-à-dire sans autre logement au-dessus ni en dessous, et entourés d'espaces libres.

Maison en rangée: Logement dans une rangée de trois logements ou plus séparés les uns des autres par un mur commun s'élevant du sol au toit, sans autre logement ni au-dessus ni en dessous, par exemple, les town houses, les maisons-jardins et les maisonnettes.

Maison attenante à une construction non résidentielle: Maison individuelle attenante à une construction non résidentielle (un magasin, une église, etc.), mais qui en est séparée par un mur commun s'élevant du sol au toit (par exemple, côté à côté).

APPARTEMENT:

Appartement ou immeuble à logements multiples: Logement situé dans un triplex, un quadruplex ou un immeuble d'appartements, qui est séparé des autres logements par une division horizontale ou par des divisions horizontales et verticales. Les logements situés dans des duplex ou des triplex en rangée sont compris dans cette catégorie. Les logements situés au-dessus ou à l'intérieur d'une construction non résidentielle (une école ou un magasin, par exemple) et les logements structuralement distincts situés dans une maison transformée en immeuble à logements multiples, s'il y en a plus de deux, entrent dans cette catégorie.

DUPLEX:

Duplex: Deux logements superposés et entourés d'espaces libres. Les logements construits comme maison individuelles, mais dont le sous-sol ou l'étage supérieur a été transformé en logement distinct sont des duplex.

LOGEMENT MOBILE:

Habitation mobile: Logement mobile conçu et construit pour être transporté (sur la route) sur son propre châssis et placé sur une fondation temporaire (blocs, pieux ou emplacement aménagé, par exemple). Le logement doit pouvoir être déplacé sans grand délai.

Autre logement mobile: Logement (autre qu'une habitation mobile) qui sert de résidence permanente et qui peut également être déplacé sans grand délai (tente, caravane motorisée, roulotte, tente-roulotte, wagon, bateau etc.).

DÉFINITIONS

Géographique

Agglomération de recensement (AR): Unité géostatistique créée par Statistique Canada et composée d'au moins deux municipalités voisines. Ces municipalités doivent être au moins partiellement urbaines et faire partie d'un noyau urbanisé dont la population est de 2,000 habitants ou plus. Le noyau urbanisé comprend la ville principale et le reste du noyau urbanisé ayant chacun une population de 1,000 habitants ou plus, et dont la densité est d'au moins 1,000 habitants au mille carré (386 au kilomètre carré). Les AR dont le noyau urbanisé comprend 100,000 habitants ou plus (selon les chiffres du recensement précédent) s'appellent des régions métropolitaines de recensement.

Division de recensement (DR): Terme générique qui désigne les comtés, les districts régionaux, les municipalités régionales, etc. À Terre-Neuve, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, l'expression désigne les unités géostatistiques créées comme équivalent des comtés et délimitées par Statistique Canada en collaboration avec la province.

Groupe de taille de la population des régions urbaines: Classement utilisé dans les tableaux pour indiquer la répartition des régions urbaines selon les groupes de taille suivants:

- 1,000 – 2,499
- 2,500 – 4,999
- 5,000 – 9,999
- 10,000 – 29,999
- 30,000 – 99,999
- 100,000 – 499,999
- 500,000 et plus

Groupe de taille de population, 1971: Lorsqu'une subdivision de recensement ne fait pas partie d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement, la variable en titre correspond à la population de 1976 de la subdivision de recensement où habitait (était domiciliée) la personne au 1^{er} juin 1971. Lorsque la subdivision de recensement de résidence en 1971 se situe à l'intérieur des limites d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement, la variable correspond à la population de 1976 de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement en cause.

Groupe de taille de population, 1976: Lorsqu'une subdivision de recensement ne fait pas partie d'une agglomération de recensement, la variable en titre correspond à la population de la subdivision de recensement où habitait (était domiciliée) la personne au 1^{er} juin 1976. Lorsque la subdivision de recensement se situe à l'intérieur des limites d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement, la variable correspond à la population de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement en cause.

Lieu de résidence: Endroit où le recensé demeure habituellement, c'est-à-dire son foyer. Les personnes recensées ailleurs qu'à leur résidence habituelle parce qu'elles étaient en voyage d'affaires, en vacances, etc., sont comptées à leur lieu de résidence habituelle.

Municipalité: Territoire constitué en corporation, régi par des lois provinciales et territoriales. Les lois diffèrent d'une province à l'autre. De plus, dans chaque province, les municipalités ont des appellations, des statuts et des pouvoirs administratifs différents.

Population rurale: Personnes demeurant en dehors des "régions urbaines".

Population rurale agricole: Toutes les personnes habitant des logements situés dans les fermes de recensement des régions rurales. La population rurale agricole comprend les personnes demeurant dans des fermes de recensement qui ne participent pas à l'exploitation agricole et qui tirent leur revenu d'occupations non agricoles. Inversement, les exploitants agricoles et leur famille qui demeurent ailleurs que dans leur exploitation de recensement ne sont pas compris. Constitue une ferme de recensement toute propriété d'une acre (0.405 hectare) ou plus dont la vente de produits agricoles s'est chiffrée à \$1,200 ou plus au cours des 12 derniers mois.

Population rurale non agricole: Toutes les personnes demeurant dans une région rurale et habitant un logement situé ailleurs que dans une ferme de recensement.

Population urbaine: Toutes les personnes demeurant dans une région dont la concentration de population est de 1,000 habitants ou plus et la densité d'au moins 1,000 habitants au mille carré (386 au kilomètre carré).

Province: Principale division politique du Canada. Du point de vue statistique, c'est une unité de base pour laquelle toutes les données sont totalisées et recoupées. Il y a dix provinces, divisées en circonscriptions électorales fédérales, en divisions de recensement, en subdivisions de recensement, etc. Dans les publications du recensement, les tableaux relatifs aux provinces comprennent le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Région métropolitaine de recensement (RMR): Principal marché du travail d'un noyau urbanisé (ou d'une zone bâtie en continu) comptant 100,000 habitants ou plus. Les RMR sont créées par Statistique Canada et sont ordinairement désignées par le nom de la ville principale. Elles renferment des municipalités (ou des subdivisions) entières. Une RMR comprend (1) les municipalités qui se trouvent en totalité ou en partie à l'intérieur du noyau urbanisé et (2) d'autres municipalités, a) si au moins 40 % de la population active occupée demeurant dans la municipalité travaille dans le noyau urbanisé ou b) si au moins 25 % de la population active occupée travaillant dans la municipalité demeure dans le noyau urbanisé.

Région rurale: Tout territoire situé en dehors des "régions urbaines".

Région urbaine: Région dont la concentration démographique est de 1,000 habitants ou plus et dont la densité de population est de 1,000 habitants ou plus au mille carré (386 au kilomètre carré).

Rural/urbain, 1971: Se rapporte au caractère rural/urbain du lieu de résidence de la personne en 1971.

Subdivision de recensement (SDR): Terme générique désignant les municipalités, les réserves indiennes, les territoires non municipalisés et les subdivisions de recensement. À Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique, l'expression désigne également des unités géostatistiques créées comme l'équivalent des municipalités et délimitées par Statistique Canada en collaboration avec la province. Il est à noter que les parties de Flin Flon qui se trouvent au Manitoba et en Saskatchewan, et celles de Lloydminster qui se trouvent en Saskatchewan et en Alberta sont considérées comme des subdivisions de recensement distinctes.

